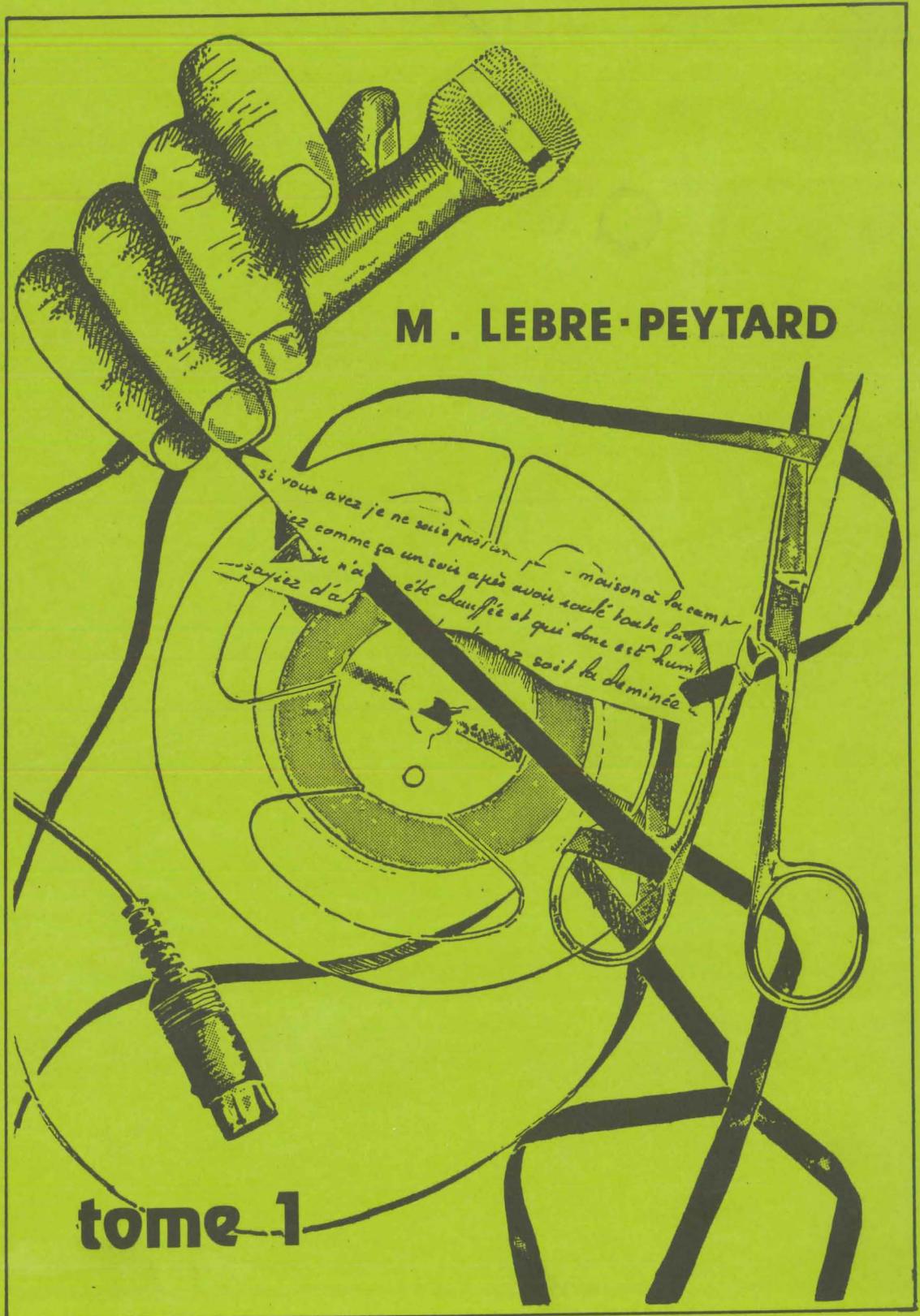


# DECRIRE ET DECOUPER LA PAROLE



M. LEBRE-PEYTARD

tome 1

BELC



1/14  
**POUR  
L'ENSEIGNEMENT  
DE LA  
LANGUE  
ET DE LA  
CIVILISATION  
FRANÇAISES  
A L'ÉTRANGER**

**B. E. L. C.**

9, rue Lhomond - 75005 PARIS  
Téléphone : 707 42-73

SECTION SPÉCIALISÉE DU CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES DE SÈVRES

---

DECRIRE ET DECOUPER LA PAROLE

Le document oral dans la classe de langue

Partie I : De "l'écoute" des documents sonores à leur utilisation  
en classe.

Monique LEBRE-PEYTARD

Dactylographie : Françoise HERNIOU

Tirage offset : Dominique BATTINI

Reliure : Marc COMA

B.E.L.C. - avril 1982



## DOCUMENTS ANNEXES



Une cassette (ou une bande magnétique) accompagne cette brochure. Elle comporte les enregistrements des documents oraux qui illustrent les différents aspects, analyse ou exploitation pédagogiques. Ces illustrations sonores sont signalées par la pastille  et répertoriées en page 6.



Les exercices directement utilisables en classe sont commentés dans la brochure. Les supports à fournir aux élèves sont signalés par le signe  et rassemblés dans un livret d'exercices diffusé séparément.

## DOCUMENTS SONORES

La plupart des documents sonores sont "calibrés" pour un public de professeurs stagiaires français ou étrangers. Déjà à ce niveau, on peut noter des décalages dans la perception des phénomènes et la compréhension immédiate. D'où la nécessité de considérer d'abord les exemples donnés comme des illustrations destinées au lecteur de la brochure. C'est seulement en fonction d'une bonne connaissance du niveau de compétence du public qu'on pourra proposer l'utilisation des documents dans une classe.

Un certain nombre de documents sonores sont des extraits d'émissions radiophoniques présentés ici comme illustration de procédures pédagogiques. Ils sont reproduits pour l'information des professeurs et leur usage personnel mais ne peuvent donner lieu à une diffusion publique ou commerciale (1).

(1) Afin de faire apparaître nettement les différences entre code oral et code écrit, les transcriptions et les exemples extraits des documents oraux sont écrits à la main.

## INTRODUCTION

Cette brochure fait suite à un travail mené en équipe au BELC autour des problèmes de l'oral avec, en particulier, Simone LIEUTAUD et Jean-Claude BEACCO ; le premier volet en a été une plaquette "Le document oral brut dans la classe de langue" (BELC, Paris, 1977), suivie d'articles parus dans "Anthobelc" et dans "Le Français dans le Monde"(1). Ils n'ont été que des jalons car la mouvance naturelle a réduit l'équipe de quatre à trois puis à deux. De plus, les orientations, les pistes entrevues dès 1977-78, devaient être confrontées à une pratique, celle que mesure la réaction des utilisateurs éventuels : les enseignants de français langue étrangère, les mieux au fait des réalités de la classe de langue.

Cela s'est fait, sans discontinuer, de 1977 à 1982, au cours des stages qu'organise le BELC tout au long de l'année ou lors des missions à l'étranger, dans des processus de formation qui, selon les options du BELC, amènent à intégrer recherche, application et pratique formative(2). Par ailleurs, il est apparu que dans la perspective d'une didactique du document oral, il n'était pas souhaitable de dissocier l'analyse linguistique de la méthodologie, ni la méthodologie de la manipulation des appareils, ni la manipulation des techniques de montage permettant de sélectionner, d'organiser ou de transformer les documents bruts en séquences utilisables dans la classe.

C'est ce mouvement réversible de la réflexion à la pratique, et les apports réciproques formés-formateurs qui ont le plus non pas retardé mais enrichi le projet initial jusqu'à passer de la plaquette au pavé... qui pourtant n'est qu'une borne hectométrique sur la voie suivie.

Pour des raisons de commodité pratique (en particulier pour faciliter le tirage et la reliure), l'ensemble est présenté en deux parties, chacune étant prise en charge par un rédacteur différent. Sans doute cette présentation fera-t-elle mieux apparaître des différences de tempérament, parfois même des divergences ; elles nous paraissent d'autant plus légitimes et salutaires qu'il ne s'agit pas d'énoncer la vérité mais de favoriser les approches de l'oral.

Cette première partie a été prise en charge par Monique LEBRE-PEYTARD. La seconde partie l'a été par Jean-Louis MALANDAIN-CELTON.

---

(1) Voir au verso la liste des productions en relation avec ces orientations de travail.

(2) Ce qui n'aurait pas été possible sans la compétence et les conseils de Jean SOMBRIN, technicien du BELC, qui a bien voulu initier des littéraires abstraits aux pratiques concrètes et aux techniques professionnelles de la radio. Qu'il en soit ici vivement remercié et que cette note soit une façon discrète de faire figurer son nom au générique.

## PRODUCTIONS AUTOUR DE L'ORAL

### ARTICLES

#### "Les mots à la bouche, la plume à la main"

Etude d'un doublet tiré d'une Radioscopie de Jacques Chancel.  
Monique Lebre-Peytard.  
Anthobelc 1, 1979.

#### "Allumettes et Biscottes"

Etude d'un doublet tiré d'une émission de Radio-Monte-Carlo.  
Monique Lebre-Peytard, Simonne Lieutaud.  
Jean-Claude Beacco, Jean-Louis Malandain.  
Anthobelc 2, 1980.

#### "Mamie et petit-fils"

Extrait d'une conversation recueillie à micro-caché (oral spontané)  
avec fiche pédagogique.  
Monique Lebre-Peytard.  
Anthobelc 4, 1981.

### COMPTE-RENDUS

#### Anthobelc 3 - Spécial Stage - janvier 1981

- Compte-rendu de l'atelier "oral" dans le stage long 1979-80, avec des extraits du dossier consacré à "l'oral spontané"
- Compte-rendu du module "oral" dans le stage d'été 1980, avec des extraits des travaux de groupe enregistrés sur bande magnétique (60 minutes).

### BROCHURES

#### Le document oral brut dans la classe de français.

La transcription de documents sonores authentiques.  
Monique Lebre-Peytard, Simonne Lieutaud.  
Jean-Claude Beacco, Jean-Louis Malandain.  
Document oral : 1' 30"  
Paris, BELC, Juin 1977.

#### L'oral spontané

Essai d'analyse d'un corpus de documents authentiques et propositions d'applications pédagogiques.  
Travaux de stage long (cf. Anthobelc 3 - spécial stages) ;  
Jacky Girardet, Jacky Groisy, Socorro Gutierrez Correa, Geneviève Leveau, Roman Wyborski.  
- Document sonore : 19'.  
Paris, BELC, juin 1980.

#### Projet Radio-Cologne

Deux émissions sur le service militaire en France, avec exercices pour l'exploitation en classe.  
Travaux de stage long :  
Pierre Banizette, Alyette Barja-Vasquez, Léo Koesten, Monique Lebre, Jean-Michel Le Pecq, Jean-Louis Malandain.  
- Document sonore : 30'.  
Paris, BELC, juin 1981.

#### Le document oral dans la classe.

Travaux de stage court. Saint-Nazaire 1981.  
Six dossiers élaborés par les stagiaires :  
La Brière ; le domaine de Bois-Joubert ; profession, mère de famille ; les horoscopes ; le P.D.G. ; le délégué syndical.  
- Document sonore : 60'.  
Paris, BELC, 1982.

#### Les Français en vacances au bord de la mer.

Travaux de stage court, Saint-Nazaire 1981.  
Cinq dossiers pour l'enseignement de la civilisation :  
Alors, on va se baigner ? Les fringues de l'été ; la petite bouffe des vacances ; et si on se faisait un peu d'argent ; tout le monde en vacances, sauf le règlement.  
- Document sonore : 55'.  
Paris, BELC, 1982.

LISTE DES DOCUMENTS SONORES

1	Echantillons sonores { <sup>a</sup> { <sub>b</sub>	13'22" 8'29"
2	Extrait d'un bulletin d'informations (France-Inter, 24/6/79)	1'44"
3	Extrait de "Vécu" (Vécu - "Une station dans les Alpes" France-Inter, 2/2/80)	1'38"
	- une version "normale"	1'30"
	- une version "truquée"	env.1'30"
4	Arrivée du Tour de France 79 (France-Inter, juillet 79)	1'10"
5	"Un vigneron raconte" (Interview BELC, Pouilly-sur-Loire, janvier 79)	1'38"
	- une version "normale"	1'38"
	- une version "truquée"	env.1'38"
6	"Une famille bavarde" (conversation recueillie à "micro caché" Nîmes, avril 1980)	0'54"
7	Le "bon choix" pour la France (Valéry Giscard d'Estaing, 29/1/78)	2'27"
8	Extrait de la radioscopie de S. Floirat (France-Inter, émission de J. Chancel)	2'01"
9	Les astuces de Madame Truc (Radio-Monte-Carlo, P. Vani)	1'46"
10	Extraits de bulletins d'informations (France-Inter, 7/3/81)	3'27"

## TABLE DES MATIERES

	Présentation	p. 8
10	Typologie des documents sonores	p. 11
10	Traits de l'oralité	p. 25
	A l'écoute de trois documents sonores :	p. 46
10	□ Bonjour les titres de l'actualité	p. 48
10	□ Au départ bon ben je crois...	p. 59
10	□ Arrivée du Tour de France	p. 68
	Applications pédagogiques	p. 75
	A l'écoute de deux discours oraux : une anecdote - une conversation	p. 84
10	□ Un vigneron raconte	p. 88
10	□ Une famille bavarde	p. 124
10	□ Applications pédagogiques	p. 137
	Les mots à la bouche, la plume à la main	p. 142
	Présentation	p. 146
10	□ Le bon choix pour la France	p. 147
10	□ De l'émission au livre	p. 155
10	□ En écoutant	} les astuces de Mme Truc
10	□ En lisant	
10	□ De la dépêche d'agence au bulletin d'informations	p. 182
	Applications pédagogiques	p. 197

## PRESENTATION.

Nombreux sont les documents sonores authentiques que l'on peut recueillir : des extraits radiophoniques aux interviews réalisés soi-même, en passant par les enregistrements à micro caché... Leur collecte est en soi un premier travail qui est loin d'être négligeable, car pour pouvoir être utilisés en classe, ils doivent être de bonne qualité sonore et à cet égard les données techniques présentées dans la partie II seront d'une aide précieuse.

Ce recueil réalisé, l'enseignant se trouve à la tête de multiples enregistrements, qu'il lui faut classer de manière à repérer assez rapidement les documents dont il a besoin pour faire sa classe. Aussi avons nous pensé utile d'ouvrir cette première partie sur le problème d'une "typologie des documents sonores".

Le document sonore peut être utilisé dans la classe à plusieurs fins : affinement de la compréhension, sensibilisation au fonctionnement de la langue, amélioration des productions orale et écrite, support de civilisation. Nous écarterons ce dernier point, notre préoccupation étant d'ordre strictement langagier.

Notre souci premier étant d'amener les étudiants à une meilleure "écoute" et par la même à des progrès au niveau de leur compétence orale et écrite (1), il nous apparaît que nous ne pourrons approcher de cet objectif, que si nous apprenons nous-mêmes à mieux "écouter".

Aussi serons nous conduits dans cette première partie à questionner le fonctionnement des discours oraux. Vaste entreprise car il y a mille manières d'aborder le problème, et qui toutes sont matières à des travaux de recherche spécialisées. Inutile de dire que ce n'est point ce qui est fait ici.

Nous nous sommes délibérément mis à la place de l'enseignant, et si les "études" qui accompagnent les documents oraux présentés ont pour point de départ des "outils" empruntés principalement à la phonétique, à la linguistique de l'énonciation, à la pragmatique, voire à la sémiotique discursive; elles n'ont aucune prétention scientifique. Nous pensons néanmoins que les quelques points d'analyse présentés, sont un préalable nécessaire à toute utilisation du document sonore dans la classe, car pour pouvoir améliorer "l'écoute" des apprenants, il faut se contraindre soi-même à mieux écouter, et donc élaborer un minimum de "grilles" théoriques.

---

(1) Nous nous refusons en effet à séparer strictement les deux apprentissages. Notre travail se présente d'ailleurs comme une comparaison entre les deux situations de communication, et s'appuie dans un chapitre entier "les mots à la bouche la plume à la main" sur des documents oraux et écrits de même contenu informatif.

Il reste que si cette approche peut sans doute nous aider à mieux percevoir les points sur lesquels nous serons amenés à travailler avec les étudiants, le problème de l'utilisation dans la classe n'en est pas pour autant résolu.

Les documents présentés sont tous accompagnés de quelques suggestions pédagogiques. Les exercices ont trait, pour la plupart, aux points d'analyse présentés ; mais ils s'inspirent largement des procédures, techniques et manipulations" présentés dans la IIème partie, et plus particulièrement de celles de montage qui peuvent d'ailleurs comme vous le verrez par la suite, être aussi utilisés comme procédure de description, tant il est vrai que "décrire et découper la parole" sont dans notre esprit, deux opérations inséparables.



TYPOLOGIE DES DOCUMENTS SONORES



Les informations à la radio, les discours politiques, les reportages sportifs radio-diffusés, les pièces de théâtre, les messages publicitaires, les cours, les conférences, les conversations téléphoniques, les interviews, les échanges spontanés, les annonces publiques, les mots échangés à voix basse etc. sont autant de messages oraux susceptibles d'être entendus. Nombre d'entre eux peuvent être recueillis et utilisés dans une classe de F.L.E. S'ils partagent tous le même trait d'oralité, ils relèvent de situations diverses, et présentent de ce fait, des différences notables tant du point de vue de leur organisation, que de leur degré d'accessibilité.

Aussi nous paraît-il nécessaire de sensibiliser très tôt les étudiants à des documents oraux variés, et de leur faire repérer certaines caractéristiques, permettant de les distinguer dès l'abord les uns des autres, et de les classer. Avant de proposer des grilles permettant aux étudiants d'effectuer ces repérages, nous présentons une analyse, à l'usage des enseignants, où nous essayons de préciser ce qu'on entend par "situation", et où nous proposons une typologie des documents oraux.

Le terme de "situation" est particulièrement ambiguë, parce qu'il renvoie à des réalités diverses(1) : la présence de "bruits" dans un document enregistré, le nombre des participants à un échange oral, l'implication du locuteur dans un énoncé... sont tous des caractéristiques "situationnelles", mais qui n'influent pas de la même manière sur l'organisation de l'énoncé.

Sans prétendre innover en la matière, nous proposons de distinguer trois types d'approche différents :

1 - Les conditions de réalisation/ c'est-à-dire les contraintes externes qui ont pesé sur l'élaboration du document :

- a) lieu de réalisation (intérieur (I), plein air (P.A.), studio (S) (2) ;
- b) date
- c) durée du document
- d) caractéristiques de la diffusion (publique (Pu), privée (Pr), par l'intermédiaire des media (Me).
- e) caractéristiques de la réalisation (artisanale (Art), professionnelle (Pro), à micro caché (Mo.Ca.), à micro découvert (Mo.Dé.), présence de bruits (Bt), de parasites (Pa) ; s'agit-il d'un document original (Do) ou d'une copie (Co).
- f) les caractéristiques du locuteur (sexe (S), âge (A), profession (P).)

---

(1) Sur le concept de situation, voir l'article de N. Gros et H. Portine "Le concept de situation dans l'enseignement du français", le Français dans le Monde, octobre 1976, et "Eléments pour une grammaire de l'énonciation : O. Préalables" H. Portine, avril 1980, pp. 25-28.

(2) Les abréviations sont utilisées dans le tableau présenté en annexe.

2 - /La situation de communication/ proprement dite, c'est-à-dire la manière dont s'effectue la transmission du message (1).

a) les contacts entre l'émetteur et le récepteur (Em- R)

le contact est-il immédiat ? est-il différé ? (CtI, CtDif)

le récepteur est-il proche ou éloigné ? (Rpr, Rel)

le récepteur est-il actuel ou virtuel ? (Ra, Rvt)

b) les caractéristiques de communication ? (Car. Comm.)

S'agit-il d'une communication isolée ou incluse dans un acte plus large ? (ex. : conversation téléphonique retransmise à la radio)(Cis, Cint)

c) les caractères de l'échange :

Y-a-t-il ou non échange ? (Ech.)

Quel est le nombre de participants ? (NbPart.)

Quel est le nombre de tours de parole ? (NbTrP)

Y-a-t-il ou non utilisation préalable d'un support écrit ?

(Sup.Ect.)

3 - /La situation d'énonciation/ c'est-à-dire ce qui, dans la situation est directement lié à l'acte de production de l'énoncé (2). La situation d'énonciation se différencie des deux niveaux d'approches

(1) Nous reprenons ici certains des critères d'analyse utilisés par J. Peytard, dans son article "Pour une typologie des messages oraux" in La grammaire du français parlé, BELC Hachette, 1971.

(2) Nous utilisons le concept de l'énonciation dans le sens de Benveniste. L'énonciation désigne l'acte de production par opposition à l'énoncé, qui, lui, est le résultat de cette production. Les linguistes préoccupés par les problèmes de l'énonciation, s'efforcent de rechercher dans l'énoncé, les traces linguistiques de cet acte de production.

Par exemple dans l'énoncé :

"je pense que vous avez raison", le linguiste de l'énonciation pourra s'intéresser au fait :

1) que le sujet énonciateur (c'est-à-dire le producteur de l'énoncé) est directement signalé par l'usage de "je"

2) que l'énonciataire (ou sujet énonciateur ou allocutaire) (c'est-à-dire celui à qui s'adresse l'énoncé) est désigné par le pronom "vous".

3) que le temps grammatical utilisé est le temps présent, marque d'une coïncidence entre le temps de l'énoncé et le temps de l'énonciation.

4) que l'utilisation du verbe pense souligne la position du sujet énonciateur par rapport à son énoncé.

Il pourra également s'intéresser à la force de l'énoncé, dans les rapports que l'énonciateur entretient avec autrui (c'est-à-dire ce qu'on appelle force "illocutoire"). Dans l'exemple ci-dessus le sujet énonciateur pose une affirmation. D'autre part, dans le cas d'un document oral, le débit de la voix, la présence d'un accent étranger, sont également des caractéristiques du sujet énonciateur. De même la présence de pause et d'accent d'insistance (par exemple sur et après le mot pense : je pense/que vous avez raison) sont significatives de la manière dont le sujet énonciateur structure un énoncé.

Les caractéristiques psycho-sociologiques (par exemple l'implication du locuteur dans l'énoncé, les réactions vis-à-vis de son interlocuteur) sont des marques interrelationnelles qui sont, à notre avis, à prendre en considération, même si leur description est souvent assez empirique.

précédents, par son degré d'abstraction.

Pour dégager les traits qui en relèvent, il est nécessaire de prendre en compte :

- A) les traces du sujet énonciateur et de sa relation à l'énonciataire, qui sont décelables à différents niveaux (EnR-Enaire) :
- a) phonétique : débit de la voix (est-il lent (L), normal (N), rapide (R)), présence ou non d'un accent régional (Acct), de traits prosodiques marqués (Pr), avec présence d'accents d'insistance nombreux et appuyés.
  - b) syntaxico-sémantique (Sxe-Sm) : marques personnelles (Marper), modalités (Mod), formes temporelles (Ft), constructions syntaxiques employées(1), constructions simples (E:St) ou complexes (CstCp).
  - c) discursives (Disc.) : notamment l'utilisation d'énoncés rapportés, et leur rattachement à l'ensemble du discours (E.R.)
  - d) psycho-sociologiques (psych.soc.) : réactions vis-à-vis des interlocuteurs (Réac.), implications psychologiques du locuteur dans son énoncé (Imp.).
- B) Les traces de l'ancrage spatio-temporel de l'énoncé (Anc.Spatio-Temp.)

Il importera de distinguer nettement entre celles qui permettent de repérer l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation comme les adverbes "ici, maintenant, hier, aujourd'hui" et celles qui le situent par rapport au référent (Réf.). Ex. : en 1960, il a prononcé un discours important, ou au contexte (Cxte) : il est arrivé tard dans la nuit. La veille de son arrivée...

Une analyse plus approfondie de ces différents points sera présentée dans des chapitres ultérieurs. On ne retiendra ici que les caractéristiques décelables à première écoute, et qui peuvent servir de base à une typologie.

Les trois approches proposées : conditions de réalisation, situation de communication et situation d'énonciation ne sont pas cloisonnées : l'utilisation par les media par exemple, conditionne certains traits de la situation de communication, la situation de communication impliquant un échange, induit certains traits de la situation d'énonciation (par ex. : la présence de marques personnelles signalant les

---

(1) L'examen de l'organisation syntaxique des énoncés ne relève pas de la linguistique de l'énonciation. Mais dans la mesure où l'emploi de telle ou telle construction suppose un choix conscient ou non du locuteur, nous le faisons figurer à ce niveau, dans le classement proposé.

rapports entre sujet énonciateur et énonciataire...).

A l'aide de ces paramètres, nous établissons un tableau (1) destiné à faciliter le classement de documents sonores diversifiés. Nous y faisons figurer, à titre d'exemples, des extraits d'un montage réalisé en 1979 pour des stagiaires du B.E.L.C. (2).

Ils servent également à la rédaction d'une fiche signalétique (3) dont le modèle est donné ci-après, et qui introduit les documents analysés dans certains chapitres.

---

(1) cf. Annexes.

(2) utilisé également dans le chapitre "sensibilisation à l'écoute des documents sonores" (cf. partie 2) où sont présentées des grilles de classement utilisables en classe avec les étudiants, préalablement à toute approche impliquant le décodage du contenu informatif des documents.

(3) cf. Annexes.

ANNEXES



Titre et n° du document	C O N D I T I O N S D E R E A L I S A T I O N																S I T U A T I O N D E C O M M U N I C A T I O N																	
	LIEU			DATE	DUREE	CAR. DIFF.			CAR. REAL.							Lec.			EM.-R Car. Comm.															
	I	P.A.	S.			Pu.	Pr.	Md.	Art.	Pre.	Ms. ca.	Ms. Déc.	Bt.	Pa.	De.	Co.	S	A	P	Ct.		R		R		C		Ech.		nb de Part.	nb de Tr de Par.	Sup. O.i	Ect. /ea	
																					I.	Dif.	Fr.	El.	Act.	Vt.	Is.	Int.	Qui	Non				
Visite dans une usine(1)	I 1 I 2			août 1977	1'4"		+		+		+	+				+	M	Ad.	Mé- tal.	+			+		+					+	2	β		+
Informa- tions sur F. Inter(2)			+	24/10 79(?)	0'56"				+		+					+	M +	Ac.	Jour nal.	+			+		+					+	2	β		+
casset- tes cas- sential cours de droit(3)				β	0'36"	+				+						+	M +	Ad.	Prof drait	+			+		+					+	2	β		+
Emission "Télé- phone sonne" (4)				?	0'46"				+		+					+	M	Ad.	jour nal.	+			+	(+)	+		+	+		3	β		+	
Vignerons Pouilly Loire(5)		+		janv. 1979	0'27"		+			+						+	M	Ad.	vi- gne- ron	+			+		+					+	1			+
Bande so- nore d'un film technique				?	0'33"				+		+					+	M	Ad.	?	+			+		+					+	1	β		+
Arrivée du tour de France			+	juil. 1979	0'56"				+		+					+	M	Ad.	jour nal.	+			(+)	+	(+)	+		+	+		2	β		+
Conférence (8)		+		?	0'52"	+			+		+					+	M	Ad.	Uni- vers	+			+		+					+	1	β		+
Météo mar. (9)				?	0'52"				+		+					+	F	Ad.	Jour nal.	+			+		+					+	1	β		+
Conversa- tion (10)		+		?	0'42"		+		+		+						M et P2	Ad.	?	+			+		+					+	4	20?		+



SITUATION D'ENONCIATION

Enr		← →												Enaire			Anc. Spatio. Temp.					
Pn.				Sxe				- Sm				Disc.		Psych.Soc.		Enoncia tion	Cste	Nbr.				
débit		Pr.		Acct.		Mar. Pers.		Mod.		Ft.		C. Sz.		E.R.					Réac.	Imp.		
R.	N.	L.	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	Pt.	Sp.	Cp.	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON			
	+				+		+				Pt	+			+		+	+		+	+	
	+		+		+		+			++	Pt	+			+		+	+			+	
	+		+			+		+		+	Pt		+	+			+	+			+	
	+						+		+		Pt	+			+		+				+	+
	+		+		+		+		+		Pt Imp.	+		+	+		+	+			+	+
		+	+			+					Pt Po				+		+	+	+		+	
	+		+			+	+	+			Pt				+		+	+		+		+
		+	+							+	P. Ant Pa.		+		+		+	+				+
	+		+			+		+		+	β	+			+		+	+				+
	+		+			+			+		Fe.		+		+	++	+					+

FICHE SIGNALÉTIQUE

Titre du document :

Conditions de réalisation

lieu de réalisation :

intérieur ;  
plein air ;  
studio :

date :

durée :

caractéristiques de la diffusion :

publique ;  
privée ;  
par l'intermédiaire de média :

caractéristiques du locuteur :

sexe ;  
âge ;  
profession :

Situation de communication

contacts émetteur-récepteur

contact immédiat ;  
différé :

récepteur proche ;  
éloigné ;

récepteur actuel ;  
virtuel :

caractéristiques de la communication

communication isolée ;  
incluse dans un acte plus large ;

Y-a-t-il ou non échange ?

Nombre de participants

Nombre de tours de parole

Utilisation d'un support écrit

## Situation d'énonciation

### Enonciateur - Enonciataire

#### traces phonétiques :

lent :  
débit normal :  
rapide :

accent régional :

traits prosodiques marqués ; présence ou non d'ac-  
cents d'insistance :

#### syntaxico-sémantique

marques personnelles :

modalités :

formes temporelles :

caractéristiques syntaxiques employées :

constructions simples :

constructions complexes :

#### discursives

présence d'énoncés rapportés :

#### psycho-sociologiques :

réactions vis-à-vis des interlocuteurs :

degré d'implication des locuteurs dans son énoncé :

### Ancrage spatio-temporel

par rapport au moment de l'énonciation :

par rapport au réfèrent :

par rapport au contexte :



TRAITS DE L'ORALITE



## TRAITS DE L'ORALITE

Introduction

Traits prosodiques

La segmentation en unités du discours oral

Parties du discours et constructions grammaticales :

a - l'emploi de "ça"

b - "c'est" et "il y a"

c - l'emploi de "on"

d - l'emploi de pronoms personnels

e - la suppression de "ne" dans la négation

Traits propres aux échanges oraux

Particularités dues à la linéarité de la parole

a - constructions inachevées, ruptures de constructions, répétitions.

b - cohérence des énoncés grammaticaux.



## TRAITS DE L'ORALITE

Dans le chapitre "typologie des documents oraux", nous nous sommes interrogés sur le rôle joué par les conditions de réalisation, la situation de communication, et la situation d'énonciation, dans l'organisation des discours oraux.

On peut pourtant relever, dans la plupart d'entre eux<sup>1</sup>, des traits communs, qui permettent, notamment, de les différencier des productions écrites similaires.

Nous proposons de regrouper, sous le terme traits de l'oralité :

1°) les traits prosodiques (pauses, accents d'insistance, modifications de la courbe intonative) ;

2°) le problème de la segmentation en unités et plus particulièrement de l'inadéquation du découpage en "phrases" ;

3°) les emplois de parties du discours et de constructions grammaticales, également utilisées à l'écrit, mais qui, du fait de leur fréquence d'emploi à l'oral, y acquièrent une importance et/ou une fonction particulière ;

4°) des caractères propres à la plupart des échanges oraux (par exemple, l'utilisation des mots du discours : ben, hein, quoi...) ;

5°) des singularités qui tiennent à la linéarité de la parole : hésitations, ruptures de constructions, constructions inachevées, reprises, faits d'organisation syntaxique déviants par rapport à la "norme grammaticale".

---

(1) En effet, les points (2), (3), (4), (5) ne sont pas valables pour les discours oraux supposant l'utilisation d'un support écrit (titres de journaux radiophoniques, conférences, cours enregistrés...) et/ou ceux produits par des locuteurs qui, du fait de leur appartenance socio-culturelle, sont enclins à utiliser des structures identiques à l'écrit et à l'oral. Néanmoins, la fréquence de ces phénomènes, dans les autres types de situation de communication, nous conduit à les classer parmi "les traits de l'oralité".

1. Pauses et accents d'insistance :

Parmi les traits prosodiques de la chaîne parlée, nous retiendrons essentiellement les pauses et les accents d'insistance, car ces deux points peuvent être, sinon précisément analysés, du moins perçus à l'oreille sans l'aide d'un appareillage particulier ; pour les mêmes raisons, nous ne relèverons les variations de la courbe mélodique que lorsqu'elles sont fortement marquées.

- a. Les pauses : sont des arrêts dans la chaîne parlée, de durée variable. Nous en distinguerons, pour notre part, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, deux types : les pauses avec reprise de souffle (1) et les pauses sans reprise de souffle (2).

A l'analyse, elles se révèlent avoir plusieurs fonctions :

Une fonction syntaxique :

Par la rupture qu'elles induisent, elles isolent des segments dans la chaîne parlée et contribuent au repérage des unités synta-

---

(1) Cf. Le document oral brut dans la classe de français : la transcription, B.E.L.C., 1977.

(2) Dans un article publié dans le n° 17 de la revue Pratiques consacré à l'oral, Y. Fillol et J. Mouchon distinguent :

- les demi-pauses (de 0,2 à 0,4s)
- les pauses (de 0,5 à 0,6s.)
- les doubles pauses (de 0,7 à 0,9s.)
- les triples pauses (de 1 à 1,6s.)

A ces mesures effectuées grâce à un oscilloscope cathodique et au repérage entre deux temps de pause, Y. Fillol et J. Mouchon ajoutent le calcul du débit de la voix entre deux pauses, par le rapport entre le nombre de syllabes et la durée du segment), le débit moyen par le rapport entre le nombre des syllabes du récit et la durée du récit et calcule l'accélération et la décélération du débit, par comparaison entre le débit moyen et celui de chaque segment du texte. Ces différents calculs leur permettent de montrer les liens existant entre les modifications du débit de la parole et les changements d'ordre narratif dans un récit oral.

Sur le calcul des différentes variables temporelles (pauses-débit) voir aussi l'article de F. Grosjean et A. Descamps, *Phonetica* n° 26, 1972 : "Analyse des variables temporelles en français contemporain".

xiques. Dans les exemples suivants (1)

1. La gigantesque marée noire qui est entrain de s'échapper d'un puits sous-marin // constitue sans doute la plus grande catastrophe jamais vue jusqu'ici // plus grave que celle d'Ekofisk en mer du nord // il y a deux ans si les informations dont nous disposons actuellement sont vérifiées //
2. plus personne n'ose refuser aux femmes le droit de faire des études // de passer des examens //
3. ben à 90% tout le monde est content //
4. je vais vous montrer un couteau qui ne coupe pas // c'est un couteau qui a frotté dans une poêle // dans une assiette // dans un plat // dans une casserole //
5. j'ai vingt huit ans de quartier // y a 33 ans que j'ai demandé un logement //
6. le le l'agriculteur il peut se permettre de venir vendre son lait // enfin son beurre // son fromage tout ça

Après vérifiées //, examens //, droit de vote //, content //, coupe pas //, casserole //, quartier //, logement //, les pauses signalent une fin de "phrase" ; après puits sous-marin // et coupe pas //, des groupes nominaux circonstanciels. Mais on remarquera qu'il n'y a pas de pauses après dans une assiette // et dans un plat //, qui sont des groupes nominaux, ayant une structure et une fonction syntaxique identiques.

La présence des pauses, en effet, ne concorde pas toujours avec l'organisation syntaxique des énoncés ; elles peuvent même, comme dans les exemples suivants (2), briser les regroupements syntaxiques habituels :

---

(1) L'exemple 1 est tiré d'un bulletin d'informations de France-Inter (24.6.79)

2 du dossier Niveau II : "La femme en France", BELC, 1973.

3 d'une émission de radio de France-Inter : "Vécu" (2.2.80)

Les exemples 4 et 5 d'un recueil de documents oraux recueillis à micro caché par J. Groisy, J. Girardet, S. Gutierrez, G. Leveau, R. Wyborski (cf. "l'oral spontané", BELC, 1980).

L'exemple 6 de l'émission de France-Inter citée ci-dessus.

(2) Les exemples 7 et 8 sont extraits d'un bulletin d'informations de France-Inter (voir plus haut).

L'exemple 9 d'un enregistrement réalisé par C. Girod, et M. Troutot (BELC) le jour de l'inauguration du centre G. Pompidou.

L'exemple 10 de l'arrivée en direct du tour de France 79 (France-Inter).

- 7 c'est un forage / marin qui a mal tourné //
- 8 Les mexicains // envisagent maintenant d'appeler à la rescousse une équipe française dirigée par yvon julian // que François ricault a rencontré hier soir //
- 9 --finon, éducateur de la maison d'enfants de chancelay qui peuvent dit de venir voir eux
- 10 bernard hincault mais qui maintenant est entrain à sept cent mètres de la ligne d'emmener ce sprint //

Dans l'exemple 7, une pause scinde à l'intérieur du Groupe Nominal le Nom et l'Adjectif postposé ; en 8, la pause dissocie le Groupe Nominal à fonction sujet du verbe ; en 9, à l'intérieur du Groupe Verbal, elle sépare la préposition du verbe qu'elle introduit.

Une fonction sémantique et argumentative :

Si les pauses rompent dans certains cas, des liens syntaxiques, elles contribuent néanmoins à la structuration sémantique des énoncés dans la mesure où elles permettent de : valoriser certains éléments.

En 7, la présence d'une pause et d'un accent d'insistance sur l'adjectif marin conjointement avec l'emploi du présentatif c'est contribue à la mise en relief du mot "forage" ; en 8 la séparation du substantif les mexicains / du verbe envisagent captent l'attention de l'auditeur :

Une fonction modalisante :

Ce même effet de rupture tend à : révéler l'attitude et l'état d'esprit du locuteur.

En 9 (extrait d'un interview), l'emploi de la pause traduit l'hésitation du sujet énonciateur, et est sans doute révélatrice de sa gêne à parler devant un micro.

Une fonction sémiologique :

Dans certains cas, la pause est un des indices d'une situation de communication déterminée :

En 10, la présence d'une pause entre la préposition à et le Groupe Nominal sept cent mètres, et entre le verbe emmener et le Groupe Nominal ce sprint relève moins d'une hésitation du journaliste que de l'adaptation de son commentaire à l'événement qui est entraîné de se produire ; elle est une des marques qui permettent de caractériser un reportage sportif en direct.

#### FONCTION DES PAUSES

- 1) syntaxico-sémantique : par les segmentations qu'elles opèrent dans le discours, elles soulignent parfois son organisation syntaxique.
- 2) sémantique et argumentative : elles produisent un effet d'emphase sur certaines unités.
- 3) modalisante : elles aident à comprendre l'attitude et l'état d'esprit du locuteur.
- 4) sémiologique : elles contribuent à la reconnaissance d'une situation de communication donnée.

#### b. les accents d'insistance (1) :

Ils se marquent dans l'énoncé par "le renforcement expressif de certains phonèmes", et à l'instar des pauses, jouent un rôle non négligeable dans l'organisation des énoncés.

Dans les exemples suivants (2) :

- 11 mais ça / un autre point qui est très important aussi il  
 12 regardez par exemple pour l'avantement / il a fallu que les  
 femmes s'en occupent pour qu'on en parle donc / si on veut effecti-  
 vement parler du statut économique des femmes / particu-  
 lièrement dans la société d'aujourd'hui il faut que les  
 femmes elles mêmes prennent en en mains / l'analyse de ce statut /  
 13 parce que je sais bien que ma femme est engagée dans pas  
 mal de situations de euh : [bruits de fond] de mouvements  
 mais euh jamais le / je pensais pas que ça avait été à ce point  
 là  
 14 non ce n'est pas de la bêtise parce que pour être magicien faut  
 d'abord être intelligent  
 15 ben il vous va bien aussi celui-là / tenez / enfoncez le bien avec les deux mains

(1) Code de transcription : les syllabes, qui portent un accent d'insistance, sont soulignées : ex. donc.

(2) Les exemples 11, 12, 13 sont extraits du dossier Niveau II "La femme en France", BELC, 1973.

Les exemples 14, 15, 16, 17, d'un corpus de documents oraux recueillis à micro caché, cf. "L'oral spontané", BELC, 1980.

L'exemple 18, de l'arrivée du tour de France 79.

L'exemple 19 d'un bulletin d'informations.

hein / ben il vous va bien

16 et puis elle a tout laissé de m... des meubles bouille vous entendez des mais ~ antiquités des choses comme ça qui valent des millions tout

17 parce que moi figurez vous j'@peux pas vivre dans la merde comme ça c'est pas possible

18 zoetemelk toujours en tête / zoetemelk toujours en tête attention pour l'arrivée / bernard hinault top bernaact hinault les deux bras en l'air les bernard hinault 2e jop zoetemelk bernard hinault les deux bras en l'air donc qui vient de remporter la dernière étape c'est son 7e succès / dans ce tour de france et qui en plus remporte bien sûr ce tour de france /

19 les militants du p.s. veulent régler la querelle miterrand mauroy mais les minoritaires du parti ne seront pas présents à la réunion

La présence d'accents d'insistance contribue à :

1 - renforcer le sémantisme d'un certain nombre d'unités lexicales que ce soit des substantifs : les minoritaires (19), zoetemelk toujours en tête (18), des adjectifs : mais antiquités (16), des noms propres : Bernard Hinault (18), France (18), Beulle (16), des verbes ou locutions verbales : pourqu'on en parle (12), tiennent en mains (12).

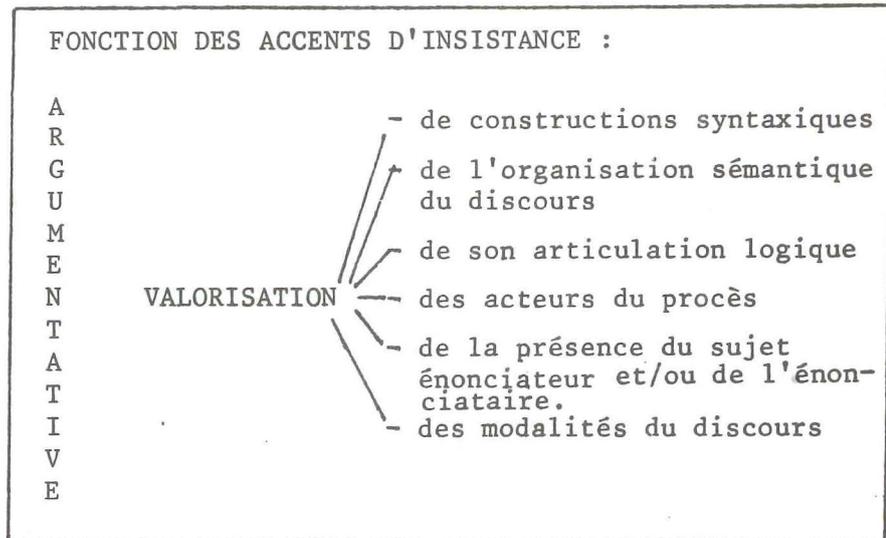
2 - valoriser les acteurs au procès ou souligner la présence du sujet énonciateur : il faut dire que les femmes elles me (12), parce que moi figurez vous (17).

3 - renforcer les modalités du discours, par leur présence sur des adverbes d'appréciation : il vous va bien la couleur et tout (15), B. Hinault qui remporte biensûr ce tour de france (18) ou des verbes modalisants : les militants du P.S. veulent régler la querelle Miterrand Mauroy (19), les adverbes de négation : je peux pas vivre (17), c'est pas possible (17) ou des déterminants : ce tour de france (18), des femmes (12).

4 - souligner les articulateurs logiques, ou les mots indiquant les étapes d'une argumentation : donc on peut parler (12), donc qui vient de remporter (18) un autre point (11) mais les minoritaires (19)

5 - préciser la fonction syntaxique de certains énoncés : par exemple dans le statut économique des femmes particulièrement dans la société d'aujourd'hui (12) la présence de l'accent d'insistance sur le déterminant le permet de renforcer la valeur particularisante de ce dernier.

Par les effets de renforcement qu'ils opèrent au niveau lexical, syntaxique et discursif, les accents d'insistance contribuent de manière décisive à la trame argumentative des énoncés.



c. les variations de la courbe mélodique :

Elles jouent également un rôle dans le découpage syntaxico-sémantique des énoncés, mais nous n'envisageons, pour les raisons exposées plus haut, que les montées intonatives fortement marquées. Nous en verrons quelques exemples dans les trois documents oraux proposés dans le chapitre suivant :

La segmentation en unités du discours oral

Les pauses opérant, dans un discours, une segmentation qui ne correspond pas toujours à son organisation syntaxique, il n'est pas facile d'y reconnaître les unités auxquelles nous a habitué un écrit normalisé. Dans ce type d'écrits, les phrases se décomposent normalement en Groupe Nominal et Groupe Verbal, et leurs limites sont précisées par la ponctuation.

Dans les exemples ci-dessous, les pauses ne permettent pas d'opérer cette segmentation (1) :

(1) L'exemple 20 est tiré d'un bulletin d'informations de France-Inter ; l'exemple 21 de l'émission "Vécu", l'exemple 22 de l'arrivée du Tour de France 79, l'exemple 23 appartient au corpus de documents recueillis à micro caché, cité plus haut.

- 20 Les Français n'ont pas froid dans le dos un sondage indique qu'ils sont en majorité d'accord pour baisser leur chauffage à dix-neuf degrés: Il
- 21 toutes les voitures les camions ça passait dans les villages c'était étroit ça faisait il du bruit et personne pouvait euh travailler
- 22 bernard hinault mais qui maintenant est enchainé à sept cent mètres de la ligne d'emmener / ce sprint avec jopzoetemelk dans la roue les deux hommes sont sur la place de la concorde
- 23 j'ai eu trois enfants dans deux pièces j'ai reçu pade ce que et puis alors moi c'était impeccable il

L'exemple 20 appartient aux "titres" d'un bulletin d'informations de France-Inter (que nous analysons dans son entier dans le chapitre suivant). Lu par un journaliste, il présente en conséquence les caractéristiques d'un écrit "oralisé". L'organisation syntaxique des énoncés est semblable à celle qui serait utilisée dans la presse écrite, à la différence qu'à l'écrit une marque de ponctuation signalerait une fin de phrase après *dos*, alors qu'il n'y a aucune pause entre *dos* et *son* *lage*, permettant un repérage de fin d'unité.

L'exemple 21 est tiré d'une interview radiodiffusé (également présentée dans le chapitre suivant). On y remarquera outre la construction segmentée, fréquemment utilisée dans les énoncés oraux, l'absence de pauses indiquant le passage d'une phrase à l'autre, mais il existe par contre une pause entre *faisait* / et *dubruit*.

Le phénomène est le même dans l'exemple 22, extrait d'un reportage en direct : pas de pause entre *dans la roue* et *les deux hommes* mais une pause entre *sprint* et *J. Zoete melk*.

Dans l'exemple 23, extrait d'un monologue spontané, l'absence de pauses rend la fonction du G.N. *dans deux pièces* assez ambiguë, dans la mesure où il peut appartenir soit à : *j'ai eu trois enfants* soit à *j'ai reçu*. Cependant, l'accent d'insistance placé sur *dans* contribue en isolant le G.N. à lever l'ambiguïté et paraît indiquer un début d'énoncé.

Les pauses ne peuvent donc pas être tenues pour des marqueurs obligés de fins de "phrases". Pour cette raison d'ailleurs, nous avons décidé de ne pas utiliser ce terme, lui préférant celui, plus neutre, d'"énoncés".

Il reste que le problème de la segmentation de l'oral en unités n'en est pas résolu pour autant :

## SEGMENTATION EN ENONCES

A notre avis, elle est facilitée par :

- des changements dans la courbe intonative, qui en fin d'énoncé, est assez souvent descendante (mais ces modifications ne sont pas toujours décelables à l'oreille nue).
- la présence de pauses (/ ou //) ou de pauses "remplies" (euh).
- des regroupements syntaxico-sémantiques (G.N.+G.V.)
- des mots du discours (ben, hein, quoi...) et des articulateurs logiques (et, mais, donc) qui signalent les débuts, fins, et enchaînements d'énoncés.

La compréhension d'un discours oral passe non seulement par sa segmentation en énoncés, mais aussi par la saisie des rapports que ces derniers entretiennent, et par celle de tous les faits qui en organisent la cohérence : traits prosodiques, appareil de l'énonciation, marqueurs d'enchaînement, intégration des énoncés rapportés... Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un chapitre ultérieur.

### Parties du discours et constructions grammaticales

#### a. L'emploi de ça (1)

L'emploi fréquent de "ça" (13ème position et fréquence 3972 dans les listes du français fondamental) montre qu'il est nécessaire de s'interroger sur son fonctionnement, qui est d'un type un peu particulier. Ca possède en effet un statut qui est double : il est utilisé soit comme substitut auquel cas il reprend une unité contextuelle, soit comme déictique (2) et désigne alors un élément ou un ensemble situationnel.

Nous examinerons les exemples suivants :

24 *ben il était très bon son couscous* <sup>ah bon</sup> <sup>ah moi j'ai fais l'habitude de</sup>  
*de manger ça mais il était très bon hein vraiment puis copieusement*  
*servi* <sup>et puis ça réchauffe</sup>

(1) Nous reprenons ici l'analyse de R. Porquier in "l'emploi de ça en français parlé" (Le Français dans le Monde, n° 91).

(2) On appelle déictique tout élément linguistique, qui, dans un discours, désigne : 1) un élément de la situation ou l'ensemble situationnel dans laquelle ce discours est produit.  
2) le moment ou le lieu de sa production.  
3) le sujet énonciateur.

- 25 elle restait toujours dans son trou jamais nettoyé jamais propre  
avec des animaux des chats et des oiseaux enfin un tas de trucs comme  
ça il et ça n'a jamais été fait je je lui disais madame --  
il faut absolument que je fasse faire un constat y avait rien  
à faire elle voulait laisser entrer personne jusqu'au jour  
où elle est morte!
- 26 eh qu'est ce que vous voulez / moi je s... c'est épuisant table  
durée combien de temps I <sup>sa va</sup>  
sa m'est égal il eh ben ça va durer au moins un ou deux mois
- 27 moi je trouve ça atroce hein / vu de l'extérieur ça l'air formidable  
hein
- 28 ah ben vous aussi ça vous va // [rires] ah ben sa tiens  
c'est un: vert bleu qui va avec votre:] e manteau
- 29 oui ça y est

Dans l'exemple 24, les deux "ça" sont employées à la place du mot couscous.

Mais ça peut aussi se substituer à des contextes plus importants, et plus ou moins nettement définis. En (26), ça est utilisé à la place de *quel on vous a demandé ça* dans la première occurrence, dans la seconde il remplace *si vous acceptiez que votre femme soit candidate* : dans ces deux cas, le contexte est en partie implicite et doit être reconstitué.

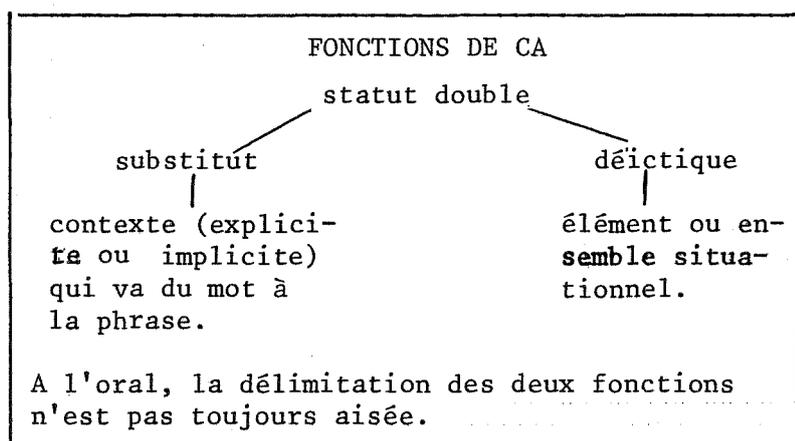
En (28) dans l'occurrence 2, ça remplace, semble-t-il, le mot "ménage" qui n'est pas utilisé explicitement mais qui peut être déduit de l'emploi de *jamais nettoyé jamais propre* ; le contexte auquel renvoie ça dans l'occurrence n° 1 est encore plus malaisé à cerner ; il se substitue d'une part à "animaux" (qui fonctionne comme générique pour "chats" et "oiseaux") et d'autre part à un champ sémantique plus vaste désigné par "trucs".

(1) Exemples 24, 25 et 26, tirés du corpus de "l'oral spontané".

26, interview devant le Centre Pompidou.

29, émission "Vécu".

En (26) ça a en quelque sorte les deux fonctions de substitut et de déictique; il reprend un ensemble contextuel antérieurement défini et résumé dans *c'est é pour ventable hein* mais désigne également une situation vécue par le locuteur. En (27) et (28), ça désigne un élément situationnel présent sous les yeux des locuteurs : c'est-à-dire le centre Pompidou en (27), et un chapeau en (28). En (28), ça désigne une situation prise dans son ensemble : la réalisation d'une figure de ski (1).



b. C'est et il y a.

Des enquêtes effectuées sur la langue parlée par des élèves parisiens de CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (2) ont révélé que dans un cas sur quatre, ces derniers utilisaient la construction c'est ou il y a + élément prédiqué, de préférence au Groupe Nominal (réalisé par N ou pronom) / Groupe Verbal.

Nous nous contenterons ici de quelques remarques sur la construction c'est + élément prédiqué. Elle se présente soit sous la forme simple c'est, soit comme élément de la construction segmentée c'est... que, qui.

La fréquence d'emploi de c'est tient sans doute du fait que c'est à la fois présentatif, comme dans l'exemple (3) :

30 *c'est le café au bout de la rue des rosiers*

- 
- (1) Pour une étude détaillée de "ça", voir également l'étude de S. Gutierrez in "l'oral spontané", BELC, 1980.  
 (2) cf. D. François : "l'oral, les oraux et leur grammaire", Le Français dans le Monde n° 145.  
 (3) Les exemples 30 et 31 sont tirés du corpus l'oral spontané. L'exemple 32 de l'interview réalisé devant le centre Pompidou.

et représentatif dans la mesure où il annonce un élément comme dans :

31 *c'était très bon vraiment hein copieusement servi*

où c' annonce le mot couscous utilisé un peu plus loin dans la conversation.

Dans le cas de la construction segmentée c'est... qui, que, c'est peut permettre, par une opération d'extraction fréquente à l'oral, de détacher un Groupe Nominal en tête d'énoncé :

32 (une raffinerie de pétrole) *c'est tout ce que ça me dit moi de l'extérieur*

d. L'emploi de on.

A l'oral, on peut, soit avoir la même valeur que nous c'est-à-dire "je + les autres", soit désigner une collectivité plus ou moins définie à laquelle appartient ou non le locuteur.

Dans les exemples suivants(1) :

33 *vous savez c'est quelque chose d'épouvantable j'ai jamais vu des gens faibles / mais / alors hein en ce moment on doit plus vivre au jour le jour il vous savez euh ah ben chez nous on vit il on ça on a pas du tout le caractère comme ça et on amasse amasser amasser qu'à quoi ça / que'est ce que ça rapporte I*

34 *hein [rires] non mais enfin moi euh ce n'est pas ça je pense que vu que c'était bon un musée français // je pense qu'on devrait prendre investir français*

35 *forcément on on s'estime enfin peut être à tout on ne sait pas mais enfin on s'estime un peu désés // quand on voit par la suite les proportions que ça peut prendre // on a rendu à trente centimes bon c'était peut être pas des truucins de premier choix mais pour faire du ski on y fait du ski dessus actuellement*

En (33) dans la 1ère occurrence, on désigne un ensemble de personnes dans laquelle s'inclue le locuteur mais dans les 3 occurrences suivantes on remplace "nous", en (34) on désigne une collectivité à laquelle appartient le locuteur ; en (35), dans les cinq premières occurrences on est l'équivalent de nous, mais dans la sixième occurrence, on désigne un ensemble de personnes auquel n'appartient pas le locuteur : dans ce cas,

---

(1) L'exemple 33 est tiré de "l'oral spontané".

Les exemples 34 et 35 de l'émission "Vécu".

le monde des touristes, opposé à celui des propriétaires de terrains.

e. L'emploi des pronoms personnels.

Nous en rappellerons quelques particularités à l'aide des exemples suivants (1) :

36 *le petit commerçant le le l'agriculteur il peut se permettre de venir vendre son lait / enfin son beurre / son fromage tout ça !*

37 *ben le gars qui est dehors il a quand même beaucoup moins d'heures à faire / ils sont dans le luxe ils sont pas comme nous*

38 *il y a pourtant des logements hein des H.L. Métoub plus des maisons à rénover j'ai vu pas à l'avoir moi j'ai été je suis déjà grand-mère*

39 *chaque fois qu'ils venaient mais ils venaient que c'était ils ven ils voyaient que c'était propre / c'était impeccable et ben / ils disaient mais vous êtes bien ici que c'est propre ils disaient oh que c'est propre madame oh ce que c'est propre*

\* [ranove]

En (36), nous remarquons la reprise redondante du substantif sujet par le pronom *il* ; en (37) le décalage entre le genre et le nombre du Groupe Nominal le gars et l'emploi de ils sont ; en (38) un décalage entre l'emploi du déterminant des -et le pronom employé l' ; en (39) l'absence de coréférent explicite pour le pronom "ils" : dans les récits oraux spontanés, un seul et même pronom peut d'ailleurs renvoyer à plusieurs référents (par exemple l'emploi du même pronom il peut désigner des personnages différents et introduits successivement.)

f. La suppression de "ne" dans la négation.

La tendance à former la négation avec un seul élément, est une caractéristique orale bien connue. Elle varie, elle aussi, en fonction de la situation de communication, de la personnalité du locuteur et de la forme syntaxique de l'énoncé.

Dans une étude portant sur plusieurs centaines de phrases, J. Pohl (2) a montré que l'omission de ne variait, entre autres, en fonction de la nature du sujet : elle est particulièrement impor-

(1) Les exemples 36 et 37 sont tirés de l'émission "Vécu".

Les exemples 38 et 39 de "l'oral spontané".

(2) Dans la mesure où ils aident à maintenir le contact entre les locuteurs, on les dénomme habituellement "phatèmes". Mais cette dénomination ne rend pas compte de l'ensemble de leurs fonctions ; aussi est-il sans doute préférable de retenir le terme plus neutre de "mots du discours" proposé par O. Ducrot, ed. de Minuit, 1979.

tante dans le cas où le sujet est un pronom, mais résiste mieux lorsqu'il s'agit d'un nom propre ou d'un nom commun. (1)

Traits propres aux échanges oraux

- Nous mentionnerons ici le problème des "mots du discours" : *ben ma foi quoi hein vous savez* dont nous verrons le rôle dans le chapitre suivant à l'occasion de l'analyse d'un extrait d'interview radio-diffusé, et dans le chapitre "à l'écoute de deux discours oraux", puisqu'ils contribuent à l'enchaînement des énoncés, et par la même à la cohérence des discours.

Particularités dues à la linéarité de la parole

a) Constructions inachevées, ruptures de constructions, répétitions :

Nous nous contenterons de donner ici sous forme de rappel, quelques exemples de ces phénomènes (2) :

40 je pense que dans la vallée je p -- ben à quatre vingt dix pour cent tout le monde est content

41 bon ben disons que si vraiment c'était // puisque c'est c'est le musée est à la France je pense que ça aurait du être construction euh française /

42 bon ben ça [silence] ça donne un ça leur donne un compliment quoi ils sont quand même plus heureux que / que autrefois

43 alors voilà je viens je viens de voir j'ai dit écoutez : l'architecte j'ai dit écoutez quand est ce que vous commencez mes travaux /

44 ben ma foi je n'avais pas d'avis parce que je pensais pas à l'comme je vous ai dit je pensais jamais à ça : à que ça aurait été jusque là parce que je sais ben que ma femme est engagée dans pas mal de / de situations de mouvements mais : jamais euh je pensais pas que ça aurait été et ce point là quoi hein

(1) Voir à ce sujet l'analyse de G. Leveau in "l'oral spontané".

(2) Les exemples 40, 41, 43 sont tirés de l'émission "Vécu".

L'exemple 42, de l'interview devant le Centre Pompidou.

L'exemple 44 de "l'oral spontané".

L'exemple 45 du dossier "La femme en France".

b) Cohérence des énoncés grammaticaux.

Du fait de leurs conditions de production, et des particularités de leur situation de communication, les discours oraux présentent souvent des déviations par rapport à la norme grammaticale :

Dans les exemples suivants (1) :

- 45 *l'éducation nationale // les cantines se jouent au trimes*  
46 *ces gros souliers // je marche sur les pieds de tout le monde*  
47 *à lui / je lui ressemble à lui, j'étais pas préparé à vous dire on avait jamais pensé à la question*  
48 *c'était quelque chose que j'étais pas préparé à vous dire on avait jamais pensé à la question*  
49 *mon père sa moto le guidon le chrome est parti*  
50 *donc le plafond la bonne femme qui habitait en bas c'était une vieille dame très riche vous savez*

Nous constatons en (46) et (47) l'absence de préposition devant le Groupe Nominal détaché en tête d'énoncé ; en (48) la redondance du pronom et l'emploi anormal de la préposition "à" ; en (49) la construction du verbe "préparer" ; en (49) le bouleversement de l'ordre et de l'enchaînement des éléments ; en (50) une rupture syntaxique et sémantique entre les deux Groupes Nominaux de tête.

Il n'en demeure pas moins que ces exemples, à l'exception du (50) qui est sémantiquement ambigu, sont parfaitement compréhensibles ; ils sont tous cohérents.

Dans les exemples 46 et 47, la présence d'une pause entre *éducation nationale//... ces gros souliers//* et la suite des énoncés permet de détacher ces groupes nominaux et de suppléer dans le 1er cas à l'absence de préposition ; dans l'exemple 47 la présence de la préposition rend l'énoncé encore plus compréhensible ; en (48) la présence de *à lui* derrière le Groupe Verbal, est une reprise de l'élément détaché *à lui*, séparé du reste de l'énoncé par une pause, et qui est une forme elliptique de *c'est à lui* ; en (49), l'énoncé reste tout à fait compréhensible, en dépit de l'ordre des éléments grâce à l'adjectif possessif "sa" et au déterminant "le" qui, par leur rôle anaphorique, permettent de relier "moto" et "père" d'une part, "guidon" et "moto" d'autre part, ainsi que "chrome" et "guidon".

En (50), la pause entre "*le plafond*" et "*la bonne femme*" contribue à diminuer l'effet de surprise créé par la juxtaposition de ces deux mots au contenu lexical et sémantique tout à fait différent. La connaissance du contexte et des conditions de production du discours sont néanmoins

---

(1) Les exemples sont, sauf le (49) extrait du dossier "La femme en France" et le (50) extrait de "l'oral spontané", empruntés à J. Deulofeu : les énoncés à constituant lexical détaché". Limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive des énoncés, G.A.R.S. II. Sur ce problème, voir également le travail de J. Girardet in "l'oral spontané".

nécessaires pour expliquer ce rapprochement. Le locuteur, une femme âgée, exaspérée par ses conditions de logement, et par les problèmes qu'elle a pu avoir avec sa voisine, vient de parler du mauvais état de son parquet, qui est aussi le plafond de la voisine du dessous ; ceci explique la juxtaposition des deux mots.

Il peut y avoir différents degrés dans l'agrammaticalité des énoncés : d'un "défaut" de construction comme l'absence de préposition, à l'énoncé reposant sur de simples juxtapositions.

Ces énoncés, à la structure syntaxique anormale, ont cependant leur cohérence qui repose :

- sur des traits prosodiques dont nous retrouvons ici le rôle primordial, des reprises anaphoriques, des phénomènes d'extraction, ou des facteurs extra-linguistiques.

On aura intérêt, quand on analyse des énoncés oraux, à ne pas poser le problème uniquement en termes de grammaticalité ou d'agrammaticalité mais à essayer de déterminer ce qui les rend cohérents. Leur cohérence suppose enfin que l'on passe de l'analyse syntaxique à l'analyse de discours, ce que nous tenterons de faire dans ce chapitre "A l'écoute de deux discours oraux" : une anecdote et une conversation.

A L'ECOUTE DE TROIS DOCUMENTS SONORES

Etude syntaxique



## BONSOIR LES TITRES DE L'ACTUALITE

Transcription

Fiche signalétique

Première Partie :

- Traits prosodiques
- Constructions syntaxiques
- Enchaînement entre les énoncés

Deuxième Partie :

- Traits prosodiques
- Constructions syntaxiques
- Enchaînement entre les énoncés

## AU DEPART BON BEN JE CROIS

Transcription

Fiche signalétique

Traits prosodiques

Délimitation des unités

Constructions syntaxiques

Enchaînement entre les énoncés

## ARRIVEE DU TOUR DE FRANCE

Transcription

Fiche signalétique

Traits prosodiques

Constructions syntaxiques

Enchaînement entre les énoncés

## APPLICATIONS PEDAGOGIQUES



Transcription

bonjour les titres de l'actualité gigantesque marée noire au large  
 du golfe du mexique les techniciens français seront peut être  
 appelés à la rescousse // la convention nationale du parti socialiste  
 à paris les militants du p.s. veulent régler la querelle mitterand  
 mauvais mais les minoritaires du parti ne seront pas présents à  
 la réunion // le président égyptien sadate offre l'asile au chah  
 d'iran condamné à mort par le régime de l'ayatollah khomeiny //  
 les français n'ont pas froid dans le dos un sondage indique qu'ils  
 sont en majorité d'accord pour baisser leur chauffage à dix-neuf  
 degrés // une étude de la prévention routière indique que les voitures  
 en france sont en mauvais état un véhicule sur deux n'est  
 pas conforme aux normes de sécurité // et puis: à trois jours du  
 départ du tour de france bernard hincault remet son titre de  
 champion de france en jeu à ploumélou dans le morbihan [...] 7 heures  
 trente et une minutes

le golfe du mexique c'est loin me direz vous  
 mais dans cette région // la gigantesque marée noire qui est  
 entrain de s'échapper d'un puits sous-marin // constitue sans  
 doute la plus grande catastrophe économique jamais vue  
 jusqu'ici // plus grave que celle d'ekofisk en mer du nord  
 il y a deux ans // si les informations dont nous disposons actuel-  
 lement sont vérifiées // tout ce que nous savons pour l'instant  
 c'est que cette marée noire de cinquante kilomètres de long //  
 se situe à quatre vingt dix kilomètres des côtes du golfe du  
 \* / raskus /

mexique // c'est un forage / marin qui a mal tourné // le pompier  
colant américain red a daire appelé sur place n'a rien pu  
faire // du puits il n'échappe entre dix-sept et trente mille  
barils de pétrole par jour les mexicains // envisagent main-  
tenant d'appeler à à la rescousse une équipe française diri-  
gée par yvon jubiôn que françois vicard a rencontré hier soir //

Extraits d'un bulletin d'informations  
(France-Inter, 24/6/79)

## BONJOUR LES TITRES DE L'ACTUALITE

Il s'agit d'un extrait d'un bulletin d'informations diffusé sur France-Inter le 24/6/79 à 7h30, comportant des flashes et quelques commentaires.

Les paramètres proposés dans le premier chapitre permettent de le caractériser du point de vue de :

### ses conditions de réalisations

lieu de réalisation : studio

diffusion : par les medias

réalisation : professionnelle - à micro découvert

locuteurs : journaliste ;  
une personne qui salue l'auditeur et donne des indications horaires.

durée :

### sa situation de communication

contact : immédiat

récepteur : virtuel (auditeur de radio) et éloigné

absence d'échanges entre l'émetteur et le récepteur

utilisation d'un support écrit

### sa situation d'énonciation (traits repérables à première écoute)

caractéristiques phonétiques :

absence d'accent régional  
nombreux accents d'insistance

ancrage spatio-temporel de l'énoncé

l'heure donnée par un journaliste.

Le document comprend deux parties distinctes que nous étudierons successivement :

- I) du début à "morbihan" où le journaliste lit des flashés.
- II) de "le golfe du mexique" à *que F. Mard a rencontré hier soir* où le journaliste commente les informations à l'aide d'un support écrit.

## PREMIERE PARTIE

Dans la partie I, les différences entre le document envisagé et la présentation éventuelle des mêmes informations dans un article de la presse écrite, proviennent essentiellement de l'usage des traits prosodiques.

- 1) pauses ; 2) accents d'insistance ; 3) montées intonatives marquées.

### Traits prosodiques

#### 1) Les pauses

L'examen de la répartition des pauses montre qu'elles apparaissent :

- a) en fin de flash

ceux-ci sont ainsi nettement délimités et par la pause et par une phrase musicale d'accompagnement.

- b) après un groupe nominal circonstanciel :

*b. hinault remet son titre de champion de France en jeu à plouméléch*

La présence de la pause après le G.N. *en jeu* est conforme au découpage syntaxique de l'énoncé ; elle joue, dans ce cas, le même rôle qu'une virgule dans un article de presse.

- c) à l'intérieur de groupes nominaux :

*1. le président / égyptien sadate  
2. un / véhicule sur deux*

Dans ce cas, toute ponctuation serait impossible à l'écrit : les pauses ont une fonction sémantique et argumentative : elles mettent en relief le contenu lexico-sémantique des mots.

#### 2) Les accents d'insistance :

Les six accents d'insistance relevés ont les fonctions suivantes :

- mise en relief du mode d'adresse dans : *bonjour*
- accentuation de la modalité du non-certain donné à l'énoncé dans : *les techniciens français seront peut être appelés*
- renforcement de l'articulation logique des énoncés, et de la prépondérance de l'argument Q annoncé par rapport à l'argument P : *mais les minoritaires du parti*
- précision sur la localisation dans l'espace dans : *plouméléch*

- mise en relief du sémantisme des énoncés dans :

*les français sont d'accord  
une étude de la prévention routière  
mauvais état*

### 3) Les montées intonatives :

Dans trois énoncés, elles soulignent l'organisation syntaxique de l'énoncé :

- Dans *au large du golfe*, la montée intonative sur *golfe* apparaît à la fin du G.N. circonstanciel ;

- Dans *les minotaires* et *les français* elles sont à la fin du G.N. sujet.

- Dans trois autres cas :

1. *champion de France*
2. *convention nationale*
3. *dix neuf degrés*

elles contribuent surtout à la mise en relief du sémantisme des énoncés.

Nous voudrions maintenant faire quelques observations concernant la structure syntaxique des énoncés, à l'intérieur de chaque flash.

### Constructions syntaxiques

Les constructions syntaxiques des énoncés sont semblables à celles de la presse écrite : on y retrouve dans tous les flashes le découpage en Groupe Nominal et Groupe Verbal constitutifs de la phrase. La nominalisation des énoncés de départ des deux premiers flashes est également un procédé fréquemment utilisé dans les journaux. Néanmoins l'absence de pauses ou de toute autre indication entre *golfe du mexique* et *les techniciens français*, *la convention nationale du parti socialiste* et *les militants du p.s.*, *n'ont pas froid dans le dos* et *un sondage indique*, *en mauvais état* et *un véhicule sur deux* confirme ce que nous indiquions dans le chapitre précédent sur l'inadéquation du découpage en phrases dans un discours oral.

Ceci nous conduit à faire quelques remarques sur l'enchaînement des énoncés.

### Enchaînement entre les énoncés

Il est effectué normalement par une phrase musicale, qui, tout en indiquant la fin de chaque flash, assure le lien avec le suivant. On notera toutefois entre l'avant-dernier et le dernier flash l'emploi de "et puis" marqueur d'enchaînement très fréquemment employé à l'oral, dont nous analysons le rôle dans le chapitre "Un vigneron raconte...une famille bavarde. Nous ferons également observer l'emploi du déterminant la dans le G.N. "*la convention nationale du parti socialiste*"; l'emploi de ce déterminant avec valeur particularisante, inhabituelle dans un titre, indique qu'il a déjà été question de l'événement précédemment et souligne le rapport existant entre les différents bulletins d'information.

## Les rapports énonciateur/énonciataire

L'analyse des marques de l'énonciation est un des moyens qui permettent d'appréhender la cohérence discursive. Cette approche étant présentée dans le chapitre suivant, nous nous contenterons ici de quelques remarques sur les marques indiquant les rapports énonciateur/énonciataire.

Ils sont directement signalés en tête d'émission par l'emploi du mot "bonjour"; leur présence est également indiquée par l'emploi des traits prosodiques tels que les accents d'insistance qui attirent l'attention de l'auditeur, et permettent de hiérarchiser les informations présentées.

## DEUXIEME PARTIE

### Traits prosodiques

#### 1) Les pauses

Dans la seconde partie du document, les pauses sauf dans le G.N. *forage/marin* où on relève une pause entre le nom et l'adjectif, respectent l'organisation syntaxique de l'énoncé.

Dans trois cas, elles indiquent la fin d'une unité syntaxique, composée d'un G.N. et d'un G.V. :

1. *il y a deux ans //*
2. *se situe à quatre vingt dix kilomètres des côtes du golfe du mexique //*
3. *le pompier volant américain red adair appelé sur place n'a rien pu faire //*

Dans deux cas, elles apparaissent à la fin d'une subordonnée :

1. *qui est entrain de s'échapper du puits sous-marin //*
2. *si les informations/dont nous disposons actuellement sont vérifiées //*

Dans trois occurrences, elles isolent des groupes nominaux :

1. *mais dans cette région //*
2. *si les informations //*
3. *des puits //*

et dans une occurrence, la pause souligne l'opération d'extraction opérée par la construction segmentée :

*tout ce que nous savons pour l'instant c'est que cette marée noire de cinquante kilomètres de long // se situe [...]*

#### 2) Les accents d'insistance :

Ils se répartissent principalement sur les adjectifs :

1. *gigantesque marée noire*
2. *la plus grande catastrophe*
3. *plus grave*
4. *forage/marin*
5. *rente mille*
6. *quatre vingt dix*
7. *de long*

et renforcent leur contenu lexico-sémantique. Mais ils apparaissent aussi sur trois adverbes :

1. sans doute
2. rien
3. tout ce que nous savons

Dans les deux premiers cas, ils soulignent les modalités de l'énoncé, dans le troisième, ils renforcent l'opération d'extraction signalée ci-dessus.

### 3) Les montées intonatives :

On remarquera des montées intonatives particulièrement marquées sur l'adverbe *mâl*, et sur les G.N. *par jour*, *les mexicains*, *von julian*

Dans le premier cas, elle souligne le contenu lexico-sémantique de l'adverbe. La présence d'une montée intonative sur le G.N. *les mexicains* renforce à la fois son contenu sémantique et son rôle syntaxique de G.N. sujet.

## Constructions syntaxiques

Du point de vue des constructions syntaxiques, nous relèverons tout d'abord :

### 1) l'utilisation d'une construction caractéristique de l'oral :

l'extraction d'un élément en tête d'énoncé à l'aide de la seule structure prosodique :  
*de pétrole* *du puits // il n'échappe entre dix-sept et trente mille barils*

La présence d'une pause après *du puits //* permet à elle seule l'extraction du G.N..

### 3) La présence de constructions très fréquentes à l'oral :

une construction elliptique :

dans l'énoncé *plus grave que celle d'États-Unis [...] les mots*

*plus grave* sont employés à la place de "elle est plus grave".

trois occurrences de *c'est*

trois occurrence de construction segmentée.

Dans l'énoncé, *c'est loin me direz vous*, c' représente le G.N. *le golfe du Mexique* qui est ainsi extrait et mis en relief.

Dans *tout ce que nous savons pour l'instant c'est que cette manœuvre nous*  
*c'* représente la relative substantivée *tout ce que nous savons*  
ce qui permet d'insister sur l'indéfini *tout*.

Dans *c'est un forage marin qui* c'est permet d'extraire le G.N. *forage marin*.

Dans les trois cas, les informations apportées par les éléments extraits, sont évidemment valorisées par rapport aux autres.

#### Les relations entre les énoncés.

Sur le plan de la relation entre les énoncés, nous signalerons un emploi intéressant de l'articulateur mais. Dans le passage suivant :

*le golfe du mexique c'est loin me diriez vous mais dans cette région // la gigantesque marée noire [...] constitue sans doute la plus grande catastrophe*

l'argument introduit par mais, répond à un argument P dont seule une partie *c'est loin* est explicite, le reste de l'argument "donc inintéressant pour vous" étant implicite ; or, comme l'on sait, le recours au non-dit est un des moyens utilisés, en situation de communication orale, pour structurer le discours.

#### Les rapports énonciateur/énonciataire

La relation énonciateur/énonciataire implicitement marquée dans l'usage des structures prosodiques, est également directement posée dans l'incise *c'est loin me diriez vous*.

Dans ce document, les constructions syntaxiques employées ne diffèrent guère de celles qui seraient utilisées dans un article de la presse écrite. La différence essentielle provient de l'emploi à l'oral, de traits prosodiques : pauses, accents d'insistance, montées intonatives, qui jouent un rôle au niveau syntaxique et argumentatif.

Nous avons néanmoins remarqué, que même dans ce type de document, qui repose sur l'utilisation d'un support écrit, il n'était guère possible de parler de "phrases" puisque les marques prosodiques susceptibles de délimiter ces unités ne sont pas toujours respectées.

Nous pouvons enfin noter les différences d'un point de vue syntaxique entre la première partie qui repose sur la lecture de flashes d'informations et la seconde où le journaliste commente des documents écrits, et où on relève des exemples de constructions soit caractéristiques de l'oral telles que l'extraction en tête d'énoncé à l'aide des seules pauses, soit fréquentes à l'oral comme l'usage de l'ellipse et de constructions segmentées.



au départ bon ben je vois qu'y avait assez unel une problème del de haine hein ! contre la station ! quand on démarre une station y avait pas des routes ! toutes les voitures les camions ça passait dans les villages c'était étroit ça faisait // du bruit et personne pouvait euh : travailler après euh ! les routes bon ben ça touchait des terrains mais on est pas prêt de / y a eu une haine un peu de ce côté là les terrains d'ici qui / qui portaient quoi / les propriétaires dans son atelier j.p. murait trente ans boueur de skis

après petit à petit quand tout le monde s'a perçoit que la station bon ben / a évolué / que ça crée des emplois [bruits] que le petit commerçant que le le l'agriculteur il peut se permettre de venir vendre son lait / enfin son beurre / son fromage tout ça / bon ben ça [silence] ça donne un ça leur donne un compliment quoi ils sont quand même plus heureux que / que autrefois / mais je m'a perçois que maintenant <sup>bon ben</sup> tout le monde euh essaie de de s'inté-ger dans cette station ils viennent travailler ou alors ils ont les enfants qui peuvent profiter du ski qui peuvent profiter euh // je pense que dans la vallée euh [silence] je p -- ben à 90% tout le monde est content /

Extrait de l'émission "Vécu"  
(France-Inter, 2/2/80)

## AU DEPART BON BEN JE CROIS...

Il s'agit d'un extrait d'un interview réalisé pour l'émission "Vécu" du 2.2.1980 portant sur la vie des habitants d'une station de ski, dans les Alpes.

### Conditions de réalisation

lieu de réalisation : un atelier de réparations de skis  
diffusion : par les media (radio)  
réalisation : professionnelle, à micro découvert  
locuteurs : un loueur de skis de 30 ans  
un journaliste

### Situation de communication

échange incluse dans une communication plus large : interview à l'intérieur d'une émission de radio.  
contact entre le locuteur et l'émetteur : immédiat du point de vue du contact avec le journaliste.  
différé, en ce qui concerne celui avec les auditeurs de l'émission.  
récepteur : - actuel en ce qui concerne le journaliste  
- virtuel en ce qui concerne les auditeurs  
utilisation d'un support :  
- pas de support écrit.

### Situation d'énonciation (traits repérables à la première écoute).

caractéristiques phonétiques : - un débit lent  
- pas de schémas intonatifs marqués.  
ancrage spatio-temporel de l'énoncé : - des repères spatiaux donnés par le journaliste : l'atelier de location.

## Traits prosodiques

1) Les pauses : elles ont une fonction syntaxico-sémantique, dans la mesure où elles indiquent des fins :

d'unités syntaxiques composées d'un G.N. et d'un G.V. :

- 1) *problème de haine contre la station /*
- 2) *y avait pas des routes /*
- 3) *ils sont quand même plus heureux que / autrefois*

de subordonnées :

- 1) *qui portaient quoi /*
- 2) *que sa vie des emplois /*
- 3) *que la station a évolué /*
- 4) *que le petit commerçant [ ] son fromage tout sa /*

de groupes nominaux :

- 1) *enfin son beurre /*
- 2) *les terrains d'ici /*

de constructions inachevées :

- 1) *on est pas prêt de /*
- 2) *personne pouvait travailler après eh /*

et une fonction modalisante dans la mesure où dans huit énoncés elles sont le reflet de l'état d'esprit du locuteur (hésitations) :

- 1) *ça faisait // du bruit*
- 2) *une / une problème de / de haine*
- 3) *les terrains d'ici / qui / qui portaient*
- 4) *la station bon ben / a évolué*
- 5) *bon ben ça [ silence ] ça donne*
- 6) *ça donne un / ça leur donne un compliment*
- 7) *ils sont quand même plus heureux que / que autrefois*

On notera également plusieurs cas de pauses remplies, employées de manière redondante ou non, avec les autres pauses :

- 1) *tout le monde euh euh de euh n'intègre*
- 2) *qui peuvent profiter euh //*
- 3) *je pense que dans la vallée euh [ silence ]*

2) Les accents d'insistance :

Par rapport aux deux autres documents analysés, ils n'ont qu'un rôle négligeable ; on n'en relève que deux : l'un sur la négation pas : *y avait pas* et l'autre sur la conjonction mais dans *mais je n'aurais*

## Délimitation des unités

- Pour la segmentation en unités, nous nous appuyerons sur les critères définis dans le chapitre précédent :

- des critères syntaxico-sémantiques (GN + GV ou c'est, il y a + élément prédiqué)
- la présence ou non de pauses

- l'utilisation de "mots du discours" (ben, hein, quoi), d'articulations logiques (alors, puis, mais, donc), signalant des débuts, fins ou enchaînements d'énoncés.

L'unité 1 : au déja**it** bon ben je crois qu'y avait assez une euh/une problème de haine hein contre la station  
est constituée d'un groupe nominal je  
d'un groupe verbal composé de V (av**is**) avec deux expansions : un circonstant**au déja**it**** et une complétive y avait assez une une problème de haine hein/contre la station

L'unité se termine par une pause.

L'unité 2 : quand on dém**ande** une station y'avait pas des routes/

est constituée d'un présentatif y'avait avec des éléments prédiqués : un groupe nominal pas des routes et une proposition circonstancielle détachée quand on dém**ande** une station. Une pause souligne la fin de l'unité.

L'unité 3 : toutes les voitures les camions ça passait dans les villages  
est constitué d'un groupe nominal toutes les voitures les camions et d'un groupe verbal passait dans les villages mais elle ne se termine pas par une pause et n'est pas séparée de l'unité suivante par un mot de liaison.

L'unité 4 : c'était étroit est constituée d'un présentatif c'était et d'un élément prédiqué : un adjectif étroit mais comme en 3, on remarque l'absence de pause finale et de séparation avec l'unité précédente.

L'unité 5 : ça faisait un du bruit est composée d'un groupe nominal ça et d'un groupe verbal faisait du bruit. On y remarque également l'absence de pause finale et de séparation avec l'unité 4.

L'unité 6 : personne pouvait travailler est constituée d'un groupe nominal personne et d'un groupe verbal pouvait travailler ; pas de pause finale, pas de marque de séparation avec l'unité 5.

L'unité 7 : les routes bon ben ça touchait des terrains est constituée d'un groupe nominal les routes bon ben ça, d'un groupe verbal touchait des terrains sans pause finale ; elle est séparée de l'unité 6 par après et de l'unité 8 par puis.

L'unité 8 : on est pas p**ê**t de l est une unité constituée d'un groupe nominal on et d'un groupe verbal interrompu est pas p**ê**t de l suivie d'une pause.

L'unité 9 : y a eu une haine un peu de ce côté là est constituée d'un présentatif y a eu et d'un groupe nominal prédiqué une haine un peu de ce côté là

L'unité 10 : *les terrains d'ici qui qui portaient quoi* est une unité constituée d'un groupe nominal *les terrains* avec expansion sous forme de relative *qui portaient quoi*, non suivie de pause, mais du mot du discours *quoi*. Elle n'a pas de groupe verbal, ce qui lui confère un caractère d'inachèvement.

L'unité 11 : *les propriétés* est elle aussi une unité inachevée constituée d'un seul groupe nominal.

L'unité 12 : *dans son atelier f. P. Muat boueu de skis* dite en voix off, sépare de fait le document en deux parties ; elle constitue une unité formée de deux groupes nominaux : *f. P. Muat* et *dans son atelier*

Nous constatons dans cette première partie que les unités 1, 2, 3 et 7 sont constitués de G.NetG.V. accompagnées de pause, ce qui les apparente à la structure d'un écrit, normé ; que les unités 9, 10 et 11 ainsi que l'énoncé en voix off, sont des unités inachevées, mais que les unités 3, 4, 5 et 6 peuvent être considérées soit comme des unités juxtaposées, soit comme les membres d'une seule et même unité. Nous remarquons également que cette absence de délimitation ne constitue en rien une gêne pour la compréhension de l'énoncé, dans la mesure où la structure syntaxique élémentaire est respectée.

L'unité 13 : de *petit à petit à quoi* : on remarque le rejet du groupe nominal *sa* et d'une partie du groupe verbal *donne un compliment* vers la fin de l'unité, le triplement du groupe nominal qui est l'objet de deux reprises *sa / sa / sa* et le redoublement du groupe verbal, objet d'une reprise, *donne un / leur donne un compliment*. Le groupe verbal se décompose en un verbe *donne*, un pronom *leur*, un groupe nominal objet *un compliment*, un groupe nominal circonstant *après petit à petit*, et d'une proposition circonstancielle *quand tout le monde s'amusait* dont dépendent trois complétives :

- 1) *que la station bon ben a évolué*
- 2) *que sa crée des emplois*
- 3) *que le petit commerçant [ ] son fromage tout sa*

On ne relève aucune pause en fin d'unité, mais le mot du discours en souligne l'achèvement. On peut constater sur cet exemple, la présence possible, dans le discours oral, de constructions complexes avec enchaînement.

L'unité 14 : *ils sont quand même plus heureux qu'autrefois* est constituée d'un groupe nominal *ils* et d'un groupe verbal *sont quand même plus heureux qu'autrefois* et est terminée par une pause. Elle possède des caractéristiques qui l'apparentent à l'organisation syntaxique d'un écrit normé.

L'unité 15 : *je m'aperçois que maintenant bon ben tout le monde euh enoie de euh s'intégrer hein dans cette station* est constituée d'un groupe nominal *je*, d'un groupe verbal avec expansion sous forme de complétive *que maintenant [ ] dans cette station*, elle n'est pas terminée par une pause mais est séparée de l'unité 13 par *mais* et de l'unité 15 par *bon ben*

L'unité 16 : est composé d'un groupe nominal *ils* et d'un groupe verbal *viennent travailler* sans pause finale.

L'unité 17 : *ils ont les enfants qui peuvent profiter du ski qui peuvent profiter eux* est constituée d'un groupe nominal *ils* et d'un groupe verbal décomposable en un verbe *ont*, un groupe nominal *les enfants* ayant pour expansion une relative *qui peuvent profiter du ski* qui est l'objet d'une reprise inachevée *qui peuvent profiter* suivie d'une pause remplie *euh* et d'une pause avec reprise de souffle.

La présence de *ou alors* entre les unités 16 et 17 semble être la preuve qu'elles sont les membres d'une seule et même unité.

L'unité 18 : *je pense que dans la vallée euh* est constituée d'un groupe nominal *je* et d'un groupe verbal décomposable en un verbe *pense* ayant pour expansion une complétive inachevée *que dans la vallée euh* suivie d'une pause remplie.

L'unité 19 : *je p --* est constituée d'un groupe nominal *je* et d'un verbe inachevé *p --* non suivi de pause.

L'unité 20 : *à 90% tout le monde est content* est constituée d'un groupe nominal *tout le monde* et d'un groupe verbal *est content* ; elle s'achève sur une pause et est séparée de l'unité 18 par *ben*.

Dans cette deuxième partie, on remarque une délimitation en unités plus aisée que dans la première partie et la présence en 12 d'une unité complexe avec enchassement.

### Constructions syntaxiques

A l'intérieur des unités délimitées, nous étudierons maintenant quelques constructions syntaxiques.

Nous remarquons au préalable que l'ordre S.V. complément n'est pas toujours utilisé (cf. unités 2, 12, 13, 20), que l'emploi d'unités juxtaposées (cf. unités 4, 5, 6, 7, 9, 14, 15, 20) ou inachevées (cf. unités 8, 10, 11, 12, 17, 19) est fréquent, mais qu'on rencontre aussi des unités coordonnées (unités 16 et 17) et une phrase complexe (unité 17). Nous envisagerons ensuite successivement l'étude :

#### des présentatifs

On notera l'emploi du présentatif "il y a" utilisé ici sans *il* et dont nous avons indiqué dans le chapitre précédent l'emploi très fréquent à l'oral.

- 1) *y avait assez une problème de haine*
- 2) *y avait pas des routes*
- 3) *ya eu une haine un peu de ce côté là*

et un emploi du présentatif "c'est" dans "c'était étroit".

#### de l'emploi de ça :

utilisé dans de document comme susbtitut :

- 1) *toutes les voitures les camions ça faisait [ ] ça faisait du bruit*
- 2) *les routes bon ben ça touchait des terrains*

- 3) quand on s'a perçoit que la station a évolué que ça crée des emplois / que le petit commerçant bon ben sa sa leur donne un compliment  
 4) enfin son beurre / son fromage tout sa

dans les deux premiers exemples, ça reprend des groupes nominaux *les voitures les camions* et *les routes* ce qui en permet l'extraction et la mise en relief. Dans l'exemple 3, le premier ça remplace le mot station, le 2e et le 3e reprennent en fait le contenu sémantique des complétives introduites par le verbe "s'a perçoit".

Dans le dernier cas, sa remplace l'hyperonyme "produits laitiers" des mots beurre et fromage, et a une valeur généralisante.

#### des pronoms personnels :

On remarquera :

a) le redoublement du substantif sujet :

*le petit commerçant l'agriculteur il peut se permettre de venir vendre son lait*

b) l'emploi des pronoms personnels "ils" et "leur" sans référence précise :

- 1) *ça leur donne un compliment*
- 2) *ils viennent ils ont des enfants*
- 3) *ils sont quand même plus heureux qu'avant*

On relève enfin certaines constructions syntaxiques "anormales" dont il est difficile de dire si leur emploi vient de la situation de communication et/ou de l'origine socio-culturelle du locuteur :

- l'emploi de des au lieu de de après *y avait pas*
- l'emploi du féminin au lieu du masculin dans :

- 1) *une problème de l'de haine*
- 2) *toutes les voitures / les camions*

- l'emploi de une dans *quand on démarre une station y avait pas des routes* est particulièrement intéressant. En effet, il s'explique très bien s'il s'agit d'un énoncé à valeur généralisante ou d'un commentaire comme le confirme d'ailleurs l'emploi du présent, mais la suite de l'énoncé *y avait pas des routes* donne des précisions sur l'événement, détruit la valeur généralisante amorcée dans le premier énoncé, et se place sur le plan de la narrativité. Tout se passe donc comme si *y avait pas des routes* se greffait sur un commentaire inachevé dont les traces seraient l'emploi de une et de l'indicatif présent.

On relève enfin l'emploi de l'expression familière quand même et d'une tournure peut-être régionale *sa leur donne un compliment*, traces, sans doute, de l'origine socioculturelle du locuteur.

#### Enchaînement entre les énoncés

Du point de vue de l'enchaînement entre les énoncés, le nombre élevé de mots du discours (7 emplois de *bon ben*, 2 emplois de *hein*, un emploi de *quoi*) conduit à faire quelques remarques sur leur emploi.

##### bon ben

- 1) *au défaut bon ben je vois*
- 2) *les routes bon ben ça touchait*

- 3) la station bon ben a évolué
- 4) son fromage tout ça / bon ben ça donne un / ça leur donne un compliment
- 5) je m'a jugé que [ ] bon ben tout le monde euh essie
- 6) tout le monde s'intègre bon ben ils viennent
- 7) je p - - ben à 90% tout le monde est content

Dans trois occurrences (1, 5, 7) *bon ben* précède un verbe indiquant un jugement et renforce la modalité appréciative de l'énoncé. En (4) et (7) *bon ben* aide au démarrage des énoncés. Dans ces deux cas *bon ben* marquent également un lien logique entre les énoncés ; *ça leur donne un compliment et tout le monde est content* se présentent comme la conséquence de ce qui a été dit précédemment.

#### hein

- 1) un problème de haine hein contre la station .
- 2) tout le monde euh encie de euh s'intègre hein

Dans les deux cas ci-dessus, *hein* suit les éléments qu'il accompagne, souligne l'exposé des faits du locuteur, et permet d'attirer l'attention de l'interlocuteur.

#### quoi

Dans *ça leur* donne un compliment *quoi*, *quoi* souligne la fin d'un énoncé et joue peut-être un rôle conclusif.

Si nous comparons les documents 1 et 2, nous relevons de nettes différences :

#### au plan syntaxique :

présence d'énoncés inachevés  
 utilisation d'énoncés juxtaposés, coexistant avec des énoncés complexes à enchassement.  
 recours à des constructions syntaxiques fréquentes à l'oral, et parfois déviantes par rapport à la norme.

#### au plan discursif :

présence de mots du discours assurant l'enchaînement des énoncés.

Document n° 3

Jean François 800 m de la ligne attention il nous faut maintenant  
 un interview de : // Bernard Hinault Bernard Hinault moi si maintenant  
 est entrain / à cent mètres de la ligne d'emmener ce sprint avec Jop  
 Zoetemelk dans la roue les deux hommes sont sur la place de la Concorde //  
 ils ne vont pas tarder / ressortir pour aborder ici / les Champs Élysées et  
 cela va se terminer à la hauteur du Perrillon Gabriel devant lequel nous  
 nous trouvons // Bernard Hinault qui commence à regarder sur sa droite pour  
 savoir où se trouve Jop Zoetemelk Jop Zoetemelk / qui est bien placé : / dans  
 la roue / de Bernard Hinault les deux hommes maintenant les  
 voici qui tournent ils sont à cinq cent mètres de l'arrivée // c'est  
 toujours Bernard Hinault maintenant qui lance le sprint Bernard  
 Hinault toujours en tête avec Jop Zoetemelk dans la roue avec Bernard  
 Hinault / qui n'a / toujours pas voulu changer de vitesse Jop / Jop Zoetemelk  
 qui attaque Jop Zoetemelk qui attaque et Bernard Hinault  
 qui a du mal à répondre // Bernard Hinault en deuxième position  
 qui va peut être revenir non Jop Zoetemelk Zoetemelk qui a lancé  
 le sprint de son Zoetemelk qui est en tête moi si Bernard  
 Hinault qui est entrain de revenir Bernard Hinault qui revient /  
 Bernard Hinault qui va peut être l'emporter Zoetemelk toujours  
 en tête / Zoetemelk toujours en tête // Zoetemelk toujours en tête attention  
 pour l'arrivée / Bernard Hinault / top / Bernard Hinault les deux bras  
 en l'air // Bernard Hinault / Jop Zoetemelk Bernard Hinault les deux bras en l'air  
 donc qui vient de remporter / la dernière étape c'est son septième succès /  
 dans ce tour de France et qui en plus remporte bien sûr ce tour de France /

Extrait de l'arrivée du Tour de France 79  
 (France-Inter)

## ARRIVEE DU TOUR DE FRANCE

Il s'agit d'un extrait du reportage en direct diffusé sur France-Inter à l'occasion de l'arrivée du Tour de France 79.

### Conditions de réalisation

- 1) lieu de réalisation : en plein air
- 2) diffusion : par les media (radio)
- 3) réalisation professionnelle : à micro découvert
- 4) locuteur : un journaliste de France-Inter.

### Situation de communication

Elle est assez semblable à celle du document 1, avec en plus, en début d'extrait, une adresse à l'encontre d'un autre journaliste, ce qui crée une situation d'échange à l'intérieur de celle constituée par le rapport journaliste/auditeur.

Du point de vue des traits de la situation d'énonciation decelables à première écoute :

un débit rapide

l'absence d'accent régional marqué

des indications de repères spatiaux données par rapport au référent :

- huit cent mètres de la ligne
- la Concorde
- les Champs Élysées
- le Pavillon Gabriel

des repères spatio-temporels donnés par rapport à la situation d'énonciation :

- maintenant
- ici

Nous envisagerons tout d'abord, comme précédemment, le rôle des traits prosodiques :

1) Les pauses :

Elles apparaissent :

a) dans trois occurrences en fin d'énoncés :

- 1) *les deux hommes sont sur la place de la Concorde*
- 2) *devant lequel nous nous trouvons //*
- 3) *ils sont à cinq cent mètres de l'arrivée //*

b) dans quatre autres cas, en fin de propositions relatives :

- 1) *qui a du mal à répondre !*
- 2) *qui va [.....] sur fop Zoetermelk //*
- 3) *qui est entrain de revenir !*
- 4) *qui [..] revient !*

c) dans un cas en fin de groupe nominal :

- 1) *fop Zoetermelk / qui [ ]*

d) et dans trois cas en fin de groupes nominaux :

- 1) *Zoetermelk toujours en tête //*
- 2) *Bernard Hinault / top / Bernard Hinault les deux bras en l'air //*
- 3) *premier Bernard Hinault !*

Dans huit énoncés, la présence des pauses n'est pas conforme au découpage syntaxique :

- 1) *en interview de : // Bernard Hinault*
- 2) *Bernard Hinault mais qui / maintenant est entrain / à sept cent mètres de la ligne d'arrivée ce sprint*
- 3) *ils ne vont pas tarder / resserai pour aborder ici / les champs Elysées et cela va se terminer [ ]*
- 4) *fop Zoetermelk / est bien calé / dans la roue de B. Hinault*
- 5) *Bernard Hinault qui n'a / toujours pas voulu changer de vitesse*
- 6) *fop / fop Zoetermelk qui attaque*
- 7) *qui vient de remporter / la dernière étape*
- 8) *c'est son septième succès dans / le Tour de France*

Dans les énoncés 1, 4, et 7 (B. Hinault / fop Zoetermelk / remporter / la dernière étape), les pauses mettent en relief les G.N. ; dans l'énoncé 3, elles valorisent le contenu sémantique du G.V. (ils ne vont pas tarder / aborder ici). Dans les énoncés 2, 5 et 6, les pauses traduisent une hésitation du journaliste, et la nécessité où il est d'adopter son commentaire à l'action qui est entrain de se dérouler. Dans l'énoncé 3, la pause après ici / permet de mettre en relief un repère spatial de l'énoncé, et la pause après et / souligne le déroulement chronologique de l'action en cours.

2) Les accents d'insistance :

On ne relève que cinq accents d'insistance :

- 1) *ils ne vont pas tarder / resserai*
- 2) *pour aborder ici !*
- 3) *les deux bras en l'air donc*
- 4) *qui remporte bien sûr ce tour de France*

En 1, l'accent d'insistance renforce la mise en relief du verbe déjà marquée par la présence de la pause. En 2, il indique, conjointement avec l'ancrage spatio de l'énoncé ; en 3, il en renforce l'articulation logique ; en 4, il souligne la position du locuteur, en 5, le déterminant ce.

### 3) Les montées intonatives :

Mis à part l'énoncé *qui vient de remporter / la dernière étape* où la présence de la montée intonative contribue, avec la pause, à mettre en relief le verbe *remporter* et le G.N. *la dernière étape*, les montées intonatives suivent strictement l'organisation syntaxique des énoncés :

Dans huit cas, elles apparaissent en fin de relative (*devant lequel*) *trouvons / qui attaque / qui attaque / qui a du mal à répondre / qui a lancé le spirit de boïm / qui est en tête / qui est entrain de revenir / qui revient* / dans six cas, elles sont en fin de G.N. (*Jean - François / B. Hinault* (2 fois) *les deux bras en l'air / dans ce tour de France*) et dans un cas elle souligne une relative (*devant lequel nous nous trouvons*)

4) Les constructions syntaxiques : on relève cinq (ou six selon qu'en 3 on dénombre 1 ou 2<sup>es</sup> phrases) unités syntaxiques composées d'un Groupe Nominal et d'un Groupe Verbal.

- 1) *Jean François huit cent mètres de la ligne [...] B. Hinault*
- 2) *Les deux hommes sont sur la place de la Concorde //*
- 3) *ils ne vont pas tarder [...] les Champs Élysées et / cela va se terminer [...]*  
*sous nous trouppes*
- 4) *top Zoetemelk est bien coté / dans la roue de Bernard Hinault //*
- 5) *ils sont à cinq cent mètres de l'arrivée .*

5) Six énoncés uniquement composés d'un Groupe Nominal :

- 1) *Zoetemelk toujours en tête /*
- 2) *Zoetemelk toujours en tête attention pour l'arrivée /*
- 3) *Bernard Hinault / top /*
- 4) *Bernard Hinault les deux bras en l'air /*
- 5) *1<sup>o</sup> Bernard Hinault /*
- 6) *2<sup>o</sup> top Zoetemelk*

- Onze énoncés composés d'un Groupe Nominal ayant pour expansion des relatives :

- 1) *Bernard Hinault mais qui maintenant est entrain [...] avec top Zoetemelk dans la roue*
- 2) *Bernard Hinault qui commence à regarder [...] se trouve top Zoetemelk*
- 3) *c'est toujours Bernard Hinault maintenant qui lance le spirit*
- 4) *Bernard Hinault qui n'a toujours pas voulu changer de vitesse*
- 5) *Bernard Hinault en deuxième position qui va peut être revenir sur top Zoetemelk*
- 6) *Zoetemelk qui a lancé le spirit de boïm*
- 7) *Zoetemelk qui est en tête*
- 8) *mais Bernard Hinault qui est entrain de revenir //*
- 9) *Bernard Hinault / qui va peut être l'emporter*
- 10) *Bernard Hinault [...] qui vient de remporter /*  
*et*
- 11) *[...] et qui en plus remporte bien sûr ce tour de France*

Ce type de structure permet par une opération d'extraction de placer en tête d'énoncé le Groupe Nominal sur lequel vient se greffer la relative. Dans le troisième exemple, cette opération est d'ailleurs renforcée par l'emploi de la construction segmentée "c'est...que".

- une construction verbale "anormale" :

*ils ne vont pas tarder / ressortir / pour aborder ici / les champs Élysées*  
mais où l'absence de préposition est en quelque sorte compensée par la pause placée entre *tarder* et *ressortir*.

#### L'enchaînement entre les énoncés et la situation d'énonciation.

En ce qui concerne le premier point, nous attirerons l'attention sur deux emplois de mais

1) *Il nous faut maintenant un interview de: Bernard Hinault // Bernard Hinault mais ceci maintenant est extrait à sept cent mètres de la ligne d'emmener de spirit*  
2) *Zoeterneph qui est au tête mais Bernard Hinault qui est ancien de revenir*

Dans le deuxième exemple, mais introduit un argument Q "qui est entrain de revenir", qui infirme l'argument P de l'énoncé précédent *quel est en tête*.

Dans la première occurrence, mais ne relie pas deux énoncés dont l'un comporte une force argumentative plus grande que le précédent, mais indique deux énoncés chronologiquement différents. Nous ferons d'ailleurs observer pour que la suite de ces énoncés soit cohérente, il faut supposer deux significations différentes à l'adverbe déictique "maintenant". Dans le 2ème cas, l'emploi de "maintenant" suppose qu'il y ait coïncidence entre le temps de la réalisation de l'énoncé et celui de l'énonciation. Dans le premier cas, il y a nécessairement décalage entre le temps de l'énonciation et celui de la réalisation de l'énoncé.

En ce qui concerne la situation d'énonciation, nous noterons les traces du mode d'adresse du journaliste commentateur à un de ses confrères :

*hein François attention  
attention pour l'arrivée*

Dans ce document, nous avons pu vérifier une fois encore les rôles des différents éléments prosodiques dans l'organisation syntaxico-sémantique d'un discours oral.

Du point de vue des constructions syntaxiques, nous avons relevé le nombre important d'énoncés composés soit d'un simple Groupe Nominal soit d'un Groupe Nominal avec une expansion sous forme de relatives.

L'emploi de ce type de structures syntaxiques, qui permet de mettre en relief les énoncés, contribue à la clarté du commentaire du journaliste. Il est certainement à mettre en relation avec la nécessité pour le journaliste d'adapter continuellement son commentaire à l'événement et il serait intéressant de vérifier s'il ne s'agit pas là d'une caractéristique du discours radiophonique des émissions sportives retransmises en direct.

Les principales constructions syntaxiques des trois documents.

BULLETIN D'INFORMATIONS	EXTRAITS DE L'EMISSION "VECU"	EXTRAIT DE L'ARRIVEE DU TOUR DE FRANCE 79 (reportage en direct)
<p><u>Traits prosodiques</u>  <u>pauses</u> : rôle syntaxico-sémantique  <u>accents d'insistance</u> : rôle sémantique</p> <p><u>Constructions syntaxiques</u></p> <p>- assez proches de l'écrit journalistique sur tout dans les flashs d'information.</p> <p>mais pas d'indication de séparation entre certaines "phrases".  ex. : <u>les français n'ont pas froid dans le dos un sondage indique qu'ils sont en majorité d'accord pour abaisser leur chauffage à dix-neuf degrés.</u></p> <p>- deux constructions assez spécifiques de l'oral dans le commentaire du journaliste : l'extraction en tête d'énoncé</p> <p><u>du puits/il s'échappe entre dix-sept et trente mille barrils de pétrole par jour</u></p> <p>1 construction elliptique</p> <p><u>la gigantesque marée noire ( ) constitue sans doute la plus grande catastrophe économique jamais vue jusqu'ici plus grave que celle d'Ekofisk</u></p> <p>1 construction fréquente à l'oral :</p> <p>la construction segmentée :</p> <p><u>Tout ce que nous savons pour l'instant c'est que cette marée noire, c'est un forage/marin qui a mal tourné...</u></p>	<p><u>Traits prosodiques</u>  <u>pauses</u> : rôle syntaxico-sémantique  <u>accents d'insistance</u> : non marqués</p> <p><u>Constructions syntaxiques</u></p> <p>- beaucoup plus éloignées de l'écrit normalisé ;  des énoncés inachevés :  ex. : <u>on est pas prêt de !</u>  <u>les terrains d'ici qui qui partaient quoi</u>  <u>ils ont les enfants qui peuvent profiter du ski qui pouvait profiter euh...</u></p> <p>des énoncés juxtaposés :  ex. : <u>ça faisait du bruit</u>  <u>personne pouvait travailler</u>  <u>ça touchait des terrains etc.</u></p> <p>mais aussi 1 énoncé complexe :</p> <p><u>après petit à petit quand tout le monde s'aperçoit que la station bon ben/a évolué/que ça crée des emplois/que le petit commerçant le le l'agriculteur il peut se permettre de venir vendre son lait/son beurre/son fromage/tout ça euh ça ça lui donne un complément quoi</u></p> <p>- emploi des présentatifs "y a"  - emploi de "ça"  - emplois particuliers du pronom personnel :  - redoublement du substantif sujet, sans référence précise :  <u>le petit commerçant l'agriculteur il peut se permettre de venir vendre son lait</u></p> <p>1  <u>ça leur donne un complément</u>  <u>ils viennent ils ont des enfants</u></p> <p>- suppression de "ne" :  <u>y avait pas</u></p> <p>- emploi des déterminants :  <u>y avait pas des routes</u>  <u>quand on démarre une station</u></p>	<p><u>Traits prosodiques</u>  <u>pauses</u> : rôle syntaxico-sémantique  <u>accents d'insistance</u> : rôle peu important  <u>montées intonatives marquées</u> : nombreuses, rôle syntaxique.</p> <p><u>Constructions syntaxiques</u></p> <p>- des constructions syntaxiques assez caractéristiques d'une situation de communication : le reportage en direct.</p> <p>- très peu d'énoncés composés d'un G.N. et d'un G.V.  6 énoncés composés de G.N. seul</p> <p>ex. : <u>Zoetelmek toujours en tête</u>  <u>Bernard Hinault top etc.</u></p> <p>11 énoncés composés d'un G.N. ayant pour expansion des relatives, mais sans G.V.  ex. : <u>Bernard Hinault mais qui ( ) maintenant est entrain avec Zoetelmek dans la roue</u></p> <p>- <u>Bernard Hinault qui commence à regarder (...)</u></p> <p>- <u>Zoetelmek qui a lancé le sprint</u></p> <p>- <u>Bernard Hinault qui vient de remporter la dernière étape et qui en plus remporte bien sûr ce Tour de France...</u></p>



APPLICATIONS PEDAGOGIQUES



BONJOUR LES TITRES DE L'ACTUALITE

Exercice n° 1

Objectif : repérage des pauses.

Procédures :

1. Faire écouter l'extrait d'enregistrement aux étudiants, une première fois, sans transcription.
2. Distribuer ensuite la transcription, dépouillée de toute indication prosodique.
3. Faire réécouter l'extrait en demandant aux étudiants de noter les pauses et, éventuellement, les accents d'insistance.

Exercice n° 2

Objectif : sensibiliser les étudiants au système de la prosodie de l'oral opposé à la dimension spatiale de l'écrit et à sa ponctuation.

Procédures :

1. Faire écouter l'extrait du bulletin d'informations avec le support de la transcription codée.
2. Demander aux étudiants d'en extraire les principales informations et d'écrire les titres et sous-titres d'un quotidien publiant les mêmes nouvelles.

Ex. :

LES TECHNICIENS FRANCAIS SERONT PEUT-ÊTRE APPELES A LA RESCOUSSE.

-----  
CONVENTION NATIONALE DU P.S. A PARIS

*Les minoritaires du Parti ne seront pas présents à la réunion.*

-----  
LES FRANCAIS EN MAJORITE D'ACCORD POUR BAISSER LEUR CHAUFFAGE A DIX-NEUF DEGRES.  
-----

CHAMPIONNAT DE FRANCE : B. Hinault remet son titre de champion de France en jeu à Plouméléch.

b) Placer les informations dans la grille présentée ci-contre, afin de simuler la "une" d'un quotidien. Plusieurs questions seront à résoudre :

- le choix du titre du quotidien
- la hiérarchie des informations
- leur répartition dans l'espace de la page
- le choix des caractères typographiques
- l'invention de quelques titres de rubriques :

Ex. : CYCLISME : CHAMPIONNAT DE FRANCE...

SECURITE ROUTIERE : UNE VEHICULE FRANCAIS SUR DEUX...

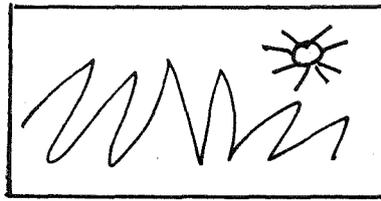
ECONOMIE D'ENERGIE : *Les Français en majorité d'accord...*

(voir ci-contre un exemple de formulation).

# LE SOIR

GIGANTESQUE MARÉE NOIRE  
AU LARGE DU GOLFE DU MEXIQUE

LES TECHNICIENS FRANÇAIS  
SERONT PEUTÊTRE APPELÉS À LA  
RESCOUSSE



## CYCLISME

CHAMPIONNAT  
DE FRANCE:  
B. Hinault  
remet son titre  
de champion  
de France en  
jeu à Plouménéac

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE:  
Un véhicule  
sur deux n'est  
pas conforme  
aux normes  
de sécurité

CONVENTION NATIONALE DU P.S. À PARIS:  
Les minoritaires du parti ne seront pas présents à  
la réunion

ECONOMIE D'ÉNERGIE:  
Les Français sont en majorité d'accord pour baisser leur  
chauffage à dix-neuf degrés

AU DEPART BON BEN JE CROIS

Exercice n° 1

Objectif : sensibiliser les étudiants aux constructions syntaxiques employées dans le document.

Distribuer aux étudiants la transcription du document et leur faire écouter une version modifiée où on supprimera les répétitions, les constructions inachevées et la voix off du journaliste.

Consigne : Souligner les passages qui ont disparu.

Exercice n° 2

Objectif : Sensibiliser les étudiants aux constructions syntaxiques employées pour la pratique d'un résumé.

Faire écouter le document intégral.

Distribuer ensuite la transcription du document, et demander aux élèves en réécoutant le document d'en faire un projet de résumé en rayant sur le texte de la transcription les passages où il y a des répétitions et des constructions inachevées. On leur demandera également d'ôter la voix off du journaliste. On pourra ensuite éventuellement faire réenregistrer aux élèves le passage résumé, ou leur en faire écouter un qui aura été préparé à l'avance.

Exercice n° 3

Objectif : Sensibilisation aux constructions syntaxiques employées à travers la transformation du document en interview.

Faire écouter le document avec la transcription.

Demander aux élèves d'imaginer deux questions :

- une à poser au début du document
- l'autre à insérer à l'intérieur de l'extrait

On pourra éventuellement faire enregistrer les questions aux élèves et faire le montage avec eux, ou on leur fera écouter un montage réalisé avec les questions qu'ils ont rédigées.

Avec des élèves moins avancés, on pourra proposer des questions déjà préparées à l'avance :

Ex. : au départ / qu'est-ce que les habitants pensaient de l'installation de la station I  
et maintenant/ quelles sont leurs réactions I

Le travail consistera alors seulement, en ce qui concerne la deuxième question, à repérer le passage adéquat.

## ANNEXE

Texte modifié :

au départ bon ben je vois qu'y avait assez une problème de haine  
hein l'contre la station l' quand on dé'mare une station y avait pas  
des routes l' toutes les voitures les camions ça passait dans les  
villages c'était étroit ça faisait 11 de huit et personne pouvait  
travailler après eh l' les routes bon ben ça touchait des terrains y a eu  
une haine un peu de ce côté là.

après petit à petit quand tout le monde n'a perçoit que la  
station bon ben l'a évolué l' que ça aie des emplois [bucats] que  
le petit commerçant l' agriculteur il peut se permettre de venir  
vendre son lait l' enfin son beurre l' son fromage tout ça bon ben ça  
leur donne un compliment quoi ils sont quand même plus heureux  
quel autrefois l' mais je m'a perçois que maintenant bon ben tout  
le monde essaie de s'intégrer hein dans cette station bon ben il y  
viennent travailler ou alors ils ont les enfants qui peuvent profiter  
du skill je pense que dans les rallyes ben à 90% tout le monde est content)

## ARRIVEE DU TOUR DE FRANCE

### Exercice n° 1

Faire composer les flashes d'informations annonçant la victoire de B. Hinault, et éventuellement les faire enregistrer.

### Exercice n° 2

Afin de sensibiliser les étudiants à la construction G.N. + expansion sous forme de relatives, on proposera aux étudiants le texte suivant :

*X mais qui maintenant est en train à sept cent mètres de la ligne d'emmener ce sprint avec Y dans la roue// X qui commence à regarder sur sa droite pour savoir où se trouve Y/Y qui est bien collé dans la roue de X/ les deux hommes les voici maintenant qui tournent/ c'est toujours X maintenant qui lance le sprint/ Y qui attaque X qui a du mal à répondre/ Y qui est en tête mais X qui est entrain de revenir/ X qui revient X qui va peut être l'emporter/ X les deux bras en l'air qui vient de remporter la dernière étape/et qui en plus bien sûr remporte ce tour/*

qu'on leur fera enregistrer en leur demandant de remplacer X et Y par les noms de deux champions cyclistes de leur pays.

On pourra également faire recommencer l'exercice en supprimant le support écrit, le but n'étant pas de restituer fidèlement le texte, mais de simuler une arrivée sportive en direct, en utilisant la construction donnée ci-dessus.

A L'ECOUTE DE DEUX  
DISCOURS ORAUX :  
UNE ANECDOTE ET  
UNE CONVERSATION.



## UN VITICULTEUR RACONTE

Transcription

Fiche signalétique

Organisation narrative

Traits prosodiques

Appareil de l'énonciation :

- Traces de l'énonciateur
- Répartition des formes temporelles
- Énoncés rapportés
- Enchaînement des énoncés

## UNE FAMILLE BAVARDE

Transcription

Fiche signalétique

Repérage des participants

Tours et prises de parole

Appareil de l'énonciation

Marqueurs d'enchaînement

## APPLICATIONS PEDAGOGIQUES



Transcription

1. j'avais une cousine qui était venue en vendanges qu'était qui travaillait  
 2. à Paris elle était contrainte voyez elle travaillait à Paris puis elle  
 3. elle avait pris avec son mari qu'est mon cousin c'est lui qui est mon  
 4. cousin il euh l'époque des vendanges elle avait pris quinze jours pour  
 5. faire des vendanges / et à ce moment là : il on : on déjeunait dans /  
 6. dans les vignes de midi<sup>x</sup> l'on en<sup>ga</sup> // je j'ai en venant : ramenait la  
 7. voir une j'y is que c'était les voitures à chevaux en ce moment là //  
 8. elle ramenait de manger vers onze heures et demi midi / que ma  
 9. mère avait préparé j'y is // alors là / c'est une cousine elle était mince  
 10. et / mais alors elle était rigolote quoi / alors on a dit bon bien on  
 11. va manger mais // on s'était déjeuné de manger parce que faut qu'on  
 12. finisse la vigne // elle a dit mais y en a une fleur qui est ce que l'en  
 13. pense que c'est ce que tu en penses cousin on va finir tout ça //  
 14. rebout un un // j'en saisis d'autres vêts // et j'ai tout ça  
 15. on a nous deux on s'est mis on a tout fini // mais le soir  
 16. quand elle est venue // elle était malade // alors on lui a dit  
 17. ben ce qui s'il faudrait que tu feras faudrait que tu feras // le  
 18. matin là // pour euh parce que c'était un un cousin avec une  
 19. cage vous savez c'est plus de cousin que / c'était par là  
 20. j'avais mesdames de main tenant // c'est c'était un cousin avec  
 21. une cage et on a dit faut que / bon pour le faire / d'organiser / mais  
 22. marcher // le mari mais alors ce mari qu'était / qui venait  
 23. d'être bryé / bon vous comprenez alors et elle a force / décidément /

(2) ou em /

24 elle en avait jusqu'au ventre // alors on a dit voilà faut que tu  
25 passes encore y'en a encore deux tines à mettre faut que tu passes //  
26 alors là elle était rigolote parce que euh elle savait qu'elle faisait  
27 ça // alors elle a dit oui mais après hein<sup>x</sup> je veux du lavage hein  
28 alors après on a pris le jet // elle a quitté ses bottes et puis on l'a  
29 on l'a lavé au jet elle était // poisseuse vous savez elle avait  
30 du elle avait du raisin jus- // alors c'est une des des tines  
31 comme ça qui se poissaient euh perdait les vendanges quoi  
32 c'était pour euh pour s'amuser // fallait toujours un moment de //  
33 distraction hein

## UN VITICULTEUR RACONTE.....

Des anecdotes, des bribes de conversation, qui, à la lecture, paraîtraient incohérentes et incompréhensibles, sont immédiatement comprises et interprétées par les auditeurs. Pourquoi ?

Nous tenterons de répondre en partie à cette question, en étudiant une anecdote "ordinaire" (1) et un extrait de conversation spontanée.

L'anecdote a trait aux vendanges : elle est racontée par un viticulteur de Pouilly-sur-Loire. L'enregistrement a eu lieu dans la cave de l'interviewé, en janvier 1979 (2).

### Caractéristiques du document

#### Conditions de réalisation :

lieu de réalisation : *à l'intérieur*  
caractéristiques de la diffusion : *destiné à un public scolaire*  
caractéristiques de la réalisation : *professionnelle*  
identification de(s) locuteur(s) : *1 homme d'une cinquantaine d'années viticulteur*

- 
- (1) Nous avons préféré l'expression "anecdote ordinaire" à celle de récits "oraux". Il semble, en effet, qu'il vaille mieux réserver le terme de récits pour des discours plus élaborés, reposant sur une forte tradition culturelle, comme le sont par exemple les contes de tradition orale.  
Pour ces raisons également, nous avons choisi de confronter cette anecdote de vendanges, au schéma de Labov et Waletzky, repris par H. Isenberg, qui présente l'avantage d'avoir été établi à partir de narrations orales spontanées, plutôt que d'appliquer à ce type de discours les schémas narratifs, nés de la sémiotique narrative (Courtès, Greimas...)
- (2) Cette anecdote est extraite d'un montage de documents recueillis à Pouilly-sur-Loire, grâce à l'obligeance de notre collègue J. David. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Le montage lui-même a fait l'objet d'un travail auquel ont pris part : J.C. Beacco, M. Lebre, S. Lieutaud, M. Troutot et J. Sombrin (pour la partie technique).

Situation de communication

émetteur-récepteur : *contact immédiat*  
type d'échanges : *interview*  
participants : *le locuteur (+ trois auditeurs)*  
utilisation d'un support : *pas de support écrit*

Situation d'énonciation

énonciateur et énonciataire

débit : *assez rapide*

accent : *régional, assez marqué, entre le breton et le bourguignon*

traces morphologiques et syntaxiques (repérables à la première écoute)

emploi du pronom *je*

mode d'adresses : *voyez....*

organisation discursive (repérable à la première écoute)

*récit avec doctique  
énoncés rapportés*

traits psycho-sociologiques

*ries*

ancrage spatio-temporel :

par rapport au référent : *à Paris, le midi, onze heures et demi midi, le son ...*

par rapport au contexte : *elle a foucé dedans, à ce moment-là ...*

## Organisation narrative

Si nous suivons sans peine, à l'écoute, le déroulement des faits c'est que nous reconnaissons aisément des épisodes successifs, s'ordonnant logiquement. Pour le vérifier, nous proposons d'appliquer au texte de l'anecdote un schéma narratif-type. Nous utiliserons celui proposé par H. Isenberg (à partir de travaux de Labovet Waletzki) pour des récits oraux spontanés (1). Dans toutes les productions orales du corpus, on retrouve un même schéma à cinq fonctions (2) :

orientation

complication

évaluation

morale

Ce développement se retrouve effectivement dans le récit que nous étudions, et les fonctions ci-dessus vont permettre de le découper en autant de séquences narratives.

Les 5 fonctions correspondent à cinq passages différents qui vont pour :

orientation de : *j'avais une cousine qui était venue en vendanges à que ma mère avait préparé*

complication de : *puis il alors là c'est une cousine elle était mince à elle était malade*

évaluation de : *blous on lui a dit ben ce qu'il faudrait que tu fasses à tu vas marcher sur le marc*

résolution de : *mais alors ce marc qu'était là qui venait d'être broyé à elle avait du raisin jus --*

morale de : *alors c'est une des trucs comme ça à fallait toujours un moment de distraction dem*

et permettent de délimiter un nombre équivalent de séquences.

Ce découpage narratif est également souligné au niveau linguistique par l'emploi de traits prosodiques et/ou de connecteurs. Le passage de la 1ère à la 2ème séquence est marqué par *puis alors là*. La fin de la 2ème séquence est précisée par l'emploi d'une pause avec reprise de souffle (//).

(1) Isenberg "Der begriff text" in "der Sprachtheorie", 1970, d'après Labov W. et Waletzki J. : Narrative analysis : oral versions of personal experiences.

(2) Le terme de fonction est entendu ici au sens d'unité narrative élémentaire, déterminée à partir des invariants narratifs que sont, selon V. Propp, les "actions" des personnages.

L'enchaînement entre la 2ème et la 3ème séquences est indiqué par alors : *alors on lui a dit*. La fin de la 3ème séquence n'est soulignée par aucune marque ; en revanche, l'enchaînement entre la 3ème et la 4ème séquences est signalé par *mais alors*. Une pause d'hésitation confirme la fin de la 5ème séquence, et l'enchaînement entre la 4ème et la 5ème séquences, est marqué par alors : *alors c'est une c'est des trucs*.

Le fait que cette anecdote soit conforme à un schéma narratif donné montre déjà qu'elle possède une certaine cohérence, au plan logique et sémantique.

### Traits prosodiques

Nous allons maintenant essayer de préciser le rôle des traits prosodiques dans l'organisation d'une anecdote de ce type.

#### 1. Les pauses

Nous ne reviendrons pas ici sur leur fonction syntaxico-sémantique, assez longuement présentée dans le chapitre précédent, mais nous analyserons leur rôle au niveau discursif et argumentatif.

En effet, les pauses, dont nous avons vu qu'elles peuvent renforcer le découpage narratif, contribuent également à l'organisation discursive. Dans deux cas, elles aident à l'intégration des énoncés rapportés dans le reste du discours :

1. *alors / on a dit ben tiens on va manger*
2. *faudrait que tu fasse le raisin toi //*

En 1, la pause renforce le rôle de l'adverbe *alors* ; en 2, elle indique la fin de l'énoncé rapporté.

Elles interviennent aussi au niveau de la modalisation discursive révélant parfois l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé :

Dans les six occurrences ci-dessous :

1. *euh // l'époque des vendanges*
2. *on / on déjeunait dans / dans les vignes le midi*
3. *il restait un em / plein salade de d'haricots verts*
4. *et on / on a dit*
5. *elle avait du / du raisin*
6. *c'était euh / pour s'amuser*

elles dévoilent l'émotivité du locuteur, et par la-même, la coloration affective de son énoncé.

Dans quatre autres cas, elles accompagnent des reprises qui indiquent le désir, de la part du locuteur, d'une reformulation des informations données :

1. j'avais une cousine qui était venue en vendanges qui était qui travaillait  
à Paris
2. le midi on est le père en vendant
3. on a / à tous deux
4. c'est plus les parents que / c'était pas les parents de maintenant

En 1, elle traduit une volonté de réorganisation du discours, l'information sur le lieu du travail ( *elle travaillait à Paris* ) devant, dans l'esprit du locuteur, précéder celle sur le type de travail effectué ( *elle était vendangeuse* ).

En 2, elle entraîne un complément d'information sur la manière dont était transporté le déjeuner des vendangeurs.

En 3 et 4, elle indique une réorientation du discours : en 3, elle permet d'insister sur les acteurs du procès.

En 4, elle est accompagnée d'un changement de forme temporelle, qui indique, comme nous le verrons plus loin, le passage de la narration au commentaire.

Les pauses peuvent enfin souligner l'argumentation développé par le locuteur :

1. elle était mince / mais alors // elle était rigolote
2. ben tiens on va manger mais // on s'était dépêché de manger

Dans les deux cas, la validité des arguments présentés *elle était rigolote, on s'était dépêché de manger*, est renforcée par la pause avec reprise de souffle qui les précède.

## 2. Les accents d'insistance.

Ils apparaissent :

a) sur des éléments porteurs d'informations sur :

. la localisation spatio-temporelle de l'anecdote :

1. elle travaillait à Paris
2. elle a foncé dans
3. onze heures et de mi midi
4. mais le soi

. les caractéristiques des acteurs :

1. elle était mince
2. elle était poisseuse

a) la progression narrative :

1. un un plein sabadier d'haucots verts
2. on a tout fini
3. on a puis le pot
4. elle avait du / elle avait du raisin.

b) sur des mots du discours

1. elle était mince mais alors // elle était rigolote
2. mais alors ce mauc
3. oui mais après hein
4. ben pour te faire la digestion

Dans l'occurrence 1, la présence d'un accent d'insistance contribue conjointement avec la pause, à la présentation du 2ème argument introduit par mais alors // ; en 2, la place de l'accent d'insistance sur des deux mêmes mots facilite la transition entre deux séquences narratives, et souligne l'exposé de l'argument ; en 3, celui sur après marque le déroulement chronologique du procès en cours ; en 4, celui sur ben renforce le rôle d'embrasseur de ce mot, en tête de l'énoncé rapporté.

A l'instar des pauses, les accents d'insistance sont donc des traces, au niveau prosodique, de l'organisation narrative, argumentative et discursive, des énoncés.

3. Les montées intonatives que nous avons pu relever contribuent elles aussi, à leur manière, à l'organisation de l'anecdote, à ces trois niveaux :

1. le midi<sup>x</sup> / on en - - / le jeu en venant
2. elle était malade<sup>x</sup>
3. mais // on s'était dépêché de manger
4. oui mais après je veux du levage hein<sup>x</sup>
5. tiens<sup>x</sup> on va manger

Dans l'occurrence 1, celle sur midi<sup>x</sup> souligne l'ancrage temporel du récit ; en 2, celle sur malade<sup>x</sup> met en relief un élément important de la narration ; en 3, celle sur mais<sup>x</sup> contribue, avec la pause, à la mise en valeur du 2ème argument présenté ; celles sur mais dans mais après, sur hein<sup>x</sup> et sur tiens<sup>x</sup> aident, toutes trois, à la délimitation de l'énoncé rapporté.

#### Appareil de l'énonciation

Nous envisagerons ensuite l'anecdote, en tant qu'acte de production langagier, et nous nous intéresserons aux traces de son énonciation.

L'étude portera sur trois points :

- 1) les traces de l'énonciateur et de l'énonciataire.
- 2) l'emploi des formes temporelles.
- 3) l'organisation des énoncés rapportés et leur intégration dans le reste du discours.

## I - Traces de l'énonciateur

L'emploi de *je* au début de l'anecdote, des possessifs *mon(cousin) ma(mère)* l'emploi de *on* dans le sens de "je plus un autre" et "je plus les autres" : *on a / à nous tous deux on a tout fini - on : l'on déjeunerait - on a dit - on s'a lavé*,

sont autant de traces, directement reconnaissables, de la présence de l'énonciateur; des verbes comme "*vous savez - vous comprenez*", l'emploi de *hein* sont des marques du rapport à l'énonciataire, c'est-à-dire à celui à qui s'adresse le récit.

La répartition des traits prosodiques, qui comme nous l'avons vu, révèlent parfois l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé en sont autant de traces, que nous dirions indirectes, parce que moins aisément perceptibles.

L'emploi des formes temporelles, la manière de rapporter les propos d'autrui, peuvent eux aussi être considérés comme des traces de l'énonciateur.

## II - Répartition des formes temporelles

### a) La méthode d'analyse de Weinrich.

Nous utiliserons quelques-uns des concepts exposés par H. Weinrich dans son livre "Le temps" (1), et que nous résumons ici brièvement (2). A la suite de Benveniste, H. Weinrich considère que l'emploi de formes temporelles données révèle pour une part l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé, et relève donc de la modalisation du discours. Benveniste, on le sait, distingue deux types de formes temporelles, ceux de "l'histoire" et ceux du "discours". Weinrich, quant à lui, distingue deux groupes de formes temporelles :

- le monde raconté
- le monde commenté

---

(1) H. Weinrich : Le temps. Editions du Seuil, Paris, 1973.

(2) Pour l'utilisation des grilles de Weinrich dans l'étude d'un récit oral ; cf. Pratiques n° 17, l'Oral : Fillol (F.), Mouchon (J.) : Analyse d'un récit oral et Fillol (F.) Mouchon (J.) : Pour enseigner l'oral, Paris, Cedic, 1980 "Textes et non textes".

L'emploi d'une forme temporelle, appartenant à l'un de ces deux groupes détermine ce que Weinrich appelle l'attitude de locution.

Il distingue d'autre part deux autres facteurs :

1) la perspective de locution qui, subdivisée en rétrospection (information préalable) et prospéction (information à venir) permet d'ordonner chronologiquement les informations à partir du moment de l'énonciation.

2) la mise en relief, qui, à l'intérieur des formes temporelles du monde commenté, permet de donner du relief à un énoncé, en projetant au premier plan certains contenus, en repoussant d'autres en arrière-plan.

Alors que le premier facteur nous paraît relever de la modalisation "générale" du discours - au sens où il donne un point de vue global du locuteur sur l'énoncé, les deux autres, tout en donnant des renseignements sur l'attitude du locuteur, concernent plus particulièrement les traces discursives de l'organisation narrative de son énoncé.

Weinrich enfin ne considère jamais isolément l'emploi d'une forme temporelle. Seule la relation entre deux formes, ce qu'il appelle la transition verbale, permet de déterminer la valeur des deux. Selon la manière dont s'effectue la transition, il distingue, pour chacun des facteurs envisagés (attitude de locution, perspective de locution, mise en relief) deux types de transitions<sup>(3)</sup> :

- les transitions homogènes
- les transitions hétérogènes

---

(3) Dans les textes écrits qui constituent l'essentiel du corpus analysé par Weinrich, les formes temporelles sont réparties entre les deux groupes cités ci-dessus, de la manière suivante :

- monde commenté : présent, passé composé, futur.
- monde raconté : passé simple, imparfait, plus-que-parfait

Quant à la distinction, à l'intérieur du monde raconté, des formes temporelles de premier et de second plan, que constitue la mise en relief, H. Weinrich montre qu'elle joue, dans les textes analysés, sur l'opposition passé simple 1er plan/imparfait 2nd plan.

Cette répartition n'est pas valable pour les récits oraux, où l'opposition monde commenté/monde raconté et le phénomène de mise en relief, ne passe pas par l'emploi des formes temporelles désignées ci-dessus. Il n'en demeure pas moins que, même si la répartition temporelle est différente, la méthodologie employée peut être utilisée, pour l'analyse de discours oraux.

Attitude de locution

- 1. monde commenté --- monde commenté ) transition
- 2. monde narré --- monde narré ) homogène

Ex. : 1/ *qu'est mon cousin c'est lui qu'est mon cousin*  
2/ *on déjeunait → mon père ramenait*

- 1. monde commenté --- monde narré ) transition
- 2/ monde narré --- monde commenté ) hétérogène

1/ *voyez / → elle travaillait à Paris*  
2/ *c'était un presseur → vous savez*

Perspective de locution

- 1. Degré zéro --- degré zéro
  - 2. information anticipée --- information anticipée
  - 3. information rétrospective -- information rétrospective
- } transition  
homogène

Ex. : 1. *elle était mince — elle était rigolote*

Il n'y a pas d'exemples de 1 et 2 dans l'anecdote étudiée.

- 1. degré zéro -- information anticipée
  - 2. degré zéro -- information rétrospective
- } transition  
hétérogène

Ex. : 2. *il se ramenait le manger que ma mère avait préparé*

On ne trouve pas d'exemple de 1. dans le texte.

Mise en relief

- 1. premier plan -- premier plan
  - 2. arrière plan -- arrière plan
- } transition homogène

Ex. : 1. *on a pris le jet — elle a quitté ses bottes*  
2. *elle était rigolote parce qu'elle savait*

- 1. premier plan -- arrière plan transition hétérogène
- 2. arrière plan -- premier plan

Ex. : 2. *elle était rigolote quoi → alors on a dit*  
1. *elle a foncé dedans → elle en avait jusqu'au ventre*

La prédominance de l'un ou l'autre de ces traits, permet d'établir le degré d'homogénéité et d'hétérogénéité d'un énoncé.

Nous suivrons la démarche de Weinrich, à cette exception près, que nous ferons des énoncés rapportés une catégorie à part, alors que Weinrich les intègre au groupe du monde commenté. Nous présenterons l'analyse des différentes transitions temporelles, sous forme d'un tableau ayant les entrées suivantes (1) :

formes temporelles

transitions (trans.)

monde commenté

attitude de locution (A.L.)

monde narré

monde rapporté

perspective de locution (P.L.) degré zéro (c'est-à-dire le présent de l'indicatif du monde commenté).

Rétr. 1 (rétrospective 1, c'est-à-dire emploi de l'imparfait, ou passé composé par rapport au présent).

Rétr. 2 (rétrospective 2, c'est-à-dire l'emploi du plus-que-parfait par rapport à l'imparfait).

mise en relief (A.P.) (arrière-plan)

∅ (les formes temporelles du monde commenté et des énoncés rapportés qui n'interviennent pas dans le phénomène de mise en relief).

1er P. (1er plan)

Nous utiliserons ces données afin de voir quels renseignements elles donnent :

- sur le point de vue général du locuteur par rapport à son énoncé (attitude de locution).

- sur les traces discursives de l'organisation narrative (perspective de locution et mise en relief).

Nous confronterons aussi la répartition des formes temporelles avec le schéma narratif présenté en début d'analyse, et verrons si elle confirme le découpage effectué.

Nous verrons enfin le rôle de l'emploi des formes temporelles au niveau de la cohérence discursive.

(1) voir annexes à la fin de l'analyse présentée.

Nous suivrons la démarche de Weinrich, à cette exception près, que nous ferons des énoncés rapportés une catégorie à part, alors que Weinrich les intègre au groupe du monde commenté. Nous présenterons l'analyse des différentes transitions temporelles, sous forme d'un tableau ayant les entrées suivantes (1) :

formes temporelles

transitions (trans.)

attitude de locution (A.L.)

monde commenté

monde narré

monde rapporté

perspective de locution (P.L.) degré zéro (c'est-à-dire le présent de l'indicatif du monde commenté).

Rétr. 1 (rétrospective 1, c'est-à-dire emploi de l'imparfait, ou passé composé par rapport au présent).

Rétr. 2 (rétrospective 2, c'est-à-dire l'emploi du plus-que-parfait par rapport à l'imparfait).

mise en relief (A.P.) (arrière-plan)

∅ (les formes temporelles du monde commenté et des énoncés rapportés qui n'interviennent pas dans le phénomène de mise en relief).

1er P. (1er plan)

Nous utiliserons ces données afin de voir quels renseignements elles donnent :

- sur le point de vue général du locuteur par rapport à son énoncé (attitude de locution).

- sur les traces discursives de l'organisation narrative (perspective de locution et mise en relief).

Nous confronterons aussi la répartition des formes temporelles avec le schéma narratif présenté en début d'analyse, et verrons si elle confirme le découpage effectué.

Nous verrons enfin le rôle de l'emploi des formes temporelles au niveau de la cohérence discursive.

(1) voir annexes à la fin de l'analyse présentée.

b) Répartition des formes temporelles : modalisation du discours et structure narrative.

A la lecture du tableau, nous constatons que la répartition des formes temporelles se fait de la manière suivante :

<u>Monde narré</u>	imparfait plus-que-parfait passé composé
<u>Monde commenté</u>	présent (indicatif)
<u>Énoncé rapporté</u>	présent (indicatif + 1 conditionnel)

La différence essentielle, par rapport au schéma de Weinrich, consiste en l'utilisation du passé-composé comme forme temporelle du monde narré.

L'examen de l'emploi des différents types d'attitude de locution, à l'intérieur de chacune des séquences, donne le résultat suivant :

<u>orientation</u>	6 (MN) 3 (MC)
<u>complication</u>	9 (M.N.) + 2 occurrences où le verbe du monde narré ne fait qu'introduire l'énoncé rapporté.
<u>évaluation</u>	4 (M.N.) + 1 occurrence de verbe introducteur. 2 (M.C.) 3 (E.R.)
<u>résolution</u>	13 (M.N.) + 1 occurrence de verbe introducteur. 4 (E.R.) 2 (M.C.)
<u>morale</u>	1 (M.C.) 3 (M.N.)

b) Répartition des formes temporelles : modalisation du discours et structure narrative.

A la lecture du tableau, nous constatons que la répartition des formes temporelles se fait de la manière suivante :

<u>Monde narré</u>	imparfait plus-que-parfait passé composé
<u>Monde commenté</u>	présent (indicatif)
<u>Énoncé rapporté</u>	présent (indicatif + 1 conditionnel)

La différence essentielle, par rapport au schéma de Weinrich, consiste en l'utilisation du passé-composé comme forme temporelle du monde narré.

L'examen de l'emploi des différents types d'attitude de locution, à l'intérieur de chacune des séquences, donne le résultat suivant :

<u>orientation</u>	6 (MN) 3 (MC)
<u>complication</u>	9 (M.N.) + 2 occurrences où le verbe du monde narré ne fait qu'introduire l'énoncé rapporté.
<u>évaluation</u>	4 (M.N.) + 1 occurrence de verbe introducteur. 2 (M.C.) 3 (E.R.)
<u>résolution</u>	13 (M.N.) + 1 occurrence de verbe introducteur. 4 (E.R.) 2 (M.C.)
<u>morale</u>	1 (M.C.) 3 (M.N.)

Le nombre relativement peu élevé d'occurrences du monde commenté dans l'ensemble de l'anecdote traduit une attitude du locuteur par rapport à son récit. A l'implication directe, il préfère l'attitude de narration, ou la relation des propos d'autrui, ce qui donne à son anecdote un cachet d'authenticité.

Les séquences d'orientation et de morale ne comportent ni l'une ni l'autre d'énoncé rapporté, ce qui tend à confirmer le rôle d'introduction pour la première (présentation et mise en place des acteurs du récit) et de conclusion pour la seconde.

Dans les séquences complication et résolution, le nombre d'occurrences d'énoncés rapportés et des commentaires est relativement important, mais celui du monde narré l'emporte nettement. Ce sont les lieux où se dessinent les réactions des acteurs du récit face aux événements auxquels ils sont confrontés.

Par contre, dans la séquence évaluation, si on réunit les occurrences du monde commenté et des énoncés rapportés, on obtient un nombre équivalent à celui du monde narré. Cette organisation originale de la séquence par rapport aux deux autres, tend à confirmer sa position centrale et à lui donner une sorte de rôle de pivot. Dans cette séquence, les prises de position des acteurs et des locuteurs l'emportent sur les événements extérieurs.

L'examen des formes temporelles permet donc de mieux comprendre l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé, et confirme également l'organisation narrative de l'anecdote et sa cohérence à ce niveau.

Si on prend comme degré zéro de l'orientation chronologique du récit le moment de l'énonciation, l'examen de la perspective de locution adoptée montre évidemment qu'il s'agit d'un récit relatant des événements antérieurs à ce moment. Cela étant, les changements temporels correspondent soit à un passage de la narration du commentaire (ou vice-versa) ex: *c'est une cousine elle était sigolote* et permettent dans un cas de situer chronologiquement les événements les uns par rapport aux autres:

En effet l'utilisation du plus-que-parfait qui permettait cette distinction est assez particulier dans deux cas sur trois :

transition 1-2 *j'avais une cousine qui était venue*

transition 7-8 *elle travaillait puis elle avait pris*

l'opposition durée/ponctualité remplace la différenciation chronologique attendue, et se rapproche de celle apportée par la mise en relief, en situant en arrière-plan les actions à l'imparfait et au premier plan celles au plus-que-parfait.

On peut donc dire qu'une fois posée l'antériorité des événements par rapport au moment de l'énonciation, leur ordonnance chronologique est ici quasiment nulle.

A l'intérieur du monde narré, les effets de mise en relief reposent sur l'opposition passé-composé/imparfait.

D'autre part, il convient là de distinguer plusieurs cas :

1) ceux où les formes temporelles sont soit d'arrière-plan, soit de premier plan.

2) ceux où il y a passage de l'arrière-plan vers le premier plan, ou vice-versa. Ce dernier phénomène doit lui-même être subdivisé :

On trouve en effet des exemples où le passage de l'arrière-plan au premier plan sert seulement à introduire un énoncé rapporté :

Ex. : *on s'était dépêché de manger on a dit  
elle était rigolote on a dit  
c'était un poisson on a dit*

et des cas où il permet de distinguer les événements de premier et d'arrière-plan :

Ex. : *elle est arrivée elle était malade  
on l'a lavée elle était poisseuse*

Si on examine maintenant chacune des séquences sous l'angle de la mise en relief, on obtient les résultats suivants :

<u>orientation</u>	: 9 arrière-plan
<u>complication</u>	: 1 arrière-plan 1 premier plan 3 passages de l'arrière-plan au premier plan, dont deux pour le verbe introducteur de l'énoncé rapporté.
<u>évaluation</u>	: 2 arrière-plan 2 passages du premier plan à l'arrière-plan dont deux servent en fait à introduire un énoncé rapporté.
<u>résolution</u>	: 4 arrière-plan 2 premier plan 4 passages de l'arrière-plan au premier plan dont deux introduisent en fait un énoncé rapporté.
<u>morale</u>	: 2 arrière-plan

Cette répartition confirme ce que nous avons dit plus haut pour l'attitude de locution. Orientation et morale ont une structure équivalente, qui correspond à leur rôle d'introduction et de conclusion. Les structures des deux séquences complication et résolution sont équivalentes, avec des événements placés en arrière-plan et en premier plan, et des émergences du discours rapporté.

La séquence évaluation présente le même mécanisme original que celui que nous avons vu avec, d'une part, un découpage en événements d'arrière-plan, et d'autre part, le passage du premier plan à l'arrière-plan, avec l'introduction du discours rapporté.

Dans le cas de la mise en relief également, on constate donc que les formes temporelles renseignent sur l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé, et confirment le découpage narratif :

c) Formes temporelles et cohérence discursive :

L'emploi du passé composé du verbe dire, opposé à celui de l'imparfait des énoncés précédents, souligne l'introduction de l'énoncé rapporté : la transition d'une forme temporelle à l'autre est donc dans ce cas un indice du passage de l'énoncé direct à l'énoncé rapporté.

On remarquera également que les changements de forme temporelle sont souvent accompagnés de la présence de puis et alors (dont la valeur précise est envisagée par la suite) qui aident ainsi à la cohérence discursive.

La répartition en transitions homogènes et transitions hétérogènes montre une prédominance des premières (39 occurrences) sur les secondes (74 occurrences). Si on part du principe que "la prédominance relative des transitions homogènes est l'une des conditions de la textualité" (1) et que les "transitions homogènes représentent manifestement un facteur fondamental dans la constitution du texte (2)", la prédominance des transitions homogènes est un des garants de la cohérence du discours analysé.

L'examen de l'emploi des formes temporelles permet également de rendre compte de phénomènes qui risqueraient d'apparaître comme de simples "ratés". Par exemple dans *c'était un pressoir avec une cage vous savez c'est plus les pressoirs c'était pas les pressoirs c'est c'était* le passage du présent à l'imparfait et vice-versa peut s'expliquer par le passage de la narration, le pressoir étant alors considéré comme un des "acteurs" du récit, à l'amorce d'un commentaire sur l'objet.

La transition temporelle entre les formes 23 et 24 *on s'était dépêché parce que faut qu'on finisse la vigne* s'explique en partie par le fait que l'énoncé :

"parce qu'il fallait qu'on eût fini"  
est impossible dans ce type de situation de communication orale. Mais le locuteur aurait pu dire :

"on s'était dépêché parce qu'il fallait qu'on finisse".

Dans ce cas, le non respect de la concordance des temps n'eût pas empêché de situer l'énoncé dans le passé, et de placer la forme temporelle dans le monde narré. L'emploi du présent "il faut" révèle une ambiguïté : la nécessité d'un travail rapide pendant les vendanges valable au moment du déroulement de l'anecdote, l'est encore au moment où le locuteur parle. Pour cette raison, nous n'avons pas placé cette forme temporelle dans l'un ou l'autre des deux "mondes", et avons préféré laisser subsister l'ambiguïté originelle.

(1) Weinrich, op. cit., p. 304

(2) Weinrich, op. cit., p. 202

Nous avons réservé un sort particulier, dans l'analyse de la répartition des formes temporelles, aux énoncés rapportés, dont nous allons voir maintenant un peu plus précisément l'organisation discursive.

### (1) - Énoncés rapportés

Toutes les fois qu'il est fait usage d'un énoncé rapporté :

1. *alors / on a dit ben tiens on va manger mais // on s'est dit déjà dès E.7*
2. *// elle a dit mais y en reste hein qu'est ce que t'en penses cousin on va finir tout ça*
3. *// alors on lui a dit ben ce qu'il faudrait que tu fasses faudrait que tu t'assoie // le // le cousin là //*
4. *et on / on a dit faut que / ben pour te faire la digestion / tu vas marcher un peu //*
5. *// alors on a dit voilà faut que tu t'assoie encore y en a encore deux tasses à mettre faut que tu t'assoie*
6. *alors là elle a dit oui mais après je veux du fromage hein*

l'énoncé est introduit par le verbe dire employé au passé composé. Aucune pause ne sépare *a dit* et le début effectif de l'énoncé rapporté, mais dans quatre cas sur dix (1, 3, 5, 6) le verbe introducteur est précédé de *alors* accompagné d'une pause ; dans un cas *a dit* est précédé de la conjonction *et* ; enfin dans une occurrence le mot de liaison est remplacé par une pause. De toutes manières, l'énoncé rapporté est isolé du discours par une marque qu'elle soit d'ordre prosodique ou grammatical.

Dans trois cas (1, 3, 4) l'énoncé rapporté débute par "ben", qui est utilisé fréquemment comme embrayeur discursif ; en 2, il commence par "mais" qui est ici l'indice d'une prise de parole ; en 5, il débute par le présentatif "voilà", qui réfère au contexte extralinguistique entourant les propos rapportés ; en 6, il s'ouvre sur l'adverbe "oui", indice d'une réponse à une question. D'autre part, tous les énoncés sont rapportés au style direct. Tout ceci contribue à faire des énoncés rapportés un simulacre de la situation de communication antérieure. En utilisant de cette manière les énoncés rapportés, le locuteur donne à son discours un cachet d'authenticité. "Le discours direct, dit D. Maingueneau, a ce privilège d'authentifier parce qu'il ne donne pas un équivalent sémantique, mais restitue la situation de communication elle-même" (1).

---

(1) D. Maingueneau : Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Chap. 3, l'énonciation, p. 124, Hachette Université, 1976.

## Enchaînement des énoncés

La fréquence d'emploi des mots "puis" "alors" "mais" dont nous avons déjà entrevu le rôle dans les transitions temporelles, et l'organisation des énoncés rapportés, conduit à un examen plus détaillé de l'enchaînement des énoncés. Nous examinerons successivement :

- 1) le rôle de puis et de alors
- 2) les valeurs de mais
- 3) les valeurs des mots du discours: ben, hein quoi

### Puis et alors

Nous avons relevé un nombre important d'occurrences de puis et de alors : 4 occurrences de puis, 11 occurrences de alors (1)

#### a) puis

1. elle travaillait à puis puis elle avait puis avec son mari
2. il recommençait le manger vers onze heures et demi midi / que ma mère avait préparé puis / alors là // c'est une cousine elle était mince et mais alors / elle était rigolote quoi / alors on a dit
3. il / restait en plein salades d'haricots verts // et puis tout ça on a là nous tous deux on s'est mis on a tout fini
4. elle a quitté ses bottes et puis on l'a / on l'a lavé au jet

#### b) alors

1. puis // alors là / c'est une cousine elle était mince
2. mais alors // elle était mince elle était rigolote quoi //
3. / alors / on a dit ben tiens on va manger
4. elle est arrivée // elle était malade // alors on lui a dit ben ce qui il faudrait que tu passes faudrait que tu passes le // le raisin là
5. tu vas marcher sur le marc mais alors ce marc qui était qui venait d'être broyé
6. vous comprenez alors et elle a foncé de dans / elle en avait jusqu'au ventre
7. // alors / on lui a dit voilà faut que tu passes encore
8. faut que tu passes // alors là elle était rigolote
9. elle savait qu'elle faisait ça // alors elle a dit oui mais après hein je veux du sauvage hein
10. je veux du sauvage hein alors après on a pis le jet
11. elle avait du raisin jus -- / alors c'est une crêpe des trucs comme ça

(1) H. Weinrich parle à leur sujet d'éléments à "référence obstinée".

Chacune des occurrences de puis et de alors sera classé dans un tableau où nous poserons les questions suivantes :

1. - est-il ou non accompagné d'une pause ?
2. - est-il précédé ou suivi d'une pause ?
3. - son emploi coïncide-t-il avec un changement de forme temporelle ?
4. - Si oui, s'agit-il d'un changement :
  - a - dans l'attitude de locution
  - b - dans la perspective de locution
  - c - dans la mise en relief.
5. - marque-t-il la transition entre un énoncé rapporté et le reste du discours ?
6. - accompagne-t-il un changement narratif ?
7. - indique-t-il un changement temporel de l'énoncé ?
8. - marque-t-il un lien logique entre deux énoncés :
  - a - de successivité
  - b - de cause
  - c - de conséquence

A la lecture du tableau, nous constatons :

1) au niveau prosodique :

alors est, plus souvent que puis, précédé, voire même encadré par des arrêts de voix, ce qui tend à montrer qu'il produit une rupture plus importante dans le discours, que ne le fait puis.

2) sur le plan des transitions temporelles :

dans trois occurrences sur quatre, puis accompagne un changement de forme temporelle, successivement dans deux cas (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> occ.) un phénomène de mise en relief, et dans un cas (1<sup>ère</sup> occ.) une variation dans la perspective de locution.

Dans 10 cas sur onze, alors est utilisé conjointement avec un changement de forme temporelle, marquant dans sept cas (1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>) une variation dans l'attitude de locution et dans trois cas (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>) une mise en relief.

3) en ce qui concerne la transition entre les énoncés rapportés et le reste du discours : dans quatre cas (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, et 9<sup>ème</sup> occ.) alors marque le début de l'énoncé rapporté, et dans deux cas (8<sup>ème</sup> 10<sup>ème</sup>) il en souligne la conclusion.

4) sur le plan narratif :

Comme nous l'avons vu plus haut, l'enchaînement des séquences est marqué au niveau linguistique par l'emploi de puis et de alors.

5) sur le plan de l'ancrage temporel :

Dans neuf cas sur dix (1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11<sup>ème</sup>), alors peut être

"paraphrasé" par "à ce moment-là" ; il indique le décalage existant entre le temps de l'énonciation (c'est-à-dire le moment où le locuteur raconte son anecdote) et le temps de l'énoncé (moment du déroulement des faits énoncés).

6) en ce qui concerne les liens logiques entre les énoncés, puis souligne le déroulement chronologique des faits et indique leur successivité. Outre la valeur d'ancrage temporel vu ci-dessus, alors marque dans six cas (4, 6, 7, 9, 10, 11ème occ.) un lien de causalité entre deux énoncés ; dans deux cas, alors n'a aucun rôle temporel, mais indique seulement une relation de causalité (5ème occ.) et concession (2ème occurrence).

En définitive, puis et alors interviennent :

- au niveau narratif dont ils soulignent le découpage séquentiel.

- au niveau énonciatif dans la mesure où ils soulignent les transitions temporelles, l'intégration des énoncés rapportés et l'ancrage temporel des énoncés.

- au niveau de l'organisation logique dans la mesure où ils indiquent parfois des liens de cause, de conséquence et/ou concession entre les énoncés.

Ces mots polysémiques dans le sens où ils assument simultanément plusieurs fonctions, sont donc par excellence des instruments de cohérence discursive (1).

---

(1) Pour une étude détaillée du rôle de alors, nous renvoyons à l'article de M.A. Bouacha : "alors dans le discours pédagogique épiphénomène ou trace d'opérations discursives (Langue Française n° 50, mai 1981).

M. Ali Bouacha montre que alors fonctionne : 1) comme une marque de décrochements discursifs dans le sens où il souligne l'articulation du discours en séquences et sous séquences ; 2) comme un marqueur énonciatif dans la mesure où il permet à l'énonciateur pédagogue de se situer dans le discours, et de parler au nom de la communauté scientifique ; 3) comme un marqueur argumentatif, dans la mesure où il souligne les différentes activités cognitives de l'énonciateur (par ex. la nécessité d'une démonstration, d'une expérimentation, les transitions à l'intérieur du discours pédagogique entre ce qui est du ressort de l'énoncé scientifique à proprement parler et ce qui est du domaine de la pédagogie et de la méthodologie.)

Nous signalons également l'article plus ancien de J. Leclercq sur puis et alors dans les récits d'enfants. (Puis et alors dans le récit, Paris, CREDIF, 1970. Etude de conversations d'enfants de 9 ans, n° 6). L'auteur y distingue le rôle de puis et de alors dans le discours narratif d'une part, et dans le discours inséré (c'est-à-dire énoncé rapporté et commentaires : dans le discours narratif, puis a une valeur assez faible, équivalente à celle des virgules de l'écrit, et dans le discours inséré, la valeur de "et" ou celle de "plus" ; alors fonctionne dans le discours narratif, comme un embrayeur de récit, il a un rôle de marqueur temporel équivalent de "à ce moment-là" ; dans le discours inséré, il a la double valeur de marqueur temporel et logique (à cause de, donc, en conséquence).

c) mais

On relève quatre occurrences de mais dans le passage étudié :

- 1 c'est une cousine elle était mince mais alors elle était rigolote quoi
- 2 elle a dit mais y en reste qu'est ce que t'en penses cousin on va finir tout ça
- 3 on est à nous tous deux on s'est mis on a tout fini // mais le soir quand elle est arrivée elle était malade
- 4 on a dit faut que t'ben pour te faire la digestion / tu vas marcher sur le marc mais alors ce marc qui était / qui venait d'être broyé hein / vous comprenez alors et elle a foncé / dectous / elle en avait jusqu'au ventre

Nous nous appuyerons, en partie, sur la description de mais présentée par O. Ducrot (1). Selon lui, on ne peut comprendre la valeur de mais en français que si on le place dans le cadre d'une argumentation. Soient un locuteur X et un auditeur Y, l'écoute d'un premier énoncé P produit par X peut entraîner Y vers une éventuelle conclusion r ; la présentation par X d'un deuxième énoncé q contredit cette interprétation ; mais q est défini comme un "redressement argumentatif" par rapport à p. Cette analyse, appliquée aux occurrences 1, 3 et 4 donne les résultats suivants :

#### Occurrence 1

argument p : elle était mince

conclusion (éventuelle) : elle était sérieuse, sévère...

argument q : elle était rigolote

#### Occurrence 3

argument p : on s'est mis on a tout fini

conclusion (éventuelle) : un repas copieux et agréable.

argument q : (mais) elle était malade

#### Occurrence 4

argument p : tu vas marcher sur le marc

conclusion (donnée par le locuteur) : cela facilitera la digestion.

argument q : ce marc qui était broyé

conclusion corrigée par q : elle en avait jusqu'au ventre

Dans cette analyse, O. Ducrot introduit le rapport existant entre le locuteur et l'auditeur, et plus particulièrement les réactions de l'auditeur face au discours reçu. Mais celles-ci sont multiples, et il

(1) Cf. O. Ducrot et Alii : Les mots du discours. Paris, Ed. de Minuit, 1980.

Anscombe J.C., Ducrot O. : Deux mais en français ? *Lingua* 43 (1977), p. 23-40

ne semble pas que dans le cas étudié, l'analyse de O. Ducrot puisse rendre compte d'une telle multiplicité. Le cas où elle est la plus probante est sans doute celui de l'occurrence 3 où l'argument q (*elle était malade*) agit réellement comme un redressement argumentatif par rapport à p.

Dans l'occurrence 4, l'argument q présenté fonctionne comme un redressement argumentatif par rapport à p, mais nous remarquons néanmoins qu'il y a une différence par rapport à ce que propose O. Ducrot dans la mesure où la conclusion corrigée (*elle en avait jusqu'au bout*) se présente indépendamment de l'argument q (*ce monsieur était bête*) et où la conclusion r n'est pas induite par l'auditeur, mais donnée directement par le locuteur.

En ce qui concerne l'occurrence 1, la conclusion présentée n'est qu'une des possibilités parmi tant d'autres. L'auditeur aurait pu tout aussi bien conclure "elle était élégante, elle était jolie...!".

D'autre part, l'argument q "*elle était rigolote*" est au départ, assez énigmatique. L'explication en est donnée par la suite. Mais permet donc au locuteur de produire un énoncé inattendu, suscitant la curiosité de l'auditeur ; son emploi relève autant de la modalité narrative que de l'argumentation.

Il reste que ce genre d'analyse amène à s'interroger sur les réactions de l'auditeur face à un discours, sur les interprétations possibles qu'il peut en donner, sur l'effet qu'il produit sur lui, c'est-à-dire sur sa dimension pragmatique.

Nous avons vu dans l'occurrence 1 le rôle joué par mais dans la dimension narrative de l'anecdote. Il intervient également à ce niveau dans l'occurrence 4, mais comme simple marqueur de début de séquence, dans la mesure où avec alors, il indique le passage de la séquence "évaluation" à la séquence "résolution".

Reste l'occurrence 2. Dans ce cas, l'argument q *mais y en reste* ne contredit pas un argument p explicitement présenté, mais se présente comme la réaction à un contexte extralinguistique donné. Il peut être aussi compris comme un embrayeur ou une "attaque de discours" et comme une façon pour le locuteur supposé (il s'agit ici d'énoncé rapporté et les propos sont censés être ceux de la cousine) de prendre la parole (1). En ce sens, il peut être tenu comme un des éléments contribuant à la simulation de la situation de communication rapportée.

Mais intervient donc lui aussi comme instrument de cohérence et possède, comme puis et alors, une valeur polysémique puisqu'il intervient au niveau :

- narratif
- argumentatif
- énonciatif (en tant qu'élément d'énoncé rapporté).

---

(1) Dans l'article "oui mais non mais", Langue Française n° 42 : La pragmatique, J.C. Chevalier (et alii) montre que dans des échanges langagiers spontanés mais est souvent utilisé non pas en tant que redressement argumentatif mais comme une exigence de droit à la parole.

#### IV - LES MOTS DU DISCOURS "BEN, HEIN, QUOI" :

On relève trois occurrences de ben, trois de hein et une de quoi.

\*Dans les trois occurrences :

1. *alors on a dit ben biens on va manger [...]*  
2. *alors on lui a dit ben ce qu'il faudrait que tu fasses [...]*  
3. *on a dit faut que ben pour te faire la digestion tu vas marcher sur le marc [...]*

Ben est employé, ce qui semble être souvent le cas, en tête d'énoncé, et fonctionne de ce fait comme un embrayeur discursif ; mais dans les exemples ci-dessus, ben se situe au début de l'énoncé rapporté et indique donc de ce fait une rupture dans le discours ; il contribue sans doute lui aussi au simulacre de situation de communication dont nous avons déjà fait état.

D'autre part, dans les occurrences 2 et 3, ben met en relation deux énoncés :

*elle était malade [...] BEN ce qu'il faudrait que tu fasses*  
*elle était malade [...] BEN pour te faire la digestion*

et marque une relation de conséquence entre le 1er et le 2ème énoncés.

Dans les trois occurrences ci-dessous :

1. *mais alors ce marc qu'était/ qui venait d'être broyé hein vous comprenez*
2. *alors elle a dit oui mais après je veux du fromage hein*
3. *fallait toujours un moment de distraction hein*

Hein, contrairement à ben, apparaît, semble-t-il, le plus souvent comme marque de soutien ou d'insistance pour un argument développé dans un énoncé précédent. Il indique d'autre part plus nettement que ben peut être une relation entre énonciateur et énonciataire, dans la mesure où il marque l'interpellation d'autrui et la demande d'un assentiment.

Quoi dont il n'y a qu'un seul exemple dans l'anecdote, a une place fixe. Il est toujours utilisé en fin d'énoncé, dont, suivi ou non d'une pause, il souligne l'achèvement.

Ces mots du discours ne sont donc pas uniquement des "phatèmes" dans la mesure où servant de point de repères, comme début ou fin d'énoncé, intervenant comme soutien à une argumentation et/ou indiquant un lieu logique entre deux énoncés, ils contribuent, à leur manière, à la cohérence du discours.

L'étude de cette anecdote confirme l'impression naïve d'un auditeur non averti. Elle "se tient", elle est organisée, elle est cohérente.

Sa cohérence est lisible à plusieurs niveaux :

- narratif
- prosodique
- énonciatif

(aussi bien sur le plan des rapports énonciateur/énonciataire, que sur celui des formes temporelles utilisées, et de l'organisation des énoncés rapportés).

Les contraintes de l'analyse obligent à faire une distinction de niveaux, mais nous avons pu relever, au cours de l'étude, les rapports existant entre eux. C'est ainsi que le découpage narratif se trouve confirmé par l'analyse prosodique et celle des formes temporelles, que l'étude de mots comme puis, alors, mais et de quelques mots du discours, montre qu'ils interviennent aux trois niveaux énoncés ci-dessus. Du fait de leur valeur pluridimensionnelle, ces éléments peuvent d'ailleurs être considérés comme des instruments de cohérence, par excellence, d'un récit oral spontané.

L'anecdote est dite en face et en fonction d'un auditoire, que le narrateur doit convaincre et dont il doit retenir l'attention. A ces fins, il module son discours, passant du commentaire à la narration, mettant en relief, par le jeu des formes temporelles et des traits prosodiques, certains éléments par rapport à d'autres, ménageant des effets de surprise, donnant à son récit un cachet d'authenticité, invitant les auditeurs, à écouter, à croire et à rire.



ANNEXE : TABLEAUX DES  
TRANSITIONS TEMPORELLES  
ET DE "PUIS" et "ALORS"



Formes Temporelles	Trans	A.L.	P.L.			M.R.			THo			THt			
			Degré zéro	Rét. 1	Rét. 2	A.P.	Ø	1er P.	A.L.	P.L.	M.R.	A.L.	P.L.	M.R.	
j'avais une cousine qui était venue	1-2	monde narré monde narré													
qui était venue qui travaillait	2-3	monde narré monde narré				+			+	Ø	+	-	+	-	
qui travaillait elle était cuisinière	3-4	monde narré monde narré							+	+	+	-	-	-	
elle était cuisinière voyez	4-5	monde narré monde commenté	←	→			→		-	-	Ø	+	+	Ø	
voyez elle travaillait	5-6	monde commenté monde narré	→	→			←		-	-	Ø	+	+	Ø	
elle travaillait puis elle avait pu	6-7	monde narré monde narré							+	-	+	-	+	-	
elle avait pu avec son mari qu'est mon cousin	7-8	monde narré monde commenté	←	→					-	-	Ø	+	Ø	Ø	
qu'est mon cousin c'est lui qu'est mon cousin	8-9	monde commenté monde commenté	+				+		+	+	Ø	-	-	Ø	
c'est lui qu'est mon cousin elle avait pu	9-10	monde commenté monde narré	→	→			←		-	-	Ø	+	+	Ø	
elle avait pu quinze jours on déjeunait	10-11	monde narré monde narré							+	+	+	-	-	-	
on déjeunait le père ramenait	11-12	monde narré monde narré							+	+	+	-	-	-	
le père ramenait c'était les voitures à deux	12-13	monde narré monde narré							+	+	+	-	-	-	
c'était les voitures à deux il ramenait le manger	13-14	monde narré monde narré							+	+	+	-	-	-	
il ramenait le manger que ma mère avait filé	14-15	monde narré monde narré							+	-	+	-	+	-	

Formes Temporelles	Trans.	E. L.	P. L.			M. R.			THo			THe		
			diag s Cro	Rét <sub>1</sub>	Rét <sub>2</sub>	R.P.	Q	1 <sup>re</sup> P.	A.L.	P.L.	M.R.	A.L.	P.L.	M.R.
que ma mie avait préparé c'est une cousine	15-16 →	monde narré monde commenté	←→				+		-	-	∅	+	+	∅
c'est une cousine elle était mince	16-17 →	monde commenté monde narré	←→			←→		-	-	-	-	+	-	+
elle était mince elle était sigolote	17-18 →	monde narré monde narré		+		+			+	+	+	-	-	-
elle était sigolote on a dit	18-19 →	monde narré monde narré		+		+	→	→	+	+	-	-	-	+
on a dit biens	19-20 →	monde narré énoncé rapporté		+			+		-	+	∅	+	-	∅
biens on va manger	20-21 →	énoncé rapporté énoncé rapporté		+			+		+	+	∅	-	-	∅
on va manger, on s'est déjà déjeuné	21-22 →	énoncé rapporté monde narré		+		←→			-	+	-	+	-	+
on s'est déjà déjeuné parce que faut qu'on finisse	22-23 →	monde narré monde narré ? monde commenté ?		(+)			(+)		(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(-)
parce que faut qu'on finisse on a dit	23-24 →	monde narré ? monde commenté ? monde narré		(+)		←→	→		+	(+)	(-)	(-)	(-)	(+)
elle a dit y'en reste	24-25 →	monde narré énoncé rapporté		+			←→		-	+	-	+	-	+
y'en reste qu'est ce que t'en penses	25-26 →	énoncé rapporté énoncé rapporté		+			+		+	+	∅	-	-	∅
qu'est ce que t'en penses on va finir tout ça	26-27 →	énoncé rapporté énoncé rapporté		+			+		+	+	∅	-	-	∅
on va finir tout ça il restait	27-28 →	énoncé rapporté monde narré		+		←→			-	+	-	+	-	+
il restait on s'est mis	28-29 →	monde narré monde narré		+		←→	→		+	+	-	-	-	+

Formes Temporelles	Trans.	A.L.	degré d'éro	P.L.		M.R.			TH <sub>0</sub>		TH <sub>E</sub>			
				Rét. 1	Rét. 2	A.P.	∅	IMP.	A.L.	P.L.	M.R.	A.L.	P.L.	M.R.
on s'est mis on a tout fini	29-30	monde narré → monde narré												
				+										
on a tout fini quand elle est curée	30-31	monde narré → monde narré												
				+										
quand elle est curée elle était malade	1-32	monde narré → monde narré												
				+			←	+						+
elle était malade alors on a dit	32-33	monde narré → monde narré												
				+			←	→						+
alors on a dit ce qu'il faudrait que tu fasses	33-34	monde narré → énoncé rapporté												
				+										+
ce qu'il faudrait que tu fasses faudrait que tu fasses	34-35	énoncé rapporté → énoncé rapporté												
				+										∅
faudrait que tu fasses parce que c'était un pesson	35-36	énoncé rapporté → monde narré												
				+										+
c'était un pesson vous savez	36-37	monde narré → monde commenté												
			←	→										∅
vous savez c'est plus un pesson	37-38	monde commenté → monde commenté												
			+											∅
c'est plus le pesson qui c'était pas le pesson	38-39	monde commenté → monde narré												
			+											∅
c'était pas le pesson c'est	39-40	monde narré → monde commenté												
			←	→										+
c'est c'était un pesson	40-41	monde commenté → monde narré												
			←	→										+
c'était un pesson on a dit	41-42	monde narré → monde narré												
				+										+
on a dit tu vas m'aller voir	42-43	monde narré → énoncé rapporté												
				+										∅

Formes Temporelles	Trans.	F.L.	P. L.			M. R.			TH <sub>0</sub>			TH <sub>t</sub>				
			degré de p.	Rét. 1	Rét. 2	H. P.	Ø	1 <sup>re</sup> P.	A.L.	P.L.	M.R.	A.L.	P.L.	M.R.		
tu vas marcher en tenue de mare qu'elle était	43-44 →	énoncé rapporté monde narré		+			← →				-	+	-	+	-	+
ce mare qu'elle était qui venait d'être bryé	44-45 →	monde narré monde narré		+			+				+	-	+	-	+	+
qui venait d'être bryé vous comprenez	45-46 →	monde narré monde commenté	← →				+				-	-	Ø	+	+	Ø
vous comprenez elle a foncé dedans	46-47 →	monde commenté monde narré	← →					→			-	-	-	+	+	+
elle a foncé dedans elle en avait jusqu'au...	47-48 →	monde narré monde narré		+			← →	→			+	+	-	-	-	+
elle en avait jusqu'au alors on a dit	48-49 →	monde narré monde narré		+				→			+	+	-	-	-	+
alors on a dit faute que tu passes	49-50 →	monde narré énoncé rapporté		+				← →	→		-	+	-	+	-	+
faute que tu passes y'en a encore	50-51 →	énoncé rapporté énoncé rapporté		+				+			+	+	Ø	-	-	Ø
y'en a encore faute que tu passes	51-52 →	énoncé rapporté énoncé rapporté		+				+			+	+	Ø	-	-	Ø
faute que tu passes alors là elle était rigolote	52-53 →	énoncé rapporté monde narré		+				+			-	+	Ø	+	-	Ø
elle était rigolote parce qu'elle savait	53-54 →	monde narré monde narré		+			+				+	+	+	+	-	-
elle savait qu'elle faisait ça	54-55 →	monde narré monde narré		+			+				+	+	+	+	-	-
elle faisait ça alors elle a dit	55-56 →	monde narré monde narré		+				→			+	+	-	-	-	+
elle a dit je veux du savoir	56-57 →	monde narré énoncé rapporté		+							+	-	+	Ø	+	Ø

Formes Temporelles	Trans.	F.L.	P.L.			M.R.			TH <sub>0</sub>			TH <sub>t</sub>		
			de q <sup>n</sup> à p <sup>o</sup>	Rét. 1	Rét. 2	R.P.	Ø	1 <sup>re</sup> P.	A.L.	P.L.	M.R.	A.L.	P.L.	M.R.
je vous du fange on a mis le jet :	57-58	énoncé rapporté → monde narré		+				← →	-	+	-	+	-	+
on a mis le jet elle a quitté ses bottes	58-59	monde narré → monde narré		+					+	+	+	-	-	-
elle a quitté ses bottes après on l'a ton la herse au jet	59-60	monde narré → monde narré		+					+	+	+	-	-	-
on l'a lavé au jet elle était poisseuse	60-61	monde narré → monde narré		+			← →		+	+	-	-	-	+
elle était poisseuse vous savez	61-62	monde narré → monde commenté		+			← →		-	-	-	+	+	+
vous savez elle avait du lida caisin	62-63	monde commenté → monde narré	← →				← →		-	-	-	+	+	+
elle avait du lida caisin c'est des beugas	63-64	monde narré → monde commenté	← →				← →		-	-	-	+	+	+
c'est des beugas qui se passaient	64-65	monde commenté → monde narré	← →				← →		-	-	-	+	+	+
qui se passaient c'était pour s'amuser	65-66	monde narré → monde narré		+			+		+	+	+	-	-	-
c'était pour s'amuser parfait	66-67	monde narré → monde narré		+			+		+	+	+	-	-	-

	Présence d'une pause		Présence d'une pause		Changement de forme temporelle				Transition énoncé/rapporté/reste du discours	Changement narratif	Ancrage temporel	Lien logique entre les énoncés				
	OUI	NON	Avant	Après	OUI	NON	A.L.	P.L.				M.R.	succes-sivité	cause	conséquence	concession
D U I S	1ère oc		+					+					+			
	2ème oc	+		+						+			+			
	3ème oc	+		+									+			
	4ème oc		+						+				+			
E L O R S	1ère oc	+		+	+	+			+				+			
	2ème oc	+			+											+
	3ème oc	+		+	+	+										
	4ème oc	+		+		+				+			+		+	
	5ème oc		+			+			+					+		
	6ème oc		+		+					+			+		+	
	7ème oc					+			+				+		+	
	8ème oc	+		+	+	+				+			+			
	9ème oc	+				+				+			+		+	
	10ème oc					+			+				+		+	
	11ème oc	+				+			+				+		+	

---

Transcription

---

- 1 M et alors / ton pauvrai : dis qu'est ce que tu lui dis à ton pauvrai
- 2 [silence] lé /
- 3 P il me reconnaît maintenant quand même
- 4 M il m'a parlé d'auto
- 5 P il me reconnaît
- 6 M d'auto du pauvrai alors on ne sait pas trop on
- 7 J.F. ah oui les autos
- 8 M avait l'auto du pauvrai mais on l'avait plus eu en enfin je ne
- 9 sais pas
- 10 M ah ben ah oui parce qu'elle a été vendue
- 11 J.F. ah ben ah oui parce qu'on
- 12 l'a vendue
- 13 M ben voilà c'est ça ah pardi il
- 14 J.F. il a été sage à la garderie I
- 15 ça s'est bien passé I
- 16 M il a beaucoup dormi paraît il surtout (rires)
- 17 J.F. dormi
- 18 M alors il passe son temps là-bas et lui
- 19 P.G. j'ai j'ai j'ai pas bien
- 20 dormi
- 21 J.F. t'as pas bien dormi I
- 22 P.G. non
- 23 M il a pas bien dormi (rires)
- 24 J.F. qu'est ce que
- 25 t'as fait I t'as fait joujou I
- 26 M il a chanté
- 27 J.F. raconte moi

- 28 M il chante très juste
- 29 J.F. ah oui :
- 30 M très très juste oui!
- 31 oui oui
- 32 J.F. mmmm
- 33 P.G. petit papa Noël c'est long
- 34 J.F. ce que tu veux
- 35 M c'est trop long
- 36 P.G. c'est long
- 37 M oui parce que je lui ai dit tu
- 38 chanteras papa Noël et il m'a dit c'est trop long
- 39 A et P.G. ah oui long long long long
- 40 J.F. bon d'accord
- 41 P et puis c'est plus de saison l'ain maintenant / c'est Noël / c'est  
passé
- 42 alors il a chanté frère Jacques aussi ah oui

FICHE SIGNALÉTIQUE

Titre du document : UNE FAMILLE BAVARDE.

Conditions de réalisation

lieu de réalisation :

intérieur : x

plein air :

studio :

date : avril 1980

durée : 55"

caractéristiques de la diffusion :

publique :

privée : x

par l'intermédiaire de media :

caractéristiques des locuteurs :

sexe : féminin

féminin

féminin

masculin

âge : femme âgée

âgée

jeune

≈ 30 ans

profession : ?

?

?

enseignant

Situation de communication

contacts émetteur-récepteur

contact immédiat : x

différé :

récepteur : proche : x

éloigné :

récepteur : actuel : x

virtuel :

caractéristiques de la communication

communication isolée : x

incluse dans un acte plus large :

y-a-t-il ou non échange : oui

nombre de participants : 5

nombre de tours de parole : 27

utilisation d'un support écrit : non

## Situation d'énonciation

### Énonciateur - Énonciataire

#### traces phonétiques

lent :  
débit normal : x  
rapide :

accent régional : x

traits prosodiques marqués ; présence ou non d'accents d'insistance : Peu d'accents d'insistance très marqués.

#### syntaxico-sémantique

marques personnelles d'une conversation "je" "tu" "il"

modalités : oui. (ex. : quand même, je ne sais pas paraît-il.)

formes temporelles : présent, passé composé, imparfait.

caractéristiques syntaxiques employées :

constructions simples : x  
constructions complexes : non

#### discursives

présence d'énoncés rapportés : oui

#### psycho-sociologiques :

réactions vis-à-vis des interlocuteurs : oui

degré d'implication des locuteurs dans son énoncé : oui, assez impliqués.

### Ancrage spatio-temporel

par rapport au moment de l'énonciation : oui alors, maintenant.

par rapport au référént : oui (ex. : à la garderie, là-bas)

par rapport au contexte : non.

## UNE FAMILLE BAVARDE....

### - Repérage des participants

Repérer, à la simple écoute, le nombre de participants à une conversation, différencier les tours de parole, est une tâche assez malaisée, surtout lorsqu'on n'y a pas soi-même assisté et/ou participé.

La discrimination des différentes voix est un premier problème.

Dans ce cas, les voix de la "mamie" (M) que nous avons entendue dans un autre extrait (1), du parrain, nommément désigné, du jeune garçon (JG) et d'une jeune femme (JF) au statut familial non identifié, sont facilement repérables.

Une cinquième personne (noté A) intervient au cours de cet échange de paroles. Sa première intervention (l. 10) est aisément reconnaissable :

M *on avait l'auto du parrain mais on ne l'avait plus eu enfin je ne*  
*sais pas*  
A *ah ben eh oui parce qu'elle a été vendue*

Mais la similarité du débit, du timbre et de l'accent des voix de M et de A, en rend, en fin d'extrait, la discrimination assez difficile, d'autant que ce passage contient trois chevauchements. A qui attribuer les paroles des lignes 39 et 40 ? Après plusieurs écoutes, nous avons opté pour M en ce qui concerne l'intervention de 1er plan, et nous avons discerné une prise de parole de A en arrière-plan (*ah oui*).

Les chevauchements :

1. 3' et 4' : *il me reconnaît maintenant quand même*  
*il m'a parlé d'auto*  
1. 37 et 38 *oui parce que je lui dit tu chanteras papa Noël et il* *m'a dit*  
*ah oui* *long*  
*c'est trop long*  
*long long long*  
*bon d'accord*

Les énoncés interrompus :

1. 18 : *alors il passe son temps là-bas et là...*

rendent parfois difficile le repérage des tours de parole.

### - Tours et prises de parole

Par certains aspects, l'étude présentée s'inspire de l'article de Starkey Duncan Jr :

"Towards a grammar for e dyadic conversation" (2)

Starkey Duncan<sup>y</sup> désigne les locuteurs et interlocuteurs du nom d'auditeur et speaker, et montre qu'à chacun des deux rôles correspondent des signaux d'interaction spécifiques.

(1) cf. Mamie et petit-fils, fiche pédagogique. Anthobelc IV, juin 1980.

(2) Semiotica IX, 1973, 1.

L'auditeur émet des signaux

- a/ en arrière-plan
- b/ pour demander son tour de parole

Le speaker envoie des signaux

- a/ pour donner la parole à l'autre
- b/ pour éviter les prises de parole
- c/ pour susciter une réaction de l'auditeur à ses propos

a - Les signaux du speaker :

pour donner la parole à l'auditeur :

Ils sont de nature diverse :

- prosodiques (chute de la voix, pauses...)
- articulatoires (fin de syllabe allongée..)
- syntaxiques (fin d'une unité composée d'un G.N. et d'un G.V.)
- discursifs (emploi de mots du discours *vous voyez*, de pauses remplies *euh*)
- gestuels (que nous ne pouvons prendre en considération, puisque nous n'analysons que la bande sonore).

pour éviter les prises de parole :

Duncan ne donne que des exemples d'indices gestuels.

pour susciter une réaction de l'auditeur :

Ils sont de deux ordres :

- syntaxiques (unité grammaticale achevée)
- corporels (mouvements de la tête)

et sont à mettre en relation avec les réactions d'arrière-plan de l'auditeur.

b - les signaux de l'auditeur :

émis en arrière-plan :

Starkey Duncan y distingue :

les réactions d'approbation (mm...oui...bon...ben)

- La participation à l'élaboration des énoncés du speaker (par exemple : l'achèvement par l'auditeur d'un énoncé du speaker.)

- des mouvements corporels (par exemple : hochements de tête)

pour donner son tour de parole

aucun exemple de ce type de signaux n'est donné dans cet article.

En définitive, selon Starkey Duncan, le système des tours de parole peut s'effectuer de trois manières :

1 - "smooth exchange" :

speaker-auditeur : l'un parle sans être interrompu,  
l'autre écoute.

auditeur-speaker : même déroulement, mais avec les rôles inversés.

Dans ce cas, le "speaker" émet un signal de tour de parole, l'auditeur réclame son tour, le speaker lui laisse la parole.

2 - speaker-speaker : les deux locuteurs prennent la parole simultanément.

3 - auditeur-auditeur : personne ne parle ; silence.

Dans cette étude, nous distinguerons :

- les interventions d'arrière-plan, par rapport à celles de premier plan.

- les signaux de tours de parole émis par le "speaker" en fin d'intervention et ceux de prises de parole qui aident les "auditeurs" en passe de devenir "speaker" à démarrer leurs énoncés.

c - Les interventions en arrière-plan :

On en relève huit occurrences :

*ah oui les autos* (1. 7) où J.F. approuve ce qui a été dit précédemment par A.

*ah ben ah oui parce qu'on l'a vendue* (1. 11)

où l'approbation de J.F. se double de la reprise terme à terme de l'énoncé de A.

*dormi* (1. 17) où J.F. reprend avec une intonation de surprise le dernier mot prononcé par M.

*il a bien dormi* (1. 23) où M répète mot pour mot, l'énoncé de P.G., y compris le signifiant fautif mais en lui donnant une connotation ironique.

*c'est long* (1. 36) *c'est trop long* (1. 35) sont des reprises par M. et P.G. de l'énoncé de P.G. (1. 34)

*long long long long* (1. 40)

*bon d'accord* (1. 40) sont deux énoncés de P.G. et J.F. qui constituent une amorce de conversation parallèle ; P.G. qui ne peut pas se faire entendre, réagit en arrière-plan et J.F. lui répond.

d - Les tours de parole

Toutes les interventions sauf une (la 9ème) sont constituées d'énoncés syntaxiquement achevés, ce qui facilite les prises de parole ultérieures de "l'auditeur". Outre ces constructions, le speaker utilise également d'autres signaux :

Des pauses à la fin de la 1ère (*hé!*) et de la 7ème intervention (*parlé!* 1. 13) parachèvent la clôture des énoncés. Le questionnement des interventions 7, 11 et 14 :

*il a été sage à la gardeie? I se s'est bien passé? (l. 14) t'as pu bien dormir? (l. 24)  
qu'est-ce que t'as fait? I t'as fait joujou? (l. 25)*

interpelle directement l'auditeur potentiel. L'emploi de l'impératif à l'intervention 16 (*raconte moi* 1. 27), d'un mot du discours (*hé!*) à la 1ère intervention, de *ce-que-tu-veux* à la vingtième (1.34) sont autant de signaux destinés à faire parler ou à faire réagir "l'auditeur". Les

réactions psychologiques du speaker (rires et hésitations de M. à la 8ème et 9ème intervention :

*il a beaucoup dormi paraît-il surtout*  
(L.16)

*alors il) passe son temps là bas et c'est (L.18)*

l'emploi de la modalité du non-certain *je ne sais pas* (3ème intervention, l. 9) *paraît-il* (8ème intervention, l. 16) d'un mot au signifiant anormal *dormir* sont autant de marques qui peuvent, indirectement, conduire à une intervention de l'auditeur.

#### e - les prises de parole

Dans quelques cas, les prises de parole s'effectuent difficilement, soit que "l'auditeur" interpellé ne réagisse pas (c'est le cas de P.G. qui ne répond pas à l'invitation que lui fait sa grand-mère) soit qu'il y ait concurrence entre le "speaker" et "l'auditeur" (2ème intervention de M), soit que "l'auditeur" ait quelque mal à démarrer son énoncé (P.G. à la l. 21). Dans un cas enfin les "auditeurs" renoncent à prendre la parole et amorcent, comme nous l'avons vu, une conversation privée.

Quelques réactions d'arrière-plan peuvent être tenues pour des tentatives avortées de prises de parole (J.F. à la l. 9 et A à la l. 39 ).

Les autres prises de parole se font sans problème, et sont facilitées soit par la reprise du contenu syntaxique et sémantique des interventions précédentes :

1. 10 *eh ben eh oui parce qu'elle a été vendue (A)*
1. 11 *eh ben eh oui parce qu'on l'a vendue (J.F.)*
1. 16 *il a beaucoup dormi (M)*
1. 19 *j'ai j'ai j'ai pas bien dormi (P.G.)*
1. 21 *t'as pas bien dormi I (J.F.)*
1. 23 *il a pas bien dormi (M)*
1. 26 *il a chanté (M)*
1. 28 *il chante très juste (M)*
1. 30-31 *très très juste (M)*
1. 33 *petit papa Noël c'est long (P.G.)*
1. 35 *c'est trop long (M)*
1. 36 *c'est long (P.G.)*
1. 38 *il m'a dit c'est trop long (M)*

soit par des marqueurs d'enchaînement : alors (3 occurrences).

1. 1 *et alors / ton papa in dis*
1. 18 *alors il passe son temps*
1. 42 *alors il a chanté frère Jacques*

puis (1 occurrence)

1. 41 *et puis c'est plus de saison hain*

(eh)ben (3 occurrences)

1. 10-11 *eh ben eh oui parce qu'elle a été vendue [ ] eh ben eh oui parce qu'on l'a vendue*
1. 13 *ben voilà c'est ça*

Dans quatre cas (l. 10, 39, 40 et 46) l'adverbe d'affirmation *oui* est utilisé en arrière-plan, comme marque d'acquiescement d'un auditeur ;

dans une occurrence (l. 37) il permet d'enchaîner avec l'intervention précédente :

*oui parce que je lui ai dit*

Enfin l'emploi alterné, en début de prises de parole des pronoms *je, tu, il* est intéressant dans la mesure où, comme nous le verrons plus loin, il indique, entre autres, la participation ou non de l'enfant à la conversation.

De manière générale, tours et prises de parole s'enchaînent facilement, et par bien des aspects, cette conversation présente les caractéristiques d'un "smooth exchange". En effet, elle n'a pas d'enjeux langagiers, elle ne contient aucune confrontation d'arguments. Elle met en scène un événement de la vie quotidienne :

la présentation du filleul au parrain de passage dans sa ville natale pour quelques jours de vacances, après un long séjour à l'étranger.

- Le contenu informatif de la conversation :

1 - séquences et thèmes

Les propos échangés peuvent être divisés en trois séquences ordonnées autour de trois thèmes qui sont autant de manières de présenter l'enfant :

- a - de et alors à ..... eh pardi : l'auto du parrain
- b - de il a été sage à .... il a pas bien dormi : le sommeil de l'enfant
- c - de qu'est ce que t'as fait à ... très très juste oui : les activités de l'enfant à la garderie
- d - de petit papa Noël à .... frère Jacques : deux chansons d'enfant.

La circulation de l'information se fait à travers des phénomènes de reprises et de relances, propres à ce type d'échanges.

2 - reprises et relances

Dans la séquence 1 le G.V. *il me reconnaît*, rendu peu audible par la tentative de prise de parole de M. (*il m'a parlé d'auto*) est répété ; *d'auto du parrain* est une reprise de l'intervention en arrière-plan et constitue un argument en faveur de ce qui a été dit précédemment par P. L'enfant connaît son parrain puisqu'il a parlé de l'auto de ce dernier. L'assentiment de J.F. en arrière-plan *ah oui les autos* la reprise par cette dernière de l'énoncé de A *eh ben eh oui parce qu'on l'a vendue* relance le thème de l'auto jusqu'à sa conclusion finale : *eh ben voilà c'est ça pardi*

Dans la séquence 2, *dormi* reprend sous forme exclamative, un mot de l'énoncé précédent : *il a beaucoup dormi*. L'enfant, en niant le fait évoqué, *j'ai j'ai pas bien dormi* relance le problème : son intervention suscite deux reprises, l'une étonnée *t'as pas bien dormi I*, l'autre amusée *il a pas bien dormi*

Dans la séquence 3, M. insiste sur les dons de l'enfant en répétant le G.V.

Dans la séquence 4, le prédicat *c'est long* de l'énoncé *petit papa Noël c'est long* est répété une fois par P.G. et deux fois par M., la première directement, la seconde à l'intérieur d'un énoncé rapporté *je lui ai dit tu chantaas papa Noël et il m'a dit c'est trop long* le même adjectif est répété en arrière-plan par P.G. *long long long*, ce qui entraîne un argument de P à l'appui de sa thèse *et puis c'est plus de saison*, tandis que M. poursuit l'argumentation développée dans l'énoncé rapporté *alors il a chanté papa Noël*.

Le nombre des échanges, les phénomènes d'interactions auxquels ils donnent lieu ne doivent cependant pas faire illusion. La teneur informative des propos échangés est extrêmement mince et ne permet pas de comprendre l'enjeu réel de la conversation ; une étude, fût-elle succincte, des marques de l'énonciation devrait permettre de mieux le cerner.

- Appareil de l'énonciation |

a - les marques de l'énonciation.

Outre l'usage habituel de "*je tu*" permettant au locuteur de se poser comme sujet énonciateur et de signaler la présence de l'énonciataire, on observe dans la conversation un emploi alterné de *je-tu/il* qui est assez intéressant dans la mesure où l'utilisation de l'un ou l'autre des pronoms tend à faire d'une des personnes présentes, en l'occurrence l'enfant, soit un des participants à la conversation au même titre que les autres, soit le héros d'un récit construit par les adultes.

La séquence 1 débute par une intervention de la grand-mère qui, s'adressant à l'enfant sur le mode du "*tu*", l'invite à prendre la parole, et à dialoguer avec son parrain. P.G. ne répondant pas à cette invitation, se place hors de la conversation des adultes, et devient de ce fait, l'objet de leur échange langagier.

Dans la deuxième séquence, P.G. est désigné tour à tour par "*tu*" et par "*il*". Dans sa première intervention, J.F. désigne P.G. par "*il*".  
*il a été sage à la garderie ça s'est bien passé [...]*

Dans sa réponse, M utilise le même pronom :

*il a beaucoup dormi [...]*

et garde par la suite ce mode de désignation. En effet, alors qu'un dialogue s'amorce entre J.F. et P.G. :

*t'as pas bien dormi |  
qu'est ce que t'as fait  
ce que tu veux*

la grand-mère s'en tient, quant à elle, à l'emploi de "*il*", continuant tout au long de la conversation à parler au nom de son petit-fils en l'écartant, inconsciemment, d'un contact immédiat avec les autres.

Ce jeu des marques personnelles dévoile un des "enjeux" possibles de cette conversation ; M. présente G.P. à P., invite P.G. à converser avec P., mais cette présentation n'est pour elle qu'une occasion de montrer les rapports privilégiés qu'elle entretient avec l'enfant.

L'examen des trois occurrences de "on" est également assez pertinent : dans *on ne sait pas trop* le sujet énonciateur est ambigu. S'agit-il de M ou M rapporte-t-elle l'opinion de P.G. ? L'emploi de "je" dans "je ne sais pas" permet de penser qu'en fait M. attribue à P.G. sa propre opinion sur les faits. Dans "*on avait l'auto on ne l'avait plus eue*", "on" désigne clairement P.G. comme sujet énonciateur supposé de l'énoncé rapporté. Le troisième emploi de "on" dans "*on l'a vendue*" désigne les autres participants de la conversation. Dans les deux premières occurrences, "on", à l'instar de "il" désigne donc P.G.

b - les modes d'adresse.

"Hé" et "hein", mots du discours permettant au locuteur d'attirer l'attention d'autrui ont un rôle interactionnel important. Dans *et alors qu'est ce que tu lui dis à ton parrain hé*, M. utilise "hé" pour interpeler P.G., le faire réagir et parler. La présence du parrain implique un type d'attitudes auquel l'enfant est sommé de se conformer. "Hé" est à la fois un marqueur d'interaction, et l'indice d'une situation de communication impliquant l'usage d'un code social précis.

Dans *et puis c'est plus de saison hein*, "hein" permet de mettre en relief l'argument présenté, d'interpeler P.G., et de marquer l'approbation du locuteur à ce que P.G. dit et fait.

c - les énoncés rapportés.

Par deux fois, M. rapporte des propos attribués à son petit-fils. Dans : *je lui ai dit tu chanteras papa Noël et il m'a dit c'est trop long* l'énoncé rapporté a une structure identique à ceux utilisés par le vigneron dans son anecdote. :

verbe introducteur (dire) au passé composé, emploi du style direct. Dans *il m'a parlé d'auto du parrain alors on ne sait pas trop on avait l'auto du parrain mais enfin on ne l'avait plus eue enfin je ne sais pas*,

l'opposition des formes temporelles (présent de l'indicatif du verbe savoir, encadrant les deux imparfaits du verbe avoir), maintient une frontière entre l'énoncé rapporté et le reste du discours. Mais l'absence de verbe introduisant les propos attribués à P.G., l'utilisation de l'imparfait au lieu du présent opère une fusion entre les propos de M. et de P.G. qui rendent difficile le repérage des deux énonciateurs, et renforce l'ambiguïté créée par l'emploi de "on".

5 - Marqueurs d'enchaînement

Dans *et alors qu'est ce que tu lui dis à ton parrain hé*, alors indique la coïncidence entre le moment de l'énoncé et celui de l'énonciation, et est également un des indices discursifs de la situation de communication. A l'instar de *hé*, l'emploi de *alors* permet à M. d'inciter P.G. à prendre la parole, et à adopter le comportement de circonstances. De ce fait, *alors* prend une valeur sémiologique et pragmatique inhabituelle.

Dans les autres occurrences, *alors* a les mêmes valeurs que dans le récit du vigneron. Il en est de même pour *ben et puis*.

Valeur "pragmatique" de la conversation.

En dépit des chevauchements signalés au début de cette étude, de quelques prises de parole difficiles, de l'amorce d'une conversation parallèle en arrière-plan, tours et prises de parole se font assez bien, puisqu'il n'y a pas d'affrontements langagiers, encore moins d'échange d'arguments.

"L'enjeu" des propos se situe ailleurs, dans ce qu'il conviendrait d'appeler une "mise en scène de la vie quotidienne" avec ses acteurs : (la grand-mère, jalouse des rapports affectifs privilégiés qu'elle entretient avec son petit-fils, le petit garçon, un peu intimidé par la présence de "l'étranger", à la fois heureux et agacé d'être objet d'attention, le parrain attentionné, mais un peu "perdu") ses conventions sociales et règles de politesse.



APPLICATIONS PEDAGOGIQUES



## LE VIGNERON RACONTE...

### Exercice n°1

Objectif : sensibiliser les étudiants à la structure narrative de l'anecdote.

Procédure 1 : insérer après "puis" (l. 9) le contenu des séquences évaluation et résolution. Après "jusque" (l. 30) insérer le contenu de la séquence complication et ajouter la séquence morale.  
Faire écouter aux étudiants :

a - la version normale de l'anecdote.

b - la version "truquée"

et demander-leur s'ils remarquent un changement entre les deux versions.

En cas de réponse négative, leur faire écouter la version truquée et leur demander de souligner le passage déplacé.

Procédure 2 : Le récit-puzzle : enregistrer séparément les 5 séquences :

séquence 1 (orientation) de "j'avais une cousine" à "que ma mère avait préparé" (l. 9).

séquence 2 (complication) de "puis//alors là c'est une cousine elle était mince" à "elle était malade" (l. 16)

séquence 3 (évaluation) de "alors on lui a dit" à "tu vas marcher sur le marc".

séquence 4 (résolution) de "mais alors/ce marc qui était/qui venait d'être broyé" à "elle avait du raisin jus..." (l. 30)

séquence 5 (morale) de "alors là c'est un des des trucs" à "distraction hein" (l. 33).

Diviser la classe en 4 groupes, distribuer à chacun d'eux un des fragments de l'anecdote et demander-leur de transcrire le passage qu'ils ont entendu.

Cette tâche achevée, on inscrira au tableau le résultat du travail de chacun des groupes et on fera reconstituer à l'ensemble des étudiants l'anecdote originale.

### Exercice n°2

Objectif : montrer qu'un même récit peut être présenté sous des perspectives différentes.

Procédure : Faire réenregistrer le récit non pas sous l'angle du narrateur, mais celui de la cousine.

On pourra également compliquer l'exercice en prenant l'angle du père ou de la mère, ou encore celui du pressoir!

UNE FAMILLE BAVARDE...

Exercice n°1

Objectif : incitation à l'écoute.  
repérage de la situation de communication.

Procédures : - "truquer" l'enregistrement en supprimant le mot "parrain".  
- distribuer une transcription, d'où le mot parrain a disparu et faire écouter aux étudiants l'enregistrement modifié.  
- engager une discussion sur l'identité de "l'absent".

Exercice n°2

Objectif : repérage des tours de paroles.

Procédures : faire écouter aux étudiants (sans transcription) le passage qui va de la ligne 14 à la ligne 31.

A la première écoute, demander-leur le nombre des participants.

A la deuxième écoute, donner-leur la grille suivante :

P.
J.F.
P.G.
M.

et demander-leur de mettre une croix dans la case correspondante chaque fois qu'un des personnages prend la parole.

LES MOTS A LA BOUCHE, LA PLUME A LA MAIN



## LE BON CHOIX POUR LA FRANCE

Transcription  
Extrait du journal "Le Monde"  
Fiche signalétique  
Situation de communication  
Espace et linéarité  
Prosodie et ponctuation

## DE L'EMISSION AU LIVRE

Transcription et extrait du livre de J. Chancel  
Fiche signalétique  
Structure narrative des deux documents : un même "récit"  
Deux situations de communication de support différent  
Organisation discursive des deux documents  
Analyse de quelques procédés argumentatifs

## EN ECOUTANT "LES ASTUCES DE MADAME TRUC" EN LISANT

Transcription de l'émission  
Fiches de l'émission  
Extraits du livre "Les astuces de Madame Truc"  
Fiche signalétique  
Espace et linéarité - Prosodie et ponctuation  
Appareil de l'énonciation  
Constructions syntaxiques  
Expression de la consigne : constructions syntaxiques et organisation discursive

## DE LA DEPECHE D'AGENCE AU BULLETIN D'INFORMATIONS

Transcription du bulletin et dépêche d'agence n°1  
Dépêche d'agence n°2  
Fiche signalétique  
Espace et linéarité  
Traits prosodiques et ponctuation  
Situation d'énonciation  
Narrativité et narration

## APPLICATIONS PEDAGOGIQUES

Sous le titre "les mots à la bouche, la plume à la main", nous avons regroupé des documents oraux et écrits ayant un même contenu informatif. Il nous est apparu en effet que l'étude comparée de documents sémantiquement identiques, permet de dégager plus aisément les traits spécifiques de chacun des deux discours. Le passage de l'oral à l'écrit à l'écrit étant un acte langagier courant, on trouve une assez grande variété de ce qu'on serait tenté d'appeler des "doublets".

La préparation de compte rendus de réunions, la transmission d'informations radiophoniques ou télévisuelles (utilisation de bulletins d'agences, lecture de flashes écrits), la fabrication d'un quotidien (publication de discours, d'interviews), l'établissement du journal officiel, la mise au point de campagnes publicitaires, la rédaction d'autobiographies de personnalités ("la littérature de magnétophones") etc. impliquent cette conversion.

Dans la classe, professeurs et élèves utilisent alternativement l'un ou l'autre des supports. Exposés oraux, photocopies de cours, exercices reposant sur la transformation d'une émission de radio en article de journal... supposent cette même opération.

Nous avons retenu quatre cas différents :

- 1) un extrait de discours officiel (radio et article de presse)
- 2) un court passage d'une émission de J. Chancel édité sous forme de cassette et de livre.
- 3) quelques minutes d'une émission de radio ayant également donné lieu à une édition.
- 4) une dépêche d'agence et un bulletin d'information radiophonique.

Dans le premier cas, les écarts entre les versions orale et écrite du document sont minimes, mais nous y voyons une excellente occasion d'opposer et de comparer le système prosodique et celui de l'organisation de la ponctuation.

Dans le second cas, les différences sont déjà plus importantes et portent tant sur la construction syntaxique des énoncés que l'organisation discursive des documents.

Dans le troisième et le quatrième cas, seul le contenu informatif est identique, les formes syntaxique et discursive sont complètement différentes.

mes chères françaises et mes chers français (BRUIT) mes chères françaises  
et mes chers français / le moment s'approche / où vous allez faire un  
choix capital / pour l'avenir de notre pays / mais aussi un choix  
capital pour vous / je suis venu / vous demander / de faire / le bon  
choix / pour la France // (BRUITS) ce choix / c'est celui des élections  
législatives // certains / en les voyant venir / paraissent presque les  
regretter / comme si : tout serait plus simple / si les Français n'a-  
vaient pas à se décider / et si l'on pouvait décider pour eux //  
mais puisque nous sommes en démocratie // puisque c'est vous  
qui avez la parole / puisque c'est vous qui décidez / il faut bien  
mesurer la gravité du geste // trop souvent / en France / les élec-  
teurs ne prononcent comme s'il s'agissait de / régler une querelle  
avec le pouvoir / ou de punir le gouvernement // c'est une fautive  
conception / le jour de l'élection / vous ne serez pas de simples specta-  
teurs / qui peuvent se contenter de critiquer le chauffeur // mais  
vous serez des conducteurs / qui pourront / selon le geste qu'ils  
font / envoyer la voiture dans le fossé / ou la maintenir sur  
la ligne droite / il s'agit / de choisir / votre propre avenir //

\* [mez^osi]

\* [set^yn]

## Le Monde

« Mes chères Françaises et mes chers Français, le moment s'approche où vous allez faire un choix capital pour l'avenir de notre pays mais aussi un choix capital pour vous. Je suis venu vous demander de faire le bon choix pour la France. Ce choix, c'est celui des élections législatives. Certains, en les voyant venir, paraissent presque les regretter, comme si tout serait plus simple si les Français n'avaient pas à se décider et si l'on pouvait décider pour eux. Mais, puisque nous sommes en démocratie, puisque c'est vous qui avez la parole, puisque c'est vous qui déciderez, il faut mesurer la gravité du geste. Trop souvent, en France, les électeurs se prononcent comme s'il s'agissait

de vider une querelle avec le pouvoir, ou de punir le gouvernement. C'est une fausse conception. Le jour des élections vous ne serez pas de simples passagers qui peuvent se contenter de critiquer le chauffeur. Mais vous serez des conducteurs qui peuvent, selon le geste qu'ils feront, envoyer la voiture dans le fossé ou la maintenir sur la ligne droite.

« Il s'agit de choisir votre propre avenir »

LE MONDE — 29-30 janvier 1978

FICHE SIGNALETIQUE

Titre du document : le bon choix pour la France

Conditions de réalisation

lieu de réalisation : Verdun s/le Doubs

intérieur :

plein air : x

studio :

date : 29 janvier 1978

durée : 2' 25"

caractéristiques de la diffusion :

publique : x

privée :

par l'intermédiaire de media : x

caractéristiques du locuteur :

sexe : masculin

âge :

profession : ex- président de la République

Situation de communication

contacts émetteur-récepteur

contact immédiat : x

différé :

récepteur proche : x (participants au meeting)

éloigné : x (auditeurs et téléspectateurs)

récepteur actuel : x

virutel : x

caractéristiques de la communication

communication isolée : x

Y-a-t-il ou non échange ? non

Nombre de locuteurs : 1

Nombre de tours de parole :

Utilisation d'un support écrit : oui

Situation d'énonciation

Enonciateur-Enonciataire

trace phonétique

lent : x

débit normal :

rapide :

accent régional : non

traits prosodiques marqués : présence d'accents  
d'insistance.

Le document sonore est accompagné d'un document écrit ayant le même contenu informatif, syntaxique et sémantique.

## LE BON CHOIX POUR LA FRANCE

### */ləbɔ̃ʁwa pɔʁləfrɑ̃s/*

Le 29 janvier 1978, à Verdun sur le Doubs, V. Giscard d'Estaing prononçait un discours (à l'occasion des futures élections législatives). Nous nous proposons de travailler sur un extrait de l'émission de radio, qui rendait compte en direct de l'événement et sur un passage du journal "Le Monde" qui, le lendemain, le reproduisait dans son intégralité. Dans la mesure où les deux documents sont strictement identiques du point de vue syntaxique et sémantique, les différences ne portent que sur l'utilisation de la ponctuation d'une part, et les traits prosodiques d'autre part ; aussi la spécificité de chacun des deux systèmes est elle directement perceptible.

#### Situation de communication

Le discours étant prononcé en direct, en plein air et en public, on entend au début de l'enregistrement les réactions des personnes présentes, qui contraignent d'ailleurs l'orateur à répéter le début de son discours.

Ce redoublement n'est pas repris dans le journal. Mais des commentaires placés en exergue de l'article rendent compte des réactions des participants.

#### Espace et linéarité

Lorsque nous parlons, le flux de paroles que nous prononçons, se déroule de manière linéaire. Sauf à enregistrer notre voix, nous ne pouvons ni revenir en arrière, ni effacer ce qui a été dit.

En revanche, le scripteur peut, lui, faire des retours en arrière, raturer, effacer ce qu'il a écrit. Il possède d'autre part une dimension inconnue de la parole : l'espace. Il peut disposer à sa guise ces unités que sont les mots, et leur simple disposition typographique est déjà significative. A partir des écrits qu'on lui a remis, le journaliste fait une disposition en colonnes, choisit des intertitres, un titre, qui sont autant d'indices de sa "lecture" du document. L'extrait choisi est trop bref pour que la disposition spatiale soit significative ; restent les marques de découpage que sont les signes de ponctuation.

#### Prosodie et ponctuation

L'absence de dimension spatiale est compensée à l'oral par l'usage des traits prosodiques, dont nous avons vu dans le chapitre "traits de l'oralité", le rôle qu'ils jouent dans la segmentation des énoncés.

Nous comparerons systématiquement les signes de ponctuation et les traits prosodiques, en envisageant successivement les cas où :

- 1) il existe des correspondances entre les deux systèmes ;

2) où les signes de ponctuation n'ont pas de "correspondant" à l'oral ;

3) où les traits prosodiques sont sans équivalent à l'écrit.

### 1 - Ponctuation = prosodie.

Le discours étant, sinon lu, mais tout du moins rédigé avant d'être prononcé, à chaque fin de phrase, l'orateur utilise des pauses qui sont les équivalents des points de la ponctuation.

On remarque néanmoins (1) :

1 - que ces pauses ne sont pas toutes identiques : certaines sont accompagnées de reprise de souffle (*pour la France // pour eux // du geste // avenir //*), d'autres non (*pour vous / chauffeur /*) et l'une d'elles est à peine perceptible (*droite*).

2 - qu'assez souvent, elles sont assorties d'un accent d'insistance qui porte sur la dernière ou l'avant-dernière syllabe du mot précédant la pause, et dans trois cas d'un allongement de la voyelle tonique (*Françai // chauffeur // avenir //*) qui sont sans équivalent à l'écrit.

3 - que dans deux cas, semble-t-il, les mots précédant la pause, ont une courbe intonative ascendante (*élections législatives // avenir //*) et non pas descendante, comme le schéma intonatif "canonique" de la phrase aurait pu le laisser prévoir.

Dans douze occurrences, les pauses de l'oral correspondent à des virgules du texte écrit. Comme précédemment, on observe, en premier lieu, que ces pauses sont, dans trois cas accompagnées de reprise de souffle (*français // démocratie // qui décidez //*) et que, si elles ne sont pas assorties d'accent d'insistance, elles sont, pour la plupart, accompagnées d'une forte montée intonative. La forme ascendante de la courbe est d'ailleurs tout à fait normale puisque ces pauses apparaissent en fin de groupes de "continuation mineure".

Hormis celles qui terminent le mode d'adresse, les "pauses virgules" soulignent les constructions syntaxiques employées.

Celle après *ce choix /* marque l'extraction du G.N. en tête de phrase, et introduit une construction segmentée, celle après *certain /* détache le G.N. sujet et permet d'y accoler une apposition (*en les voyant venir*), celles après *très souvent* et *en France* apparaissent à la fin de deux groupes en fonction de circonstant ; dans cinq cas (*paraissent parce que le regrette / démocratie / parole / pouvoir / peuvent / font /*) elles accompagnent des débuts ou fins d'expansions du G.V.

On peut donc en conclure que dans ce document, les pauses qui correspondent à des virgules de l'écrit, soulignent ainsi que ces dernières, le découpage syntaxico-sémantique des énoncés.

### 2 - Ponctuation sans prosodie.

Dans deux cas, mais, venir, les virgules de l'écrit sont sans correspondant à l'oral. L'absence de pause est néanmoins compensée en ce qui concerne mais par la présence d'une montée intonative ; en

revanche, aucun trait prosodique particulier ne suit ou accompagne venir.

### 3 - Prosodie sans ponctuation.

Dans vingt six cas, les traits prosodiques n'ont pas d'équivalent dans le texte écrit. Dans deux cas seulement (après *le moment s'approche* et *le jour des élections*) l'apparition des pauses coïncide avec l'organisation syntaxique des énoncés.

Dans toutes les autres occurrences, elles apparaissent à l'intérieur d'un G.N. ou d'un G.V., séparant un G.N. et son expansion :  
*un choix capital / pour l'avenir*, se plaçant entre le déterminant et le nom (*notre pays*) entre l'adjectif et le nom (*simples passagers*), entre le verbe et le G.N. objet (*faire / un choix, faire / le bon choix, mesurer / la rareté*), entre le verbe et le G.N. circonstant (*maintenir / sur la ligne droite*), entre le semi-auxiliaire et le verbe à l'infinitif (*je suis venu / vous demander*), entre le verbe et l'adverbe (*peussent / presque, bien / mesurer*), ou le verbe et la préposition qui l'introduit (*s'agissait de / vider, il n'agit de / choisir*)

Toutes ces ruptures ont un effet sémantique. Elles permettent à l'orateur de mettre en relief les mots clés de son discours et ont un rôle argumentatif évident. Mais dans sa volonté de convaincre, le locuteur s'adresse également directement à son auditoire, comme l'indiquent la pause entre *notre* et *pays*, l'accent d'insistance sur *vous* l'allongement de la voyelle [u] dans *c'est vous qui décidez*.

Hormis un emploi sur le verbe *maintenir* où il contribue à mettre en relief la métaphore utilisée) et les deux occurrences citées ci-dessus, les accents d'insistance, ainsi que les allongements vocaliques et montées intonatives apparaissent conjointement aux pauses.

### 4 - Liaisons

L'usage que l'orateur fait des liaisons mérite également d'être relevé. Dans deux cas [mezlozi] et [set|ynfosk5sepsj5] la consonne d'appui qui est censé relier les mots entre eux est suivie d'une pause. Sans doute s'agit-il à la fois d'un phénomène d'hypercorrection et d'une manière d'attirer l'attention des auditeurs par une forme d'emphase qui tient lieu d'argumentation.

- 1 quelle était cette commune ?
- 2 Nailhac où j'étais maire.
- 3 j'y suis toujours j'y suis revenu
- 4 parce que mes camarades m'ont
- 5 demandé de reprendre la mairie //
- 6 et c'est pour cette raison que j'y
- 7 suis / pas pour une autre raison
- 8 donc ce village / ce père cette
- 9 mère // ah ! m'est très cher
- 10 il m'est très cher / et j'ai eu
- 11 une chance absolument extraordi-
- 12 naire // c'est d'avoir un instituteur
- 13 merveilleux qui avait peut-être
- 14 compris mieux que tout
- 15 autre // que j'avais beaucoup
- 16 d'aptitudes à apprendre à
- 17 l'école n'est-ce pas // j'étais à peu près
- 18 toujours le premier // et en ce temps là
- 19 il fallait avoir absolument
- 20 douze ans révolus pour passer son
- 21 certificat d'études // je suis à vingt-
- 22 huit septembre et on passait le certificat
- 23 d'études dans la première semaine
- 24 de juillet // donc il me manquait
- 25 deux mois pour passer mon certificat d'é-
- 26 tudes // et j'étais prêt à passer le certi-
- 27 ficat d'études puisque j'étais le
- 28 premier de la classe j'en avais sept
- 29 ou huit qui étaient de la de la de la
- 30 même année mais qu'eux avaient eu
- 31 leur douze ans // et l'instituteur
- 32 est allé trouver mon père il lui a dit
- 33 tu sais // je peux avoir une bourse pour
- 34 Sylvain // et on va l'envoyer
- 35 directement à Périgueux // il faut pour
- 36 que ce garçon là // il faut que il
- 37 travaille //
- 38 mais mon père lui répond
- 39 mais tu sais bien que j'ai les
- 40 les moyens même d'acheter tout //
- 41 les habits faut l'habiller tout ça
- 42 et j'en ai les moyens //
- 43 alors l'instituteur lui dit ben
- 44 écoute on va faire autre chose
- 45 deux livres du cours supérieur
- 46 à trois francs cinquante ça
- 47 tu peux le faire ben il dit mais
- 48 c'est tout à fait d'accord //
- 49 et tous les soirs // le jour il
- 50 renou... le certificat d'études

Quelle était cette commune ?

Nailhac

J'y suis toujours. J'y suis revenu parce que mes camarades m'ont réclamé. Je suis leur maire.

Ce village m'est très cher.

J'ai eu là ma première chance extraordinaire, un instituteur merveilleux qui avait compris mieux que tout autre que j'avais beaucoup d'aptitudes à apprendre à l'école... J'étais à peu près toujours le premier. En ce temps là, il fallait absolument avoir douze ans révolus pour aller au certificat d'études, je suis du 28 septembre et on passait le certificat dans la première semaine de juillet... il me manquait donc deux mois pour pouvoir me présenter... c'était terrible parce que j'étais prêt..

et bien meilleur même que les autres de la classe qui avaient atteint ces fameux douze ans. Alors, l'instituteur est allé trouver mon père. Il lui a dit : "Tu sais que je peux avoir une bourse pour Sylvain... On va l'envoyer à Périgueux. Il est important que ton fils n'abandonne pas ses études.

Surpris, inquiet, surtout, papa a répondu : "Mais je n'ai pas les moyens de lui acheter les habits... il faut l'habiller.. Mon instituteur a tourné la difficulté : "Ecoute a-t-il dit, on va faire autre chose ; il faut, pour Sylvain, deux livres de cours supérieur, ça coûte trois francs cinquante. Ça, tu peux le faire ? Et papa d'assurer : "Tout à fait d'accord" Le cher instituteur a expliqué alors : "chaque soir, après le certificat d'études, je lui don-

51 et tous les soirs il viendra :  
52 quand il aura diné / puisque  
53 nous dinons à la même heure  
54 et il vient à huit heures tous les soirs  
55 et je lui donnais : une heure de cours  
56 supérieur ça c'est merveilleux c'est  
57 extraordinaire et indiscutablement //  
58 que cet instituteur a marqué toute  
59 ma vie / et / je me suis souvent posé  
60 la question : toute ma vie de penser  
61 est ce que y a encore y en avait ah  
62 je vois qu'y en avait quand même //  
63 mais des hommes aussi dévoués  
64 parce que si il n'attendait rien / ni  
65 de mon père ni de moi // et que je  
66 regrette c'est qu'il soit / mort trop  
67 tôt / et qu'il m'ait pas vu / dans  
68 mon ascension // il m'a vu / sous of-  
69 ficier dans l'armée ce qui était  
70 pour lui une grande satisfaction  
71 et il le savait // mais et après il est mort //  
72 et c'est un grand regret /

nerai une heure de cours  
supérieur".

C'était merveilleux, extra-  
ordinaire. Indiscutablement,  
cet homme a marqué toute ma  
vie et je me suis souvent po-  
sé la question : "est-ce qu'il  
y en a encore des gens comme  
ça ?"

Je regrette qu'il soit mort  
trop tôt, qu'il ne m'ait pas  
vu dans mon ascension. Il au-  
ra eu toutefois la satisfac-  
tion à la fin de sa vie de  
rencontrer le sous-officier  
que j'étais devenu dans l'ar-  
mée.

FICHE SIGNALETIQUE

Titre du document : DE L'EMISSION AU LIVRE

Conditions de réalisation

Lieu de réalisation :

intérieur :

plein air :

studio : X

date : ?

durée : 2'

caractéristiques de la diffusion :

publique :

privée :

par l'intermédiaire de media : x France Inter "Radioscopies"

caractéristiques des locuteurs :

sexe : masculin

âge : homme âgé + 1 autre locuteur masculin env. 50 ans

profession : P.D.G. - journaliste

Situation de communication

contacts émetteur-récepteur

contact immédiat : x

différé :

récepteur proche : le journaliste

éloigné : les auditeurs

récepteur actuel :

virtuel : x

caractéristiques de la communication

communication isolée : oui

incluse dans un acte plus large : non

y-a-t-il échange ? oui

nombre de participants : 2

nombre de tours de parole : 2 tours de parole pour chacun des participants.

utilisation d'un support écrit : non

## Situation d'énonciation

### Enonciateur - Enonciataire

#### traces phonétique

lent :  
débit normal : x  
rapide :

accent régional : oui

traits prosodiques marqués ( présence ou non  
d'accents d'insistance) nombreux accents d'in-  
sistance.

#### syntaxico-sémantique

marques personnelles d'un "récit" autobiogra-  
phique

modalités : oui peut-être, à peu près, je crois, etc.

formes temporelles : présent, passé composé, im-  
parfait.

caractéristiques syntaxiques employées :

constructions simples        xx

constructions complexes    x

#### discursives

présence d'énoncés rapportés : oui

#### psycho-sociologiques

réactions vis-à-vis des interlocuteurs : non

degré d'implication du locuteur dans son  
énoncé : très impliqué

#### Ancrage spatio-temporel

par rapport au moment de l'énonciation : l marque j'y suis  
toujours

par rapport au référent : en ce temps-là...  
et tous les soirs...

par rapport au contexte : non

#### \* Caractéristique supplémentaire :

Ce document sonore est accompagné d'un texte écrit, extrait d'un  
livre rédigé par J. Chancel, contenant les mêmes informations.

## DE L'EMISSION AU LIVRE...

La diffusion et l'écoute d'une émission ne durent que le temps de passage à l'antenne : pour donner à l'auditeur la possibilité de réécouter ou de prendre connaissance d'un programme qu'il n'aurait pas entendu, les chaînes radiophoniques en diffusent certains sous forme de cassettes. Parallèlement aux cassettes, sont publiés également des livres, réalisés à partir des émissions, où le lecteur pourra, espère-t-on, retrouver ou découvrir ce qui a été dit à l'antenne.

C'est ce qu'a fait Jacques Chancel pour son émission "Radioscopies".

"J'ai respecté fidèlement la phrase parlée, qui n'a que peu de rapports avec la phrase écrite" affirme Jacques Chancel dans la préface du premier volume de "Radioscopies" (1). Mais la lecture poursuivie simultanément à l'audition d'un extrait de l'interview de Sylvain Floirat fait apparaître un grand nombre de différences (2).

structure narrative des deux documents : un même "récit".

L'auditeur suit sans peine le déroulement de l'interview de Sylvain Floirat; il en est de même pour le lecteur qui en prend connaissance dans le livre "Radioscopies". Les deux documents sont, à l'écoute ou à la lecture parfaitement cohérents. Nous allons tenter d'analyser sur quoi repose cette cohérence.

Nous aborderons en premier lieu les problèmes de cohérence narrative. Conformément à la règle du jeu de l'émission, Sylvain Floirat raconte sa vie. Dans le passage étudié, il parle d'un épisode marquant de sa préadolescence : le certificat d'études. Comment se structurent les deux récits ? Ont-ils deux trames narratives différentes, ou sont-ils tous deux construits selon le même modèle narratif ?

Nous utiliserons le même schéma narratif, que pour l'étude de l'anecdote du vigneron.

Le monologue de Sylvain Floirat peut, comme celui du vigneron, se diviser en 5 séquences :

- la première, l'orientation, commence, à l'écrit comme à l'oral, par "quelle était cette commune", et se termine à "beaucoup d'aptitudes à apprendre à l'école." Elle donne les caractéristiques spatio-temporelles du récit : le lieu (la commune de Nailhac) et le temps (la préadolescence de

---

(1) CHANCEL (J.) : Radioscopies, Paris, Laffont, 1970. Tome I.

(2) L'analyse qui porte sur un court extrait de l'interview de Sylvain Floirat a donné lieu à un atelier dans le cadre du congrès 1977 de l'A.F.E.F. qui s'est tenu à Limoges du 29 au 31 octobre 1977 et dont le thème était Enseigner l'oral. Une première version en a été publiée dans "Anthobelo I (juin 1979) sous le titre les mots à la bouche, la plume à la main".

Sylvain Floirat) et elle rend compte de l'organisation du récit autour de deux acteurs, le père et l'instituteur et d'un narrateur, Sylvain Floirat.

- La deuxième, la complication, s'achève par *qui avaient eu leurs douze ans* (oral) et "qui avaient atteint ces fameux douze ans" (écrit). Un obstacle imprévu (l'impossibilité de passer le certificat d'études) intervient dans le récit.

- dans la troisième séquence, l'évaluation, qui va jusqu'à *il faut l'habiller tout ça et j'en ai pas les moyens* (oral) et jusqu'à "il faut l'habiller" (écrit), le père et l'instituteur évaluent la situation et tentent d'y apporter une solution.

- dans la quatrième séquence, la résolution, qui s'achève dans le document oral et dans le texte écrit par "je lui donnerai une heure de cours supérieur", l'instituteur résout le problème en proposant de donner des cours du soir à l'enfant.

- dans la cinquième et dernière séquence, le narrateur énonce la morale du récit: l'instituteur était un homme extraordinaire.

L'intervention de Sylvain Floirat se présente donc bien comme un "récit". On observera que la structure narrative est la même à l'oral et à l'écrit. S'il y a différence d'organisation entre les deux documents, elle ne se situe donc pas à ce niveau.

#### Deux situations de communication de support différent.

L'oralité de l'émission, la scripturalité du livre entraîne des différences inévitables au plan de la segmentation des énoncés et de l'organisation syntaxique.

Les traits prosodiques à l'oral, la ponctuation à l'écrit, déterminent deux découpages différents des énoncés, les pauses, n'ayant pas, comme on a eu déjà l'occasion de le signaler, un rôle analogue à celui de la ponctuation ; des éléments intonatifs, comme les accents d'insistance n'ont pas de correspondant direct dans le texte écrit, ce qui oblige le scripteur, s'il veut rester fidèle au document oral original, à utiliser des commentaires absents de l'énoncé oral. En revanche, il peut jouer sur la dimension spatiale de la page, opérer des découpages en paragraphes, ce qui compense sur un plan différent, le non usage de l'intonation.

La linéarité du discours oral entraîne l'apparition de phénomènes sans équivalent à l'écrit comme :

- . des constructions inachevées (1.35 & 36: *il faut pas que ce gars lui*, *il faut* qui est remplacé dans le texte écrit par "il est important".)
- . des constructions brisées (1.59 & 60: *je me suis souvent posé la question toute ma vie de penser* où la présence, à la surface du texte, de la préposition de, permet de restituer le signifié du non dit du discours "je n'ai pas arrêté de", ce qui est rendu dans le texte écrit par "je me suis souvent posé la question".)

On relève également quelques différences dans les constructions syntaxiques employées :

Dans le texte écrit, deux occurrences de construction segmentée ont

disparu :

- émission : *j'ai eu une chance extraordinaire c'est d'avoir eu un instituteur merveilleux (l. 12 et 13)*

- livre : j'ai eu là un instituteur merveilleux.

- émission et ce que je regrette c'est qu'il soit mort trop tôt (1.66.67).

- livre : je regrette qu'il soit mort trop tôt.

Nous devons d'ailleurs immédiatement signaler que l'absence de cette construction dans le discours écrit, ôte au livre une part de la force argumentative de l'oral.

Le rétablissement de la négation (*j'ai pas les moyens* devient "je n'ai pas les moyens" (1.39.40) et *qu'il m'ait pas vu* (*qu'il ne m'ait pas vu* l. 63) s'explique par la différence de situation de communication et par le réflexe normatif du scripteur, qui rétablit la forme "habituelle" opérant ainsi une rupture au niveau du registre et gommant ce qui peut être tenu pour une caractéristique socio-culturelle.

La suppression de la redondance du pronom personnel à la ligne 34 (*l'instituteur il est allé trouver mon père*), la suppression de "ça" à la ligne 41 (*fait l'habiller tout ça*) et à la ligne 56 (*ça c'est mon meilleur*) relèvent du même souci normatif, et ont des conséquences similaires. Mais les différences essentielles entre les deux documents se situent au niveau de leur organisation discursive.

#### Organisation discursive des deux documents

En premier lieu, l'énoncé de Jacques Chancel Dans ce village, destiné à faciliter la prise de parole de Sylvain Floirat et indice de la situation d'interview disparaît du texte écrit.

##### a) les traces du sujet énonciateur :

Sylvain Floirat, originaire du Périgord, s'exprime avec un fort accent régional, auquel un auditeur français est immédiatement sensible. On ne peut donc que s'étonner qu'aucune mention n'en soit faite dans le texte écrit.

Par ailleurs, comme nous le verrons plus loin, Sylvain Floirat fait grand usage des accents d'insistance, qui jouent un rôle important dans sa stratégie argumentative; on n'en trouve pas d'équivalents dans le texte écrit.

La suppression dans le livre, de deux modalités du non-certain, *peut être* à la ligne 13, *je vois* à la ligne 62, tend également à effacer la présence du sujet énonciateur dans son énoncé.

Les formes temporelles employées (présent pour le monde commenté, imparfait, passé composé pour le monde narré) sont identiques, sauf dans deux occurrences :

1. 56 : *c'est merveilleux* (émission) - "c'était merveilleux" (livre)  
1. 70 : *ce qui était pour lui une grande satisfaction d'ailleurs* (émission) - "il aura eu toutefois la satisfaction" (livre).

Dans le premier cas, l'emploi du présent à l'oral, place l'énoncé dans le monde commenté, celui de l'imparfait à l'écrit, intègre ces mêmes mots à la narration, et rend moins perceptible la présence de l'énonciateur dans l'énoncé. Dans le second cas, l'imparfait et le futur antérieur sont deux formes temporelles de la narration, mais l'usage de l'imparfait *dance qui était* place l'énoncé en arrière-plan, par rapport au premier plan *il m'a vu* tandis que celui du futur antérieur situe l'événement passé par rapport à la chronologie de l'instituteur et non par rapport à celle du narrateur. La perspective adoptée est donc différente : dans l'émission, c'est celle du narrateur qui est choisie, dans le livre celle du personnage. Ces deux changements confirment nos remarques antérieures : que ce soit dans les commentaires ou dans la narration, le scripteur tend à gommer la présence du sujet énonciateur.

#### b) discours direct et discours rapporté.

A un moment donné, Sylvain Floirat rapporte l'entrevue de son père et de son instituteur.

Les deux versions orale et écrite sont donc composées de deux parties : l'une au discours direct, l'autre au discours rapporté.

La structure des énoncés rapportés diffère sensiblement d'une version à l'autre. A l'oral, le discours rapporté est introduit par le verbe dire mais il n'existe aucune pause entre *dit* et *tu sais*. Dans le texte écrit, une ponctuation spécifique (guillemets, "deux points") sépare les deux discours. Les transitions entre les prises de parole successives sont signalées à l'écrit par des virgules, alors qu'à l'oral, il n'existe que deux pauses, l'une à la fin de la première réplique, après *moyens* et la seconde après la deuxième intervention de l'instituteur.

Dans le document oral, les différentes répliques sont, à l'exception de la première intervention du père (où Sylvain Floirat utilise le verbe *répond*) introduites par le verbe dire. Dans le texte écrit, les verbes (sauf les deux premiers) ne servent pas seulement à signaler l'intervention des protagonistes, mais sont également par trois fois, des commentaires sur les paroles qui vont être prononcées : *a tourné la difficulté, a expliqué, [et papa] d'assurer*. Entre les discours direct et rapporté, s'insère donc à l'écrit, une zone de "commentaires" inexistante à l'oral, et qui représente le point de vue du narrateur.

Ce phénomène n'est pas limité aux seuls verbes. On le retrouve dans la présentation des deux personnages. Dans le document oral, ils sont désignés successivement par *l'instituteur, mon père, l'instituteur* et "il" qui désigne tour à tour le père et l'instituteur, créant une confusion au niveau du référent.

Le texte écrit désambiguïse l'énoncé en désignant toujours nommément les protagonistes. Mais les expressions utilisées *mon père, papa, mon instituteur, le cher instituteur* témoignent de l'affection de Sylvain Floirat pour ces deux personnes, et sont autant de commentaires du narrateur, absents du document oral. Dans le livre, l'attitude du père, dans sa rencontre avec l'instituteur, est également précisée par l'emploi des adjectifs *surpris, inquiet*. Dans le document oral, les marques d'hésitation et d'inquiétude, sont rendues par :

- des traits prosodiques : pauses après *acheter*, accents d'insis-

tance sur *habits* et *pas*.

- des pauses remplies (*leuk...*)

- des répétitions (*les moyens ..... pas les moyens*)

En ajoutant des commentaires, qui, pour l'essentiel, caractérisent les personnages, le scripteur se conforme à l'isotopie thématique du récit oral. Mais ce faisant, il explicite une part du "non-dit" de l'oral, procède à des regroupements d'éléments épars, et construit un narrateur différent du locuteur original.

### c) Marqueurs d'enchaînement

Nous étudierons plus particulièrement les valeurs de et et de mais, les deux marqueurs les plus souvent employés.

"et" est utilisé dix neuf fois dans le document oral. Dans treize cas, il apparaît après une pause qui se révèle pour neuf d'entre elles être de longue durée. En conséquence, les éléments que "et" devraient, comme on s'y attendrait, relier entre eux, sont assez nettement séparés. Mais si et ne rassemble pas des éléments dans une même unité, il contribue par contre d'une certaine manière à la cohérence narrative du document, en assurant l'enchaînement de la narration : c'est ainsi que dans trois cas et est utilisé pour indiquer le passage d'une séquence du récit à une autre :

(1) *et en ce temps là il fallait absolument avoir douze ans révolus* (1. 20)

(2) *et l'instituteur il est allé trouver mon père* (1. 31 et 32)

(3) *et je me suis souvent posé la question* (1. 60)

En (1) et introduit la séquence complication, en (2) il marque le début de la séquence évaluation, en (3) il indique le commencement de la séquence morale.

Dans deux occurrences, et indique le passage d'une partie à une autre de la séquence :

(1) *et j'étais prêt à passer le certificat d'études* (1. 26 et 27)

(2) *et ce que je regrette* (1. 65)

En (1) et introduit une sous-partie de la séquence évaluation ; et en (2) une sous-partie de la séquence morale.

Dans le document oral étudié, et n'a jamais valeur d'addition. Dans trois cas, il indique même une relation d'opposition entre deux éléments, et se rapproche, par sa valeur, du marqueur mais :

*j'étais à peu près toujours le premier et en ce temps là il fallait avoir absolument douze ans révolus* (1. 20)  
*je suis du vingt-huit septembre et on passait le certificat d'études dans la première semaine de juillet donc il me manquait deux mois et j'étais prêt [...]* (1. 21, 22)

Dans une autre occurrence et marque une relation de conséquence.

*je peux avoir une bourse pour Sylvain et on va l'envoyer à Périgueux* (1. 34,35)

Dans deux occurrences, *mais* fonctionne selon le schéma de Ducrot  
(1). On peut y distinguer :

- des propositions P : *yen avait sept ou huit qui étaient de la même année* [..] (1. 29)  
*il faut pas que ce garçon là / il faut qu'il travaille* [..] (1. 35 et 36)

(dont on pourrait tirer des conclusions R : ils étaient dans la même situation - c'est d'accord)

et des propositions Q : *qui eux avaient eu leurs douze ans* [..] (1. 31)  
*mon père lui répond mais j'ai pas les moyens* (1. 39, 40)

infirmant le contenu de la proposition P et annulant la conclusion R.

Dans un cas, *mais* a sensiblement le même fonctionnement, mais la proposition Q est implicite : *il m'a vu sous officier dans l'armée* [..]  
[*mais*] *et après il est mort et c'est un grand regret* (1. 71, 72)

Dans les trois autres cas, *mais* fonctionne soit comme "embrayeurs d'énoncé", en tête d'énoncé rapporté :

*mais tu sais bien que j'ai pas les moyens* (1. 39)  
*mais c'est tout à fait d'accord* (1. 48)

soit en début d'énoncé inachevé :

*mais des hommes aussi dévoués* (1. 63)

La plupart des marqueurs de l'oral ne sont pas utilisés à l'écrit. "Et" n'est employé que quatre fois dans le texte écrit. Dans deux cas, il y a reprise de ce qui se passe à l'oral.

"Je suis du vingt-huit septembre et on passait le certificat d'études dans la première semaine de juillet".

"Indiscutablement cet instituteur a marqué toute ma vie et je me suis souvent posé la question".

Dans deux occurrences, le et employé est absent du document sonore.

(1) "C'était possible parce que j'étais prêt et bien meilleur que les autres"

(2) "Et papa d'assurer"

Dans l'exemple (1) et joue son rôle habituel qui consiste à unifier des éléments, et a la valeur d'addition. Dans l'exemple (2) et joue un rôle narratif, qui l'apparente à celui qu'il pourrait avoir à l'oral, puisqu'il souligne l'introduction d'un personnage.

Par deux fois, le marqueur "et" de l'oral, est remplacé à l'écrit, par là et alors :

"Ce village m'est très cher. J'ai eu là ma première chance..."

---

(1) cf. le récit du vigneron in "un vigneron raconte..."  
"une famille bavarde".

"alors l'instituteur est allé trouver mon père". Les valeurs de lien et de conséquence assumées implicitement à l'oral par et sont explicitées à l'écrit par l'emploi des deux adverbes.

Mais n'est employé qu'une seule fois à l'écrit dans mais je n'ai pas les moyens de lui acheter les habits, avec le même sens qu'à l'oral.

On remarque également que, par trois fois, les "commentaires" du texte écrit apparaissent là où, à l'oral, il n'y a qu'un simple marqueur de coordination.

- 1) *mais mon père lui répond* (oral) (T. 38)  
"surpris, inquiet, surtout mon père..." (écrit)
- 2) *ceux l'instituteur lui dit* (oral) (l. 43)  
"mon instituteur a tourné la difficulté..." (écrit)
- 3) *mais c'est tout à fait d'accord* (oral)  
"et mon papa d'assurer..." (écrit)

ce qui tendrait à montrer que dans certains cas, le rôle joué dans la cohérence textuelle de l'écrit par des commentaires, est en partie assuré à l'oral par de simples marqueurs de "coordination".

#### Analyse de quelques procédés argumentatifs.

Nous n'avons considéré jusqu'ici ces deux documents que sur le plan de la cohérence narrative et discursive. Mais l'interview de Sylvain Floirat réalisé dans le cadre d'une émission de radio, ne peut pas être abordé en dehors de ses conditions spécifiques de production. Sylvain Floirat s'adresse à un public potentiel, qu'il s'efforce d'atteindre par la radio. Son récit va au-delà de la narration autobiographique. S.F. veut convaincre l'auditeur de la valeur de son expérience, et plaide en faveur d'un certain type de vie. Nous tenterons de dégager quelques-uns des procédés employés à cette occasion.

L'auditeur de l'émission est frappé par le rôle que jouent les marques intonatives dans le récit de Floirat. La répartition des accents d'insistance ne se fait pas, semble-t-il, de manière aléatoire. Ils sont particulièrement importants dans trois séquences consécutives du récit: complication, évaluation et résolution, ce qui scinde la narration de S.F. en deux grandes parties et détache les séquences "orientation" et "morale". Les accents d'insistance mettent aussi particulièrement en relief certains ensembles lexicaux celui de l'école avec le mot *instituteur*, celui des dons, avec la mise en relief des mots *aptitudes, premier de la classe*, celui de l'origine modeste avec *j'avais pas les moyens, trois francs cinquante* celui du rôle du destin avec le mot *extraordinaire*. A travers cette répartition transparaissent certains aspects idéologiques du discours de Floirat, comme le mythe de l'ascension sociale (parti de rien, on peut arriver au sommet), le rôle de l'école dans cette promotion, la croyance dans les "dons" et la "foi" dans "la bonne étoile". Malheureusement, les conditions de production du texte écrit font que tous ces

aspects n'y sont pas du tout traduits. La non-reconstitution des éléments mélodiques de l'intervention de Floirat fait perdre au texte écrit beaucoup de sa force de conviction. Des "commentaires" sur cet aspect du discours de Floirat auraient peut-être permis de traduire plus "fidèlement" son intervention.

Les répétitions contribuent également à mettre en relief des éléments du discours de Sylvain Floirat. Certains d'entre eux, déjà dégagées par l'accentuation, voient leur rôle renforcé par les répétitions. C'est le cas du *certificat d'études de la chance* (avec les mots *meilleurs, extraordinaire*) de *l'instituteur*. Elles permettent aussi d'attirer l'attention sur d'autres aspects du document comme l'affection de Floirat pour son village natal *il m'est très cher* et l'influence de l'instituteur *(toute ma vie, regret)*

Dans le texte écrit, les répétitions disparaissent, mais elles ne sont remplacées par aucun autre élément.

L'intonation, les répétitions, donnent au document oral une force argumentative en quelque sorte indirecte, puisqu'elle repose en partie sur des éléments dits "supra segmentaux" et qui ne sont perceptibles qu'à l'audition du document. Mais Sylvain Floirat développe également de manière explicite certains arguments sur son retour à Nailhac, son affection pour son village et pour son instituteur, sur l'injustice qu'il avait subie au moment de son certificat d'études, sur l'aide apportée par son maître à cette occasion. Certains de ces arguments sont développés de manière différente dans les deux documents :

Lorsque l'instituteur fait une proposition pour compenser l'obligation faite à S.F. de redoubler sa classe, le document oral est le suivant : *tous les soirs le jour il renou -- ra le certificat d'études et tous les soirs il viendra quand il aura diné puisque nous dinons à la même heure* (l. 51, 52, 53)

ce qui donne à l'écrit :

"Chaque soir après le certificat d'études, je lui donnerai une heure de cours supérieur".

Le caractère inaudible du document oral sur un point (verbe **ren--er**) explique sans doute cette interprétation qui rend la solution proposée par l'instituteur tout à fait illogique, puisqu'elle ne compense en rien la perte d'une année scolaire.

Dans deux cas, le scripteur explicite le "non-dit" du discours oral :

- (1) *deux livres du cours supérieur à trois francs cinquante ça te fait le livre* (l. 45, 46)
- (2) *il ne faut pas que ce garçon là il faut qu'il travaille* (l. 36, 37)

Dans le 1er exemple, il est dit, explicitement, qu'il faut acheter des livres et implicitement "ces livres sont pour Sylvain" mais le texte écrit correspondant est le suivant : "il faut pour Sylvain, deux livres, du cours supérieur, ça coûte 3F50". Dans le deuxième cas, le scripteur complète l'énoncé inachevé : il ne faut pas que ce garçon abandonne ses études.

Le rédacteur du texte écrit abandonne donc certains supports argumentatifs du document oral qui reposaient sur des phénomènes comme l'intonation et les répétitions. Mais le document oral et le texte écrit présentent aussi parfois au niveau de l'argumentation, des différences qui tiennent, soit aux ambiguïtés du document oral, soit au fait que par souci de clarté et de simplification, le scripteur désambiguïse le discours en rendant explicite à l'écrit, ce qui est implicite à l'oral.

La comparaison entre le texte du livre et la transcription de l'émission montre les différences existantes, tant du point de vue syntaxique que discursif.

Faut-il pour autant taxer le scripteur "d'infidélité" ? Les deux "récits", on l'a vu, sont semblables. Aucun élément narratif majeur n'a été modifié. Il n'en demeure pas moins qu'il ne peut pas y avoir correspondance "terme à terme" entre un texte écrit et un document oral. L'oral ne se compose pas uniquement d'éléments segmentaux ; le timbre de la voix, un accent régional, l'usage de traits prosodiques, sont également porteurs "d'informations". A l'écrit, la prise en compte de ces phénomènes implique l'usage de commentaires inexistant à l'oral. Paradoxalement, une transcription "fidèle" de l'oral passe par une nécessaire "infidélité".

Le souci de lisibilité fait que le scripteur est conduit à traduire "en clair" des éléments de l'oral. Le décalage existant à l'écrit entre le moment de l'émission et celui de sa réception, lui permet d'élaborer sa narration et d'établir une "distance" entre l'émetteur et son propre message. C'est ainsi qu'on voit apparaître dans le livre des commentaires du narrateur, qui n'auraient pu être dits au moment de l'émission parce qu'ils supposent un réexamen du discours. Pour la même raison, le sujet énonciateur transparait moins directement dans l'énoncé, se dissimulant derrière la construction du narrateur et de ses personnages.

Cette opération de réécriture reflète également la représentation que le scripteur se fait de l'oral. Il semble que, dans le cas considéré, le scripteur pense qu'un discours oral est nécessairement "simple" ; un décompte montrerait un moindre usage des constructions syntaxiques complexes dans le livre. Le scripteur est également prisonnier de la norme. Un livre ne saurait comporter des "fautes de français" fussent-elles le reflet de l'appartenance du locuteur à un milieu socio-culturel donné. Ce souci normatif explique aussi sans doute le côté "rédaction scolaire" que cet écrit peut parfois présenter.

si vous avez je ne sais pas une petite maison à la campagne et que vous auriez comme ça un soir après avoir roulé toute la journée dans la maison qui bien sûr n'a pas été chauffée et qui donc est humide et que vous essayiez d'allumer soit votre gaz soit la cheminée avec une allumette il est probable que vous allez avoir une mauvaise surprise à moins parce que l'humidité aura imprégné les allumettes et vous pourrez essayer de craquer toutes les allumettes que vous voudrez ça ne marchera pas mais ça réussira certainement à vous énerver il ça fait partie des petits malheurs de la vie quotidienne il mais heureusement il y a la aussi une solution qui est simple il vous trempes le bout de l'allumette que vous souhaitez craquer qui donc est humide vous le trempes dans un tube de vernis à ongles et vous venez qui aussitôt après eh bien vous pourrez la craquer sans aucune difficulté il

un truc pour vous éviter de vous énerver au petit-déjeuner au journal'hui il beaucoup d'entre nous mangent des biscottes le matin et je suis certaine aussi que beaucoup d'entre nous s'énerment parce que bien sûr ces fameuses biscottes il elles se cassent elles s'émiettent tout et si bien qu'on finit souvent par y renoncer il alors n'y renoncez plus lorsque vous commencez le truc qui veut vous éviter que vous pourrez les beurrer sans problème il l'astuce eh bien c'est de les sortir du paquet par groupes de trois ou quatre mais surtout en les laissant dans l'air où elles traqueraient dans ce paquet il donc vous faites devant vous un petit tas de trois ou quatre biscottes selon votre appétit il et puis vous beurrez la première biscotte celle qui se trouve sur le dessus il ensuite il sera que elle est parfaitement beurrée sans s'être cassée donc vous le faites en dessous et ainsi de suite et vous constaterez qu'ainsi eh bien vous pourrez avoir votre série de biscottes beurrées sans vous être énervée il et commença je l'espère donc il la journée / d'un bon pied il

## **Allumettes**

Dès que vous arrivez dans votre maison de campagne où vous n'avez pas encore eu les moyens de faire installer le chauffage central, vous vous précipitez sur la boîte d'allumettes pour allumer du feu.

Hélas, la maison est humide, les allumettes aussi et, après avoir essayé d'en craquer une dizaine sans succès, vous êtes au bord de la crise de nerfs.

⚡ Allez tranquillement chercher votre flacon de vernis à ongles et trempez le bout de l'allumette dans celui-ci. Grattez-la de nouveau. La petite flamme bleue jaillira sans problème.

## **Biscottes**

Ah! ces petits déjeuners au cours desquels, à peine réveillés, on essaie de beurrer des biscottes avec un beurre qu'on n'a pas pensé à sortir la veille du réfrigérateur! Quel désastre! On en casse une, l'autre s'émiette et on finit par y renoncer. Le remède est pourtant simple :

⚡ Sortez-les du paquet par groupe de trois ou quatre et surtout laissez-les dans l'ordre où elles sont.

— Beurrez la biscotte qui se trouve dessus, puis, une fois beurrée, mettez-la sous le tas. Procédez de même pour la seconde, puis pour la troisième. Vous pourrez désormais aborder vos petits déjeuners, l'âme sereine.

A

## Allumettes

Quoi de plus énervant  
que d'essayer ~~en vain~~ de  
craquer une allumette puis  
2, puis 3 et de renoncer  
pour finir, puisque c'est toute  
la boîte qui est humide!

Cela fait partie des petits  
malheurs de la vie quoti-  
-dienne... heureusement,  
la solution est simple.

Trempez le bout de  
l'allumette dans un tube de  
vernis à ongles et le mal  
est réparé!

## Biscottes.

Qui ne s'est jamais énermé  
 en essayant de heurter une  
 biscotte qui invariablement  
 se casse, s'émiette tout et si  
 bien que l'on finit souvent  
 par y renoncer.

Solution: les sortir du  
 paquet par groupe de 3 ou 4 -  
 les laisser en le un ordre  
 et heurter la biscotte qui  
 est sur le dessus, la mettre  
 dessous etc....

FICHE SIGNALETIQUE

Titre du document : Les astuces de Madame Truc.

Document en deux parties : Biscottes  
Allumettes

Conditions de réalisation

lieu de réalisation

intérieur :  
plein air :  
studio : x

date : ?

durée : 50" (Biscottes) ; 47" (Allumettes)

caractéristiques de la diffusion:

publique :  
privée :  
par l'intermédiaire de media : x

caractéristiques du locuteur :

sexe : féminin  
âge : ?  
profession : speakerine

Situation de communication

contacts émetteur-récepteur

contact immédiat : x  
différé :  
récepteur proche :  
éloigné : x  
récepteur actuel : x  
virtuel : x

caractéristiques de la communication

communication isolée : x  
incluse dans un acte plus large :  
Y-a-t-il ou non échange ? non  
Nombre de participants : -  
Nombre de tours de parole : -  
Utilisation d'un support écrit : oui

Situation d'énonciation

Énonciateur-Énonciataire

traces phonétiques

lent :  
débit normal : oui  
rapide :  
accent régional : non  
traits prosodiques marqués : présence ou  
non d'accents d'insistance : accents d'in-  
sistance.

syntaxico-sémantiques :

marques personnelles : *je, vous, votre...*

modalités : *je ne sais pas, je suis certaine, j'espère, bien sûr.*

formes temporelles : présent de l'indicatif  
+ passé composé + impé-  
ratif + futur

caractéristiques syntaxiques employées :

constructions simples : x

constructions complexes : x

discursives

présence d'énoncés rapportés : non

psycho-sociologiques

réactions vis-à-vis des interlocuteurs : non

degré d'implication du locuteur dans son  
énoncé : oui

Ancrage spatio-temporel :

par rapport au moment de l'énonciation : *aujourd'hui*

par rapport au référent : *une maison à la campagne, le soir, le  
petit-déjeuner, le matin...*

par rapport au contexte : *après, ensuite...*

\* Les deux documents oraux sont accompagnés de deux documents écrits,  
de contenu informatif identique : deux extraits du livre, deux fiches  
de préparation de l'émission.

EN ECOUTANT "LES ASTUCES DE MADAME TRUC" (1)  
EN LISANT

Nous étudions ici des fragments d'une émission quotidienne, d'environ trois minutes "Les astuces de Mme Truc", diffusée sur Radio-Monte-Carlo, et qui a servi de base à l'édition d'un volume portant le même titre, publié chez Albin Michel (2). Grâce à l'obligeance de la speakerine responsable de l'émission, qui a bien voulu nous les confier, nous avons pu disposer d'extraits de la bande sonore, du livre, et de fiches rédigées par elle pour la préparation de son émission. La comparaison se fera donc entre ces documents qui, dans les trois cas, traitent de conseils pour résoudre de menus problèmes domestiques, en l'occurrence : comment beurrer des biscottes sans les casser, et comment craquer des allumettes humides.

Actes de paroles et contenu informatif.

Dans les trois documents, on retrouve des informations identiques :

- 1 justification du problème
- 2 présentation du problème
- 3 conseils sous forme de consignes

impliquant la mise en oeuvre des actes de paroles suivants :

- 1 argumenter ; 2 décrire ; 3 suggérer de faire.

S'y ajoute, dans le livre et dans l'émission, en guise de conclusion, l'exposé du problème résolu.

Trois situations de communication différentes.

Au cours de l'émission qui a lieu en direct, le locuteur, à savoir la speakerine, essaie d'établir le contact avec un récepteur éloigné et potentiel : l'auditeur. Dans le livre, la speakerine devenue scripteur, veut atteindre un public, dont la lecture sera nécessairement différée par rapport au moment où elle écrit. Elle rédige les fiches pour elle-même, comme aide mémoire, elle en est donc le premier destinataire, mais elle les organise en fonction de l'émission à venir, en y faisant figurer des repères pour elle et pour le futur auditeur. Il est vraisemblable également, que ces documents écrits, classés par ordre alphabétique, ont également aidé la speakerine dans l'écriture de son livre. Leur rédaction appartient donc à une situation de communication originale, relais nécessaire à la mise au point de deux "produits" achevés : l'émission d'une part, le livre d'autre part. Ces finalités différentes, du point de vue de la situation de communication, ne sont pas sans incidences sur la structure discursive des documents.

---

(1) Une première version de ce travail est parue sous le titre "Allumettes, Biscottes" dans Anthobelc 2 : J.C. Beacco, S. Lieutaud, M. Lebre-Peytard J.L. Malandain.

(2) P. Vani : Les astuces de Madame Truc, Albin Michel.

- Espace et linéarité - Prosodie et ponctuation

Dans les fiches et dans le livre, la mise en pages donne déjà de premiers renseignements sur l'organisation sémantique des énoncés. Dans les fiches, les titres "Allumettes, Biscottes" annoncent le contenu de la future émission et aident la speakerine à classer son matériel par ordre alphabétique, et à établir son fichier. Dans le livre, ils permettent au lecteur d'effectuer un premier repérage parmi les thèmes traités.

Le découpage en paragraphes donne d'autres indications. Dans le livre, ils isolent les différentes informations, faisant ressortir particulièrement les consignes qui sont d'ailleurs également signalées par le signe  $\Theta$

<u>Allumettes</u>		<u>Biscottes</u>	
<u>par. 1</u>	justification du problème	<u>par. 1</u>	justification du problème et problème
<u>par. 2</u>	le problème	<u>par. 2</u>	consigne 1
<u>par. 3</u>	le truc le problème résolu	<u>par. 3</u>	consigne 2
			} le truc le problème résolu

Dans les fiches, ce découpage, qui n'a d'effet que pour la speakerine, est moins rigoureux (par ex. : deux paragraphes dans la fiche "allumettes" pour une seule information : la justification du problème).

Dans les deux documents écrits, l'utilisation de la ponctuation parachève ce découpage, en signalant les constructions syntaxiques des énoncés. On y trouve les signes de ponctuation habituels :

- points en fin de phrases.
- trois points pour en signaler l'inachèvement.
- virgules pour signifier la juxtaposition des énoncés, ou les articulations de phrases complexes.

Dans les deux fiches, l'absence de point d'interrogation en fin de première phrase, souligne le caractère purement rhétorique du questionnement. Dans le livre, l'usage de points d'exclamation, contribue à créer une tension dramatique, qui permet au scripteur de justifier l'importance du problème exposé.

Au cours de l'émission, le locuteur remplace l'utilisation de la dimension spatiale par celle des traits prosodiques particulièrement les pauses et accents d'insistance.

Dans la plupart des cas, les pauses ont un rôle syntaxico-sémantique, et marquent la fin d'énoncés composés d'un G.N. et d'un G.V., ou de subordinées. Dans quelques occurrences cependant, elles mettent en relief les informations : la pause après "et que" dans "*si vous avez je ne suis pas une petite maison à la campagne et que*" souligne la

justification du problème, celles après *force que!* dans "*force que! l'humide*" après *biscottes!* dans "*ces fameuses biscottes!*" mettent l'accent sur le problème traité; les pauses après "*hempes*" dans "*vous hempes! le bout de l'allumette*" et *vous le hempes! dans un tube de vernis et ongles*, après *c'est de!* dans *l'absence eh bien! c'est de!*, après *dans l'anche!* dans *en les faisant dans l'anche* attirent l'attention sur la consigne, celles après *sans!* dans *sans! aucune difficulté* et *je l'espère!* dans *je l'espère! la journée*, soulignent la résolution du problème.

De la même manière, les accents d'insistance aident le locuteur à structurer son discours, et permettent à l'auditeur d'en suivre plus aisément l'organisation sémantique, que ce soit au plan de l'exposé des informations dont de nombreux accents d'insistance indiquent l'importance, ou de leur organisation logique (accents sur les marqueurs d'enchaînement *donc, puis, mais*). Leur apparition sur des mots traduisant des modalités appréciatives (*heureusement, bien sûr*) donne, de façon détournée, le point de vue du locuteur sur son énoncé.

L'utilisation, à l'écrit, de la dimension spatiale, à l'oral, des traits prosodiques, donne déjà des indications sur les traces dans l'énoncé du sujet énonciateur, et de l'énonciataire; cela amène à s'interroger sur les marques de la situation d'énonciation dans les trois documents.

#### Appareil de l'énonciation.

##### Le sujet énonciateur :

Dans les deux documents oraux, le pronom *je* apparaît trois fois : *je ne suis pas* (allumettes), *je suis certaine que*, *je l'espère* (biscottes). On ne trouve en revanche aucun exemple de cette trace du sujet énonciateur dans la fiche ou dans le livre.

##### L'énonciataire :

Pour justifier le choix du problème envisagé, le locuteur peut utiliser le pronom *nous*, qui inclut énonciateur et énonciataire. On en relève une occurrence dans l'émission sur les Biscottes, mais il n'est jamais utilisé dans les documents écrits. Par contre *on*, qui peut prendre la valeur de "tout le monde dont nous" et marque de ce fait, une implication moindre de l'énonciateur et de l'énonciataire, est employé dans les trois documents traitant des biscottes :

<u>Fiche</u>	<u>Emission</u>	<u>Livre</u>
On finit souvent par y renoncer	<i>on finit souvent par y renoncer</i>	on essaie de beurrer on n'a pas pensé on en casse une

"Vous" et "votre" très employés au cours de l'émission, sont des traces de l'énonciataire dans le discours.

<u>Allumettes</u>	<u>Fiche</u>	<u>Emission</u>	<u>Livre</u>
le "pronom" vous	Aucun exemple	10 occurrences	4 occ. vous arrivez vous n'avez pas  vous vous précipitez vous êtes
<u>Biscottes</u> le "pronom vous"	Aucun exemple	10 occurrences	1 occ. vous pourrez désormais
<u>Allumettes</u> le déterminant votre	Aucun exemple	1 occurrence votre gaz	2 occ. votre flacon votre maison
<u>Biscottes</u> Le déterminant votre	Aucun exemple	2 occurrences votre appétit votre série de biscottes	1 occ. vos petits déjeuners

L'émission débute en général par un "bonjour" adressé à l'auditeur, qu'on ne rencontre pas dans les deux extraits analysés ici. On y trouve par contre les mots du discours *eh bien, bien sûr* qui sont caractéristiques du type de contact qu'on essaie d'établir dans une émission de radio en direct.

#### Formes temporelles

En utilisant l'impératif, qui est aussi, au niveau temporel, un des traits révélant la marque de l'énonciataire dans le discours, le locuteur et le scripteur interpellent l'auditeur-lecteur.

<u>Fiche</u>	<u>Emission</u>	<u>Livre</u>
<u>Allumettes</u> 1 occurrence : trempez le bout de l'allumette	Aucun exemple	trois occurrences : allez directement trempez le bout de l'allumette grattez de nouveau
<u>Biscottes</u> Aucun exemple	1 occurrence : <i>n'y renoncez plus</i>	5 occurrences : sortez les, laissez-les, beurrez, mettez-la, procédez.

A l'inverse de ce qui se passe pour l'impératif, les formes vous + présent de l'indicatif sont plus fréquentes à l'oral :

Fiche	Emission	Livre
<p><u>Allumettes</u> Aucun exemple</p>	<p>4 occurrences : <i>si vous avez vous hempiez vous le souhaitez vous le hempiez</i></p>	<p>3 occurrences : vous arrivez vous n'avez pas vous vous précipitez</p>
<p><u>Biscottes</u> Aucun exemple</p>	<p>3 occurrences : <i>vous faites vous beuvez vous la passez</i></p>	<p>Aucun exemple</p>

S'y ajoutent, dans l'émission trois occurrences de je + présent de l'indicatif : *je ne sais pas, je suis certaine, je l'espère*

L'infinitif employé une fois au cours de l'émission sur les biscottes, pour désigner une partie de la consigne : *l'astuce eh bien c'est de les sortir* n'est jamais utilisé dans le livre, mais apparaît par contre quatre fois dans la fiche sur les biscottes, pour désigner les opérations nécessaires à la réalisation de la consigne.

Futur et passé composé ne sont jamais utilisés dans la fiche. Leur valeur dans l'émission et dans le livre est assez semblable, à cette différence près que le futur n'est employé par le scripteur que dans l'exposé du problème résolu : "la petite flamme jaillira sans problème," "vous pourrez désormais aborder", alors que dans l'émission il figure aussi pour la justification du problème : *vous pouvez essayer [...] que vous voudriez se ne marchera pas [...] ça réussira [...] l'humidité aura impregné [...] (allumettes) et l'annonce de la consigne lorsque vous connaîtrez [...] vous verrez [...]*

Dans la fiche et dans le livre, le scripteur ne commente pas ses écrits, alors que plusieurs fois au cours de l'émission, le locuteur donne son point de vue sur ce qu'il est entrain d'énoncer, comme en témoignent les modalités logiques *je ne sais pas, il est probable que* et appréciatives *bien sûr n'aurait été déçu [...] surtout en le faisant dans l'ordre [...] je l'espère [...]*

Cette brève analyse révèle les différences existant entre les textes écrits et le document oral, en ce qui concerne les traces de la situation d'énonciation. Dans l'émission, l'emploi de mots du discours prenant à partie l'auditeur, de "je", du présent de l'indicatif, de modalités, auxquels s'ajoutent les effets sémantiques créés par la répartition des traits prosodiques, fait que l'opération d'énonciation y est "directement perceptible". Dans le livre, la clarté de la mise en pages, l'usage dominant de l'impératif, l'emploi fréquent de

l'indicatif, traduisent le souci du scripteur d'organiser sa rédaction en fonction du futur lecteur, mais il n'intervient jamais en tant que tel dans l'énoncé, et les traces de l'énonciation y sont, de ce fait, plus "dissimulées" que dans l'émission. Dans la fiche qui est destinée principalement au scripteur lui-même, une moins grande rigueur dans l'organisation spatiale, l'emploi privilégié de l'infinitif, sont autant d'exemples d'une présence atténuée de l'énonciataire.

#### Les constructions syntaxiques employées.

Nous nous contenterons ici de quelques remarques générales. Nous ferons néanmoins observer, qu'une étude comparée de la répartition des constructions syntaxiques dans les trois documents, contribue, une fois encore, à détruire une illusion longtemps répandue : la syntaxe des discours oraux n'est pas plus "simple" que celle des discours écrits. Si on met à part les deux fiches dans lesquelles "la justification et l'exposé du problème" passe par l'utilisation d'un questionnement réthorique, assorti de constructions complexes, on peut même avancer que les constructions utilisées dans le livre, sont plus "simples" que celles de l'émission.

On relève néanmoins dans l'émission, des constructions qui sont :

- soit caractéristiques de l'oral : *le bout de l'allumette que vous souhaitez allumer et qui donc est humide* où le pronom *qui* est très éloigné de l'antécédent "allumettes".  
*ces fameuses biscottes elles se cassent* avec la redondance du pronom personnel ;
- soit fréquemment employée à l'oral comme les extractions en tête d'énoncé (*un truc pour vous éviter de [...] l'astuce eh bien c'est de* et l'emploi de "ça").

L'expression de la consigne : constructions syntaxiques et organisation discursive :

Dans les trois documents, la consigne est formulée de la manière suivante :

FICHE	EMISSION	LIVRE
<p>La solution est simple</p> <p>trempez le bout</p>	<p><i>il y a une solution qui est simple</i></p> <p><i>vous trempez le bout de l'allumette</i></p> <p><i>vous le trempez dans un tube de vernis à ongles</i></p>	<p>allez chercher et trempez</p>
<p>solution : les sortir du paquet, les laisser dans le même ordre, et beurrer la biscotte qui est sur le dessus, la mettre sur le dessous, etc.</p>	<p><i>l'astuce eh bien c'est de les sortir du paquet en les laissant dans l'ordre où elles se trouvaient dans ce paquet !!</i></p> <p><i>donc vous faites un petit tas et puis vous beurrez [...]</i></p> <p><i>ensuite lorsque elle est beurrée sans s'être caudée donc vous la passez en dessous [...]</i></p>	<p>le remède est pourtant simple. Sortez les du paquet par groupe de trois ou quatre et surtout laissez-les dans l'ordre où elles sont.... Beurrez la biscotte qui se trouve dessus, puis, une fois beurrée, mettez la sous le tas. Procédez de même pour la seconde, pour la troisième.</p>

Elle est précédée d'une introduction:

la solution est simple  
solution

il y a une solution  
qui est simple  
l'astuce est de

le remède est pourtant simple

- Dans le livre et dans la fiche, on relève une construction identique (GN + être + adj.), alors que dans l'émission la speakerine utilise d'une part une construction segmentée avec le présentatif "il y a..." et d'autre part une extraction.

La consigne des "allumettes" est, en dehors des différences temporelles déjà signalées, assez semblable dans les 3 occurrences sauf que dans le livre le scripteur distingue une opération supplémentaire *celles chercher [..]* ) et que dans l'émission il y a redoublement de la consigne.

Pour les "biscottes", les différences entre le livre et la fiche d'une part et l'émission d'autre part sont plus importantes.

Dans l'émission, le locuteur utilise une extraction, et présente dans un même énoncé deux consignes (*les sortir du paquet en les laissant*); dans le livre, on relève deux énoncés coordonnés (sortez-les et laissez-les), et dans la fiche, deux énoncés juxtaposés (les sortir du paquet... les laisser). De ce fait, la formulation gagne en concision.

Par contre, au cours de l'émission, la speakerine est contrainte de répéter la consigne sous forme de paraphrases (*les sortir... par groupes de trois ou quatre [...]* vous faites de même vous...G) pour compenser le caractère ambigü de son énoncé initial.

La speakerine utilise des marqueurs d'enchaînement (*puis, donc*) qui ne sont présents ni dans la fiche, ni dans le livre. Les deux occurrences de "donc" méritent attention dans la mesure où "donc" ne sert pas ici à relier logiquement des énoncés entre eux, mais à souligner l'importance des différentes opérations à effectuer.

Dans la fiche et dans le livre, les constructions syntaxiques sont similaires, mais on relève deux différences au plan discursif : le livre contient une information supplémentaire (une fois beurrée) et le etc... de la fiche y est remplacé par l'indication explicite de la répétition de l'opération (procédez de même).

Cette brève étude a permis de relever quelques-unes des différences existant entre les documents sur le plan de la situation d'énonciation, des enchaînements discursifs et des constructions syntaxiques.

A l'émission, le locuteur dispose d'un temps très bref, dans le livre, le scripteur n'a pour chaque truc qu'un espace limité. Dans les deux cas, il lui faut retenir l'attention de l'auditeur-lecteur. Au cours de l'émission, elle essaie de créer le contact, en interpellant l'auditeur, en donnant son point de vue, et son souci premier est de présenter logiquement l'enchaînement des opérations à effectuer. Dans le livre, la mise en pages permet de résoudre en partie ce problème, aussi le souci du scripteur se porte-t-il sur "la mise en scène" du truc à présenter. Le lecteur devient l'acteur d'un mini-récit caractérisé par une situation initiale marquée sous le signe de la catastrophe, et par une situation finale empreinte de la sérénité retrouvée. Le truc, placé entre les deux, apparaît comme "l'objet magique" permettant de surmonter "l'épreuve", né de la situation de départ.

arrestation: l'homme s'est évadé hier soir à Paris de Gérard Dupré l'un des évadés de Fleury Mérogis la fameuse évasion en hélicoptère il son compagnon d'évasion: Daniel Beaumont: lui court toujours mais Gérard Dupré est tombé dans une véritable poignée: se il se cavale je vous le disais. n'aura pas duré plus de huit jours comme dans les romans policiers les enquêteurs ont cherché la femme et ils ont suivi la petite amie du truand il une fille a été tuée au moment de cette arrestation: près du cimetière de la Chapelle dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement il Gérard Dupré a été blessé au ventre ainsi qu'un complice qui lui servait de garde du corps ils sont à l'hôpital un inspecteur a été également blessé aux jambes mais légèrement de la soirée n'aura plus rien que n'aura: se il

\* [KUR] ]

AFP EU85

PAR6673 3 IND 0218

URGENT+++

LES CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION DE DUPRE

PARIS 6 MARS (AFP) - GERARD DUPRE, L'EVADÉ EN HELICOPTERE DE LA PRISON DE FLEURY MEROGIS, ET UN COMPLICE, QUI CONTRAIREMENT A DE PREMIERES INFORMATIONS, N'EST PAS DANIEL BEAUMONT, LE SECOND EVADÉ DE FLEURY, ONT ÉTÉ CAPTURÉS VENDREDI SOIR, RUE DE LA FOLIE REGNAULT, UNE PETITE VOIE POPULEUSE AU COEUR DU 11<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT A LA SUITE D'UNE FILATURE DE PLUSIEURS JOURS, A DÉCLARÉ SUR PLACE UN POLICIER DE LA BRI.

PEU AVANT 21H, GERARD DUPRE, ANDRE PREBET, UN MALFAITEUR AGE DE 33 ANS, ET UNE JEUNE FEMME LES ACCOMPAGNANT, SE TROUVAIENT SUR LE TROTTOIR DE LA RUE DE LA FOLIE REGNAULT, A LA HAUTEUR DU NUMERO 30, LORSQUE LES POLICIERS DECIDERENT D'INTERVENIR: "UNE VOITURE A BOUCHE UNE EXTREMITE DE LA RUE, ET UNE AUTRE L'AUTRE EXTREMITE", A PRECISE UN DES ENQUETEURS.

QUELQUES SECONDES PLUS TARD, LE FEU ÉTAIT OUVERT DE PART ET D'AUTRE. UN INSPECTEUR DE LA BRI ÉTAIT TOUCHÉ A LA JAMBE PAR UNE BALLE DE GROS CALIBRE. DANS LE MEME TEMPS GERARD DUPRE ÉTAIT ATTEINT PAR PLUSIEURS PROJECTILES. QUANT A SON COMPLICE, IL A ÉGALEMENT ÉTÉ ARRÊTÉ PAR LES POLICIERS APRÈS UNE VÉRITABLE BATAILLE RANGÉE A COUPS DE POINGS. LA JEUNE FEMME, A ÉTÉ INTERPELLÉE QUELQUES INSTANTS PLUS TARD.

PFE/KA/AB

AFP 062156 MAR 81

Dépêche n° 1

AFP EX26  
PAR0678 4 IND 0175

### LES CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION DE DUPRE

PARIS, 6 MARS (AFP) - UNE FEMME, FAMILIERE DES EVADES EN HELICOPTERE DE LA PRISON DE FLEURY-MEROGIS, SURVEILLEE NUIT ET JOUR, A PERMIS L'ARRESTATION, VENDREDI SOIR, DE GERARD DUPRE ET D'UN COMPARSE, ANDRE PREBET, 33 ANS, ORIGINAIRE DE VERSAILLES. DANIEL BEAUMONT LE COMPLICE D'EVASION DE DUPRE, ETAIT A 22 H INTROUVABLE.

L'OPERATION DE POLICE S'EST DEROULEE TRES RAPIDEMENT PEU AVANT 21 H. C'EST L'HEURE QUI AVAIT CHOISIE POUR INTERVENIR DANS LE 11-EME ARRONDISSEMENT LES HOMMES DES COMMISSAIRES BROUSSARD ET SERGE DEVOS, CHEF DE LA BRIGADE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION ET DE LA BRIGADE DE REPRESSION DU BANDITISME, AINSI QUE DES INSPECTEURS DU SRPJ DE VERSAILLES, QUI A LA MAITRISE DE L'ENQUETE.

LA RUE DE LA FOLIE-RENAULT OU VA ECLATER LA FUSILLADE, QUELQUES INSTANTS AVANT 21 H. EST UNE VOIE POPULEUSE DU QUARTIER DU CIMETIERE DU PERE LACHAISE, PRATIQUEMENT DESERTE EN CE DEBUT DE NUIT. LES COMMERCANTS ONT FERME BOUTIQUE. PEU DE PASSANTS SE TROUVENT SUR PLACE.

SUIVRA.....

NA/AB

AFP 062212 MAR 81

dépêche n° 2

FICHE SIGNALÉTIQUE

Titre du document : De la dépêche d'agence au bulletin d'informations.

Conditions de réalisation

lieu de réalisation :

intérieur :  
plein air :  
studio : x

date : 7 mars 1981

durée : 40"

caractéristiques de la diffusion :

publique :  
privée :  
par l'intermédiaire de media : *radio*

caractéristiques du locuteur :

sexe : M  
âge : ?  
profession : journaliste

Situation de communication

contacts émetteur-récepteur

contact immédiat : x  
différé :  
récepteur proche :  
éloigné : x

récepteur actuel :  
virtuel : x

caractéristiques de la communication

communication isolée : x  
incluse dans un acte plus large :  
y-a-t-il échange ? : non  
nombre de locuteurs : 4  
nombre de tours de parole : /  
utilisation d'un support écrit : oui

Situation d'énonciation

Enonciateur - Enonciataire

traces phonétique

lent :  
débit normal : x  
rapide :

accent régional : oui

traits prosodiques marqués : présence d'accents  
d'insistance.

syntaxico-sémantique

marques personnelles : je

modalités :

formes temporelles : présent, passé composé, impar-  
fait, futur antérieur.

caractéristiques syntaxiques employées :

constructions simples : x

constructions complexes :

discursives

présence d'énoncés rapportés : non

psycho-sociologiques :

réactions vis-à-vis des interlocuteurs :

degré d'implication du locuteur dans son énoncé :  
impliqué.

Ancrage spatio-temporel

par rapport au moment de l'énonciation : hier soir

par rapport au référent : Paris, Fleury-Mérogis, Père Lachaise,  
11ème arrondissement.

par rapport au contexte : x

- Le document oral est accompagné de deux documents écrits (deux dépê-  
ches de l'A.F.P.) ayant un contenu informatif identique.

## DE LA DEPECHE D'AGENCE AU BULLETIN D'INFORMATIONS :

Nous comparerons enfin deux dépêches de l'Agence France-Presse annonçant l'arrestation d'un truand, avec les commentaires du même événement le lendemain dans un bulletin d'informations de France-Inter.

Comme pour les études précédentes, nous envisagerons tout d'abord les différences qui tiennent à la spécificité des deux codes utilisés :

### Espace et linéarité

Les dépêches d'Agence France-Presse occupent un certain espace sur la bande de papier qui leur sert de support. On peut le découper en 4 ensembles :

- 1) en haut à gauche, deux lignes tronquées composés de sigles, lettres et chiffres.
- 2) le titre précédé dans la dépêche 1 d'un mot isolé.
- 3) le corps de la dépêche composé dans les deux cas de trois paragraphes.
- 4) a) des lettres  
b) des lettres et des chiffres, précédé dans la dépêche 2 d'un mot isolé.

Ces regroupements ont chacun une signification qu'il importera ensuite de déchiffrer, mais ils permettent, ainsi que la nature du papier, la couleur de l'encre d'imprimerie, le type de caractères typographiques utilisé, de repérer immédiatement le document. Le bulletin d'informations se présente évidemment sous forme linéaire, mais les repères visuels de la graphie et de la disposition dans l'espace, y sont remplacés par les indices auditifs que sont la voix du journaliste, et différents traits prosodiques (pauses, montées intonatives, accents d'insistance). Sans aller plus avant, disons tout de suite que la pause après *hélicoptère* permet, par exemple, de distinguer le titre du bulletin de ce qui est le commentaire du journaliste.

### Traits prosodiques et ponctuation

#### 1) Les traits prosodiques dans le bulletin d'informations

##### a) Les pauses.

Elles permettent :

de marquer la chronologie des faits, et de suivre dans ce cas précis, les circonstances de l'arrestation :

- 1) *la souricière //*
- 2) *la filature : (la petite amie du truand //)*
- 3) *la fusillade : (onzième arrondissement //)*
- 4) *la blessure du truand : (garde du corps //)*
- 5) *la conclusion de la soirée : (la nuit plus noire que nature //)*

de mettre en relief certaines informations :  
les caractéristiques des événements :

les acteurs : *arrestation / mouvementée*  
*révélable / soignée*  
*son compagnon d'évasion / daniel beaumont*  
*mais / gérard dujé*  
*les enquêteurs*

leurs actions : *daniel beaumont / lui / court toujours*  
*ont / cherché la femme*  
*a été / blessé*  
*l'un des évadés de / Fleury-mérogis*  
*une fusillade a éclaté / au moment de cette arrestation*

les repères spatio-temporels :  
*un des évadés de / fleury mérogis*  
*a éclaté / au moment de cette arrestation :*

Elles ont dans quelques cas un rôle syntaxico-sémantique :

fin d'un G.N. : *sa / cavale / [E...] les enquêteurs [E...]*

fin d'un G.V. : *"n'aura pas duré plus de huit heures !*

fin d'une unité composée d'un G.N. et d'un G.V. : *... la petite amie*  
*du hucand [E...] ... dans le même arrondissement [E...] garde du corps [E...]*

b) Les accents d'insistance :

Ils aident eux aussi à la mise en relief de certaines informations :

les circonstances de l'évasion : *en hélicoptère*

de l'arrestation : *ont / cherché la femme*  
*a été / blessé aux jambes*

un acteur de l'événement : *un complice*

et dans un cas ils renforcent l'argumentation développée (accent d'insistance sur *mais*).

## 2) La ponctuation dans les dépêches de l'Agence France-Pressé.

a) Les points dans les dépêches soulignent les fins de phrases ou de "paragraphes".

Ils ont donc pour rôle de souligner l'organisation spatiale et syntaxique des dépêches.

b) l'emploi des virgules correspond strictement à l'organisation syntaxique de l'énoncé.

On remarquera d'autre part, dans la dépêche n° 1, l'utilisation de ":" et de guillemets pour introduire l'énoncé rapporté de l'un des enquêteurs.

La comparaison de la ponctuation dans le texte de l'agence et du découpage effectué par les traits prosodiques dans le bulletin d'informations montre donc une fois de plus que les deux systèmes ne fonctionnent pas de manière identique.

### Situation d'énonciation

#### 1) Traces de l'énonciateur et de l'énonciataire.

##### a) dans le bulletin d'informations :

Le journaliste s'adresse à un public potentiel et éloigné.

Dans cet extrait, certains traits phonétiques, comme la tendance à l'allongement vocalique ( *évasion: , natu:ne , noi:ne* ) et à l'addition de [ə] muet dénotent peut-être un locuteur d'origine méridionale.

Dans un bulletin d'informations, un journaliste peut parfois s'adresser directement aux auditeurs; *comme je vous le disais* est dans le document, une trace de ce mode d'adresse. Mais la volonté de garder le contact avec le public est un souci constant du présentateur, comme le prouve la répartition des traits prosodiques, étudiés ci-dessus, et comme l'indiquent l'emploi des formes temporelles, la narrativité, et la mise en discours des informations, faits que nous étudierons par la suite.

##### b) dans la dépêche de l'A.F.P. :

- Les dépêches de l'A.F.P. sont rédigées à destination des journalistes de la presse écrite et parlée. Elles sont toutes calibrées de manière précise, et possèdent un code lisible par les destinataires.

AFP EV 85 } donne, outre le sigle de l'AFP, le n° de dépêche  
AFP EX 26 } sur l'ordinateur.

PAR Ø 673 3 } donne l'origine de la dépêche (Paris), son numéro et  
PAR Ø 674 4 } sa catégorie. Il existe 4 degrés d'importance gra-

dués 1 : flash comportant une phrase et sans mention de source ; 2 : bulletin avec deux phrases et l'indication de la source ; 3 : urgent, (ce qui est le cas de la dépêche n° 1) généralement courte et prioritaire ; 4 : indique le développement ultérieur du contenu des dépêches urgentes. (C'est le cas de la dépêche n° 2, accompagnée de la mention à suivre, qui marque qu'un 2ème développement de l'urgent va paraître.)

Les trois croix après le mot urgent xxx signalent les trois coups de sonnette qui retentissent au moment de la tombée de la dépêche. "Les circonstances de l'arrestation de DUPRE" en constituent son titre. Ils sont souvent précédés d'un slug, groupe de mots, indiquant le domaine de classement de la dépêche (ex. affaire DUPRE, élections présidentielles, football, etc.).

Les initiales A.F.E. /M.A./A.B./ dans la première dépêche indiquent respectivement : le rédacteur de la dépêche, le relecteur et le validant (c'est-à-dire la personne qui accepte et prend la responsabilité du texte).

La dernière ligne AFP 6 21 56 Mar 81  
AFP 6 22 12 Mar 81

donne le sigle de l'agence, le jour et l'heure à laquelle elle a été rédigée.

Les deux dépêches sont d'autre part composées de trois paragraphes, dénommés " tiroirs " parce qu'ils sont agencés de manière à ce que les journalistes de la presse parlée ou écrite ne gardent que les éléments nécessaires à l'organisation de leur bulletin, ou de leur article. D'autre part, les textes ne doivent pas excéder 250 mots, ce qui correspond à la taille de l'écran du récepteur.

On relève donc dans la dépêche d'agence, des traces directes du rapport énonciateur/énonciataire, rédigées sous forme d'un code fonctionnel, destiné à être immédiatement décodé par les journalistes.

## 2) L'organisation spatio-temporelle.

a) Dans le bulletin d'informations de France-Inter, on relève une indication temporelle qui met en rapport le moment de l'énoncé et de l'énonciation *hier soir* et différentes indications sur les lieux du déroulement des faits énoncés : *fleury-mérogis - cimetière du Père Lachaise - onzième arrondissement - l'hôpital* - qui sont des repères spatio-temporels donnés par rapport au référent.

b) Dans les dépêches d'agences de l'A.F.P., les indications temporelles donnent tout d'abord les dates de la dépêche d'agence, situant ainsi temporellement les faits énoncés par rapport au référent. D'autre part, à l'intérieur des " tiroirs " des indications comme " à vingt-deux heures " datent l'information et indiquent en même temps l'heure de son énonciation ; par contre " avant 21h " n'indique que l'heure des faits énoncés. Des indications comme " quelques secondes plus tard " et " quelques instants plus tard " sont des indices temporels qui situent les énoncés par rapport au contexte.

Les indications référentielles sur le lieu du déroulement des faits sont dans les dépêches d'agence d'une extrême précision : rue de la Folie Régnault, 11ème arrondissement (dans la dépêche n° 2), rue de la Folie Régnault n° 30 (dans la dépêche n° 1).

## 3) L'emploi des formes temporelles.

a) Dans le bulletin d'information :

La répartition des formes temporelles souligne :

1) les commentaires du journaliste sur les événements qui sont entraînés de se dérouler (*court toujours, ils vont à l'hôpital*) et sur la manière dont il organise son énoncé (*je vous le disais*).

2) sa narration de l'événement : passé composé pour les événements de premier plan (*est touché - ont cherché - ont suivi - a été blessé*) et imparfait pour un fait placé en arrière-plan (*qui lui servait de garde du corps*)

b) Dans les dépêches d'agence :

Dans la dépêche n° 1, l'emploi du présent dans "qui contrairement à de premières informations n'est pas Daniel Beaumont" correspond à un commentaire du rédacteur de l'agence sur un problème de transmission d'informations.

Les six emplois du passé composé soulignent dans deux cas, l'introduction d'un discours rapporté (a déclaré, a précisé), et dans 4 cas (ont été capturés, a été arrêté, a été interpellé, a bouché) placent au premier plan des éléments de la narration qui concernent des faits en cours au moment de l'énonciation. Par contre, l'emploi de l'imparfait pour tout ce qui concerne l'épisode de la fusillade, marque sans doute le souci du rédacteur de placer cet événement en arrière-plan par rapport à l'arrestation et indiquent également des faits complètement achevés au moment de l'énonciation.

L'opposition entre "décidèrent" et "se trouvaient" marque, elle, de façon certaine, une séparation entre des faits de premier plan et un d'arrière-plan.

Dans la dépêche n° 2, on peut distinguer également une zone de commentaires (c'est l'heure, qui a la maîtrise de l'enquête) et une de narration, qui se subdivise en deux ensembles : l'un au passé composé et à l'imparfait (a permis l'arrestation, s'est déroulée, était à 22h) oppose des éléments de premier plan et d'arrière-plan ; l'autre au présent et au passé-composé (est une voie... ont fermé boutique, se trouvent sur place) instaure une zone de description à l'intérieur du récit.

4) Narrativité et narration.

a) Dans les trois documents, l'événement rapporté, ainsi que l'histoire qui en est tirée, est identique : il s'agit d'un fait divers (l'arrestation d'un truand) qui sert de point de départ à une sorte de mini-roman policier.

Si on prend comme hypothèse que tout récit "construit"(1) n'est que le développement :

- 1) d'un principe polémique entre un Sujet et un Anti-sujet,
- 2) des parcours narratifs du Sujet et de l'Anti-sujet dont le pro-

---

(1) On reprend ici, de manière très simplifiée certains concepts, empruntés à la théorie de la narrativité d'A. Greimas. Les notions d'acteurs et d'actants se définissent en opposition avec celle de "personnage" écartée comme trop "intuitive" et trop "psychologisante". Il y substitue celle d'acteurs et d'actants. Les acteurs ne sont que des "êtres de papier" construits par le scripteur (ou locuteur); ils sont repérables lexicalement (par ex. un policier) ; ils répondent à certaines qualifications (par ex. justicier) et ils ont une fonction dans le récit (arrestation d'un truand). Les actants sont des catégories plus abstraites. Par exemple, dans notre récit, l'actant sujet renvoie à plusieurs acteurs différents : policiers, brigade d'intervention, inspecteurs... Pour une présentation des théories d'A. Greimas, et leur application à des textes littéraires voir "Lectures des récits" (D. Bertrand, A. Ali Bouacha, B.E.L.C., 1981).

gramme narratif de base a pour point de départ un sujet dépossédé (ou disjoint) d'un Objet (SUO) et pour point d'arrivée la conjonction de ce sujet avec l'Objet désiré (SNO) et le passage de l'état initial à celui d'arrivée par l'intermédiaire d'une modalité du faire de transformation (généralement sous forme d'épreuves),

3) de l'accomplissement de ces parcours par les actants Sujet et Anti-Sujet, accompagnés par ceux de l'Adjuvant et de l'Opposant; on vérifie que l'on retrouve ces caractéristiques dans le mini-récit développé ici. Le Sujet (représenté par les acteurs policiers) désire obtenir un Objet (l'arrestation de Dupré). Cet objet sera atteint à travers une épreuve décomposable en deux : la filature (épreuve qualificante) et la fusillade (épreuve glorifiante). Il est aidé dans l'accomplissement de sa tâche par un Adjuvant (l'acteur-femme) ; l'actant Opposant se confond ici avec l'Anti-Sujet (c'est-à-dire le truand).

A l'inverse, le parcours de l'Anti-sujet se marque par le désir de l'obtention d'un Objet (la liberté) qui ne sera pas atteint. L'Opposant dans son cas est assuré par deux acteurs : les policiers, la femme, Sujet et Anti-sujet contribuent directement à l'action et sont pour cette raison des actants pragmatiques.

On voit aussi se dessiner un parcours actanciel particulier : celui d'un Opposant-Adjuvant (représenté ici par l'acteur-femme) qui perd l'Objet auquel elle était conjoint (l'amour du truand) et contribue largement mais indirectement par le savoir qu'elle détient à la transformation narrative, et appartient de ce fait, aux actants cognitifs.

Les trois documents sont semblables au point de vue de la narrativité. Mais la mise en discours de celle-ci, c'est-à-dire la narration en est différente.

b) La perspective de narration (1) dans les trois documents :

On remarquera tout d'abord que dans la dépêche d'agence n°1, le rédacteur accentue le parcours actanciel du Sujet, particulièrement mis en relief au niveau discursif, par les énoncés rapportés des policiers.

Dans la dépêche n° 2, la perspective choisie est tout à fait différente puisque le rédacteur choisit de mettre en relief le parcours actanciel de l'Adjuvant-Opposant (c'est-à-dire l'acteur-femme) et débute son texte par "une femme".

Dans le bulletin d'informations, le journaliste met en relief les deux parcours actanciels du Sujet et de l'Anti-Sujet.

Du point de vue de la dénomination des acteurs, on relève également quelques différences. Dans le bulletin d'informations, le journaliste parle d'enquêteurs et d'un inspecteur.

Dans les dépêches d'agences, les dénominations sont beaucoup plus précises.

---

(1) C'est-à-dire la mise en relief délibérée par le locuteur ou le scripteur d'un des acteurs du récit et de son parcours narratif.

Dans la dépêche n° 1, le rédacteur donne la parole à un policier de la brigade et à un enquêteur, et mentionne par ailleurs des policiers.

Dans la dépêche n° 2, le rédacteur dénomme les policiers (commissaires Broussard et Serge Devos, chef de la brigade de recherche et d'intervention et de la brigade de repression et de banditisme... inspecteurs du S.R.P.J. de Versailles).

c) La focalisation (1) :

Dans la dépêche n° 1, on peut distinguer assez nettement les traces du sujet énonciateur et celles du narrateur, dans la mesure où intervient une remarque sur son contenu informatif (qui contrairement à de premières informations n'est pas Daniel Beaumont) qui est une trace du sujet-énonciateur. Dans le reste de la dépêche, le sujet-énonciateur se dissimule sous la construction d'un narrateur, et on ne distingue plus les deux instances.

En ce qui concerne le rapport acteurs-narrateurs, le sujet énonciateur-narrateur de la 1ère dépêche adopte l'attitude qui consiste à se dissimuler derrière les acteurs, soit en se situant au niveau du il, soit en utilisant les énoncés rapportés, ce qui est une manière d'autonomiser quelque peu les acteurs par rapport à l'énonciateur-narrateur.

Dans la dépêche n° 2, sujet-énonciateur et narrateur ne font qu'un. On ne peut donc pas distinguer les deux instances et le sujet-énonciateur-narrateur se dissimule complètement derrière les acteurs. Il adopte le style de la nouvelle policière, et à cet égard la description du 3ème " tiroir ", pourrait être vue comme l'incipit d'un (mauvais) roman policier. Par contre, comme nous l'avons vu plus haut, l'emploi de deux groupes distincts de formes temporelles permet d'apprécier le rôle du narrateur en distinguant ce qui est du ressort de la narration proprement dite de ce qui a trait à la description.

Dans le bulletin d'informations, en revanche, la distinction entre la construction du narrateur et les traces du sujet énonciateur est tout à fait nette puisqu'on relève des interventions du sujet énonciateur qui porte :

- sur l'organisation du bulletin d'information : "comme je vous le disais"

- sur le caractère nouvelle policière de l'événement : "comme dans les romans policiers. De la série noire plus vraie que nature". Ces commentaires contribuent à créer une distanciation par rapport à ce qui est dit, et par rapport au genre romanesque précité.

(1) Un récit peut être raconté ou écrit selon le point de vue du sujet-énonciateur, du narrateur, ou des acteurs. L'émergence du sujet-énonciateur peut se faire pendant tout le récit et même être l'objet du récit (l'autobiographie) ou se distinguer par des remarques sur les conditions de l'énonciation. Le récit peut être assumé complètement par le narrateur (désigné par je ou il) ou être partiellement ou totalement pris en charge par un acteur. Il peut y avoir, à l'intérieur du récit, émergence des trois instances :

- celle du sujet-énonciateur/scripteur ou locuteur
- celle du narrateur
- celle des acteurs. (cf. A.A. Bouacha et D. Bertrand, op. cit.)

Ce type d'interventions peut exister à l'écrit, particulièrement en littérature mais la distinction entre les deux instances d'énonciation et de narration est néanmoins facilitée ici par la situation de communication de départ. Le journaliste s'adresse à un public potentiel, dont il sait que, s'il est à l'écoute, il l'est au moment même de l'énonciation de son discours ; les commentaires qu'il peut faire sur sa narration participent donc d'un effort pour améliorer le contact avec l'auditeur et ils s'apparentent au choix d'un mode d'adresse.

La comparaison de ces trois documents a permis :

- de vérifier une fois encore la spécificité des systèmes de ponctuation et de segmentation prosodique.
- de dégager les différences existant entre eux du point de vue de la situation d'énonciation, et de la mise en discours des contenus narratifs.

APPLICATIONS PEDAGOGIQUES



LE BON CHOIX POUR LA FRANCE.

Exercice n°1

Objectif : incitation à l'écoute.

Procédure : distribuer aux étudiants une transcription où se sont glissées 5 erreurs. Leur demander de cocher d'une croix les passages fautifs.

Exercice n°2

Objectif : comparaison entre les systèmes de ponctuation et de prosodie.

Procédure : diviser la classe en deux groupes.

Chaque groupe reçoit une transcription non codée du texte.

Le groupe 1 est chargé de mettre en forme l'extrait pour le faire passer dans un journal et reçoit les consignes suivantes :

1 - ponctuer le texte.

2 - le dater et le situer (il est possible et même recommandé de donner des dates et des lieux fantaisistes).

3 - faire précéder le texte de deux ou trois lignes de commentaires présentant l'orateur, et donnant les raisons de son allocution.

Le groupe 2 doit préparer un court bulletin d'informations sur l'événement, et doit :

1 - repérer les pauses du texte.

2 - donner un titre au bulletin.

3 - rédiger deux ou trois énoncés de commentaires donnant la date, le lieu de l'événement, le nom de l'orateur, les raisons de son allocution, et comprenant deux "phrases" extraites du discours.

DE L'EMISSION AU LIVRE

Exercice n°1

Objectif : exercice très simple permettant de repérer les différences existant entre les deux documents.

Procédures : distribuer le texte du livre.

Faire écouter l'extrait de l'émission et demander aux étudiants de souligner sur le texte les passages qu'ils ont entendus.

Exercice n°2

Objectif : repérer les différences et en faire un premier classement.

Procédure : faire remplir la grille suivante :

	EMISSION	LIVRE
mots en +		
mots en -		
mots différents		

Exercice n° 3

Objectif : sensibiliser les étudiants aux notions de "récit" et de narration, en leur faisant constater qu'un même récit peut donner lieu à des narrations différentes.

Procédure : faire remplir la grille suivante :

	Evénements	personnages	propos du personnage	commentaires du narrateur
émission				
livre				

#### Exercice n° 4

Objectif : faire réaliser par les étudiants un texte comparable à celui du J. Chancel.

Procédure : partir du texte de la transcription et demander aux étudiants :

- de le ponctuer
- de supprimer les répétitions
- de modifier les enchaînements (suppression des "et" inutiles) et les énoncés rapportés (en les faisant précéder de commentaires permettant de présenter les personnages et leurs réactions pendant l'entretien)

#### Exercice n° 5

Objectif : production d'un texte écrit sur le thème de l'émission.

Procédures : faire simuler la rédaction d'un article d'une dizaine de lignes, à insérer dans la rubrique radio d'un journal.

Donner aux étudiants des consignes les aidant à structurer leur écrit en leur rappelant de ne pas omettre :

- le titre de l'émission
  - sa date et son lieu
  - son heure de diffusion
  - le nom du responsable
  - la présentation de la personne interviewée
- et en leur demandant de résumer le thème de l'interview en insérant dans le commentaire des extraits du "récit" de la personne interviewée.

EN ECOUTANT }  
EN LISANT } MADAME TRUC

Exercice n°1

Objectif : faire repérer le fonctionnement du discours de consigne dans les trois documents.

Procédures : diviser la classe en trois groupes :

- un pour les fiches
- un pour le livre
- un pour l'émission

et faire remplir la grille suivante :

	Nombre et nature des opérations	Moyens ou procédures
A L L U M E T T E S		
B I S C O T T E S		

Les grilles remplies, on procédera à une comparaison des résultats obtenus par les trois groupes en leur faisant remplir le tableau suivant :

	Nombre et nature des opérations			moyens ou procédures		
	fiche	livre	émission	fiche	livre	émission
A L L U M E T T E S						
B I S C O T T E S						

### Exercice n°2

Objectif : Productions de trucs "fantaisistes".

Les étudiants ayant maintenant une idée plus précise du fonctionnement de chacun des textes et, en particulier, de l'expression de la consigne, le professeur proposera des activités qui aboutissent à des exercices plus formels d'imitation.

En utilisant les techniques des jeux de créativité langagière (1) :

- On demande aux élèves de proposer librement des objets, des problèmes, des moyens et des opérations sans relation nécessaire entre eux, et on en dresse la liste numérotée au tableau ; le professeur laisse libre cours à l'imagination des élèves ; le tableau suivant n'est qu'un exemple parmi d'autres.

un mal....		et son remède	
objet	problèmes	moyens	opérations
1. chaussures	1. qui refroidissent trop vite	1. casque	1. verser doucement
2. crêpes	2. qui frisent quand il pleut	2. eau bouillante	2. faire tremper
3. plantes vertes	3. qui grossissent	3. entonnoir	3. recouvrir
4. cheveux	4. arroser sans inonder	4. huile	4. placer sous le précédent
5. ...	5. ...	5. ...	5. ...

Le jeu consiste ensuite à constituer des séries aléatoires en prenant un item de chaque colonne. Par exemple 3.2.4.1.

Un autre exercice consiste à proposer aux élèves un problème pratique réel : le hoquet, par exemple ou : comment redresser des balles de ping-pong cabossées et à leur demander de trouver des solutions vraisemblables ou, au contraire, fantaisistes mais plausibles :

pour redresser les balles de ping-pong on refuserait : taper dessus avec un marteau, mais on accepterait : attendre qu'elle ait la bouche ouverte et en profiter pour entrer avec un petit marteau. Décabosser de l'intérieur. Profiter de son ah ! de surprise pour sortir.

On peut également demander aux élèves de recenser les petits problèmes pratiques qu'ils ont rencontrés dans la vie quotidienne et les trucs qu'ils connaissent ou qu'ils ont inventés pour y remédier. On veillera à un réemploi du discours de consigne.

Quand on dispose d'une série suffisante de problèmes et de solutions vrais, on peut les croiser de la façon la plus amusante possible. A partir des documents analysés ci-dessus et de quelques autres :

allumettes humides	vernis à ongle
biscottes qui cassent	mise en tas
chaussures qui grincent	bains d'huile
arête dans la gorge	avalier du coton hydrophile

On pourrait proposer par exemple :

- de passer les biscottes au vernis à ongles pour éviter qu'elles ne se cassent.

Sur ce modèle, toutes les variations sont possibles. On peut par exemple demander conseil pour beurrer des allumettes pour allumer des arêtes humides, etc.

On dispose alors d'une base pour produire un discours de consigne. La classe peut être divisée en plusieurs groupes qui travaillent successivement.

- a - sur la fiche de préparation de l'émission.
- b - sur l'enregistrement de l'émission en temps limité.
- c - sur la rédaction d'une rubrique du recueil d'astuces.

DE LA DEPECHE D'AGENCE  
AU BULLETIN D'INFORMATIONS

Exercice n°1

Objectif : repérage d'informations dans des dépêches d'agences  
dans des bulletins d'informations

Procédures : Faire écouter aux élèves la bande contenant des informations radiophoniques.

Leur demander de mettre une croix devant les dépêches d'agences utilisées. (cf. livre d'exercices).

Exercice n°2

Objectif : comparaison des dépêches d'agence et du bulletin d'informations.

Procédures : diviser la classe en deux groupes :

- l'un travaille sur les deux dépêches d'agences.
- l'autre à partir de la bande de l'émission. Leur faire remplir la grille suivante :

Où (Lieu)	Quand? (Date)	Les différentes actions	Les différents personnages	Les inter- ventions du journa liste.	Les énoncés rapportés	Temps employés

Les résultats des deux groupes seront enfin consignés dans le tableau suivant :

	Où Lieu	Quand? Date	Les différentes actions	Les différents personnages	Interven- tions du journal.	Enoncés rapportés	Temps employés
AFP 1							
AFP 2							
Radio							

### Exercice n°3

Objectif : réalisation d'une dépêche d'agences sur un fait concernant le pays, la ville ou l'établissement des élèves.

Procédures : travail de groupes.

Chaque dépêche devra suivre la dimension spatiale d'une véritable dépêche d'agence et comporter :

- les initiales de l'agence suivies de lettres et chiffres.
- l'origine de la dépêche (initiale de la ville, numéro de l'agence, ordre d'importance)
- un titre
- les initiales de ceux qui la rédigent
- la date (jour et heure)

et se composer d'1, 2 ou 3 paragraphes maximum et ne pas dépasser 100 mots.





